



NOTE D'INFORMATION

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE COTE ET NON COTE

RESERVE A DEUX INVESTISSEURS QUALIFIES

MONTANT GLOBAL DE L'EMISSION : 60 000 000 MAD

MATURITE : 5 ANS

	Tranche A Cotée	Tranche B Non Cotée
Montant de l'émission	MAD 45 000 000	MAD 15 000 000
Nombre de titres à émettre	450 obligations subordonnées	150 obligations subordonnées
Valeur nominale	MAD 100 000	MAD 100 000
Taux	<u>Fixe</u> , en référence à la courbe secondaire des BDT 5 ans au 31/01/2014 soit 4,75% augmenté d'une prime de risque	<u>Fixe</u> , en référence à la courbe secondaire des BDT 5 ans au 31/01/2014 soit 4,75% augmenté d'une prime de risque
Prime de risque	120 pbs	120 pbs
Mode d'allocation	Tranche réservée à AXA Assurance Maroc	Tranche réservée à CIMR IDDIKHAR
Mode de remboursement	In fine	In fine
Négoiability des titres	Négoiables à la Bourse de Casablanca	Négoiables de gré à gré (hors Bourse)

Période de souscription : du 19 mars 2014 au 21 mars 2014 inclus
Emission réservée à deux Investisseurs Qualifiés de Droit Marocain :
AXA Assurance Maroc et CIMR Iddikhar

Conseiller Financier et Coordinateur Global



Organisme chargé de l'enregistrement



Organisme Centralisateur



Visa du Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières

Conformément aux dispositions de la circulaire du CDVM, prise en application de l'article 14 du Dahir portant loi n° 1-93-212 du 21 septembre 1993 relatif au Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM) et aux informations exigées des personnes morales faisant appel public à l'épargne tel que modifié et complète, l'original de la présente note d'information a été visé par le CDVM le 11 mars 2014 sous la référence n° VI/EM/004/2014.

ABREVIATIONS ET DEFINITIONS

AGO	:	Assemblée Générale Ordinaire
APSF	:	Association Professionnelle des Sociétés de Financement
BAM	:	Bank Al Maghrib
BSF	:	Bons de Sociétés de Financement
CCT	:	Crédit Court terme
CDVM	:	Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières
CMT	:	Crédit Moyen terme
CMR	:	Caisse Marocaine de Retraite
CNSS	:	Caisse Nationale de Sécurité Sociale
CNT	:	Centre National de Traitement
FP	:	Fonds Propres
Gearing	:	Dettes financières nettes / Fonds propres
IR	:	Impôt sur le Revenu
IS	:	Impôt sur les Sociétés
LOA	:	Location avec Option d'Achat
MDH	:	Millions de dirhams
MMDH	:	Milliards de dirhams
NS	:	Non significatif
PBS	:	Points de base
PCEC	:	Plan Comptable des Etablissements de Crédit
PIB	:	Produit Intérieur Brut
PNB	:	Produit Net Bancaire
PPR	:	Paierie Principale de la Rémunération
RN	:	Résultat Net
ROA	:	Return on Assets
ROE	:	Return on Equity
SAAR	:	Système d'Aide à l'Appréciation du Risque
TCAM	:	Taux de Croissance Annuel Moyen
TCN	:	Titre de Créance Négociable
TEG	:	Taux Effectif Global
TMIC	:	Taux Maximum des Intérêts Conventionnels
TVA	:	Taxe sur la Valeur Ajoutée

SOMMAIRE

<i>ABREVIATIONS ET DEFINITIONS</i>	2
<i>SOMMAIRE</i>	3
<i>AVERSTISSEMENT</i>	5
<i>PREAMBULE</i>	6
Section I - ATTESTATIONS ET COORDONNÉES	7
<i>I - Le Conseil d'administration</i>	8
<i>II - Les Commissaires aux comptes</i>	9
<i>III - L'organisme conseil et coordinateur</i>	15
<i>IV - Le conseiller juridique</i>	16
<i>V - Le responsable de l'information et de la communication financière</i>	17
Section II - PRESENTATION DE L'OPERATION	18
<i>I - Cadre de l'opération</i>	19
<i>II - Objectifs de l'opération</i>	20
<i>III - Structure de l'offre</i>	20
<i>IV - Renseignements relatifs aux obligations subordonnées d'AXA CREDIT</i>	21
<i>V - Calendrier de Cotation à la Bourse de Casablanca</i>	25
<i>VI - Caractéristiques de cotation des obligations de la tranche A</i>	25
<i>VII - Intermédiaire financier</i>	25
<i>VIII - Modalités de souscription</i>	26
<i>IX - Régime Fiscal</i>	27
<i>X - Charges relatives à l'opération</i>	28
Section III - PRESENTATION GENERALE D'AXA CREDIT	29
<i>I - Renseignements à caractère général</i>	30
<i>II - Renseignements sur le capital d'AXA CREDIT</i>	31
<i>III - Notation</i>	33
<i>IV - Nantissement d'actions</i>	33
<i>V - Nantissement d'actifs</i>	33
<i>VI - Politique de distribution des dividendes</i>	34
<i>VII - Marché des titres d'AXA CREDIT</i>	34
<i>VIII - Organes d'administration d'AXA CREDIT</i>	35
<i>IX - Comité de direction</i>	36
<i>X- Gouvernement d'entreprise</i>	39

Section IV - Secteur du Cr�dit � la consommation	44
<i>I - R�glementation en vigueur</i>	45
<i>II - Production et encours des soci�t�s de financement</i>	50
Section V - Activit� d'AXA CREDIT	53
<i>I - Historique et �v�nements marquants</i>	54
<i>II - Appartenance d'AXA CREDIT au Groupe AXA</i>	55
<i>III - Filiales d'AXA CREDIT</i>	59
<i>IV - Activit� d'AXA CREDIT</i>	60
<i>V - Organisation et moyens de production d'AXA CREDIT</i>	68
Section VI - La Situation financi�re d'AXA CREDIT	73
<i>I - Analyse du compte des produits et charges</i>	74
<i>II - Analyse de la structure du bilan</i>	80
<i>III - Analyse des ratios</i>	85
<i>IV - Analyse du risque Client</i>	86
<i>V - Analyse du tableau des flux de tr�sorierie</i>	87
<i>VI - Analyse du compte des produits et charges estim� 2013</i>	89
<i>VII - Analyse du bilan estim� 2013</i>	90
Section VII - Strat�gies et perspectives	91
<i>I - Axes de d�veloppement strat�gique d'AXA CREDIT et Perspectives</i>	92
Section VIII - Principaux facteurs de risque	93
<i>I - Risque client</i>	94
<i>II - Risque de taux</i>	95
<i>III - Risque de concurrence</i>	95
<i>IV - Risque op�rationnel</i>	95
<i>V - Risque de liquidit�</i>	95
<i>VI - Risque li� au contr�le fiscal</i>	96
<i>VII - Risque R�glementaire</i>	96
Section IX - Faits exceptionnels	97
Section X - Litiges et affaires contentieuses d'AXA Cr�dit	99
Section XI - Annexes	100
<i>I - Bulletin de souscription</i>	101
<i>II - Principales r�gles et m�thodes comptables</i>	102
<i>III - Etats Financiers AXA CREDIT</i>	103

Avertissement

Le visa du CDVM n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des informations présentées. Il a été attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

L'attention des investisseurs potentiels est attirée sur le fait qu'un investissement en obligations est soumis au risque de non remboursement. Cette émission obligataire ne fait l'objet d'aucune garantie si ce n'est l'engagement donné par l'émetteur.

Le CDVM ne se prononce pas sur l'opportunité de l'opération d'émission d'obligations ni sur la qualité de la situation de l'émetteur. Le visa du CDVM ne constitue pas une garantie contre le risque de non remboursement des échéances de l'émission d'obligations, objet de la présente note d'information.

La présente note d'information ne s'adresse pas aux personnes dont les lois du lieu de résidence n'autorisent pas la souscription ou l'acquisition des obligations, objet de ladite note d'information.

Les personnes en la possession desquelles ladite note viendrait à se trouver, sont invitées à s'informer et à respecter la réglementation dont elles dépendent en matière de participation à ce type d'opération.

AXA CREDIT ne proposera les obligations subordonnées, objet de la présente note d'information, qu'en conformité avec les lois et règlements en vigueur.

Ni le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM) n'encourt pas de responsabilité du fait du non respect de ces lois ou règlements par l'organisme chargé du placement.

L'obligation subordonnée se distingue de l'obligation classique en raison du rang de créance contractuellement défini par la clause de subordination, l'effet de cette clause de subordination étant de conditionner en cas de liquidation de l'émetteur, le remboursement de l'obligation au désintéressement de tous les créanciers privilégiés ou chirographaires.

PREAMBULE

En application des dispositions de l'article 14 du Dahir portant loi n° 1-93-212 du 21 septembre 1993 relatif au CDVM et aux informations exigées des personnes morales faisant appel public à l'épargne tel que modifié et complété, la présente note d'information porte, notamment, sur l'organisation de l'émetteur, sa situation financière et l'évolution de son activité, ainsi que sur les caractéristiques et l'objet de l'opération envisagée.

Ladite note d'information a été préparée par le Crédit du Maroc conformément aux modalités fixées par la circulaire du CDVM prise en application des dispositions de l'article précité.

Le contenu de cette note d'information a été établi sur la base d'informations recueillies, sauf mention spécifique, des sources suivantes :

- Les commentaires, analyses et statistiques de la Direction Générale d'AXA CREDIT, notamment lors des due diligence effectuées auprès de celles-ci ;
- Les comptes sociaux d'AXA CREDIT pour les exercices 2010, 2011 et 2012;
- Les comptes sociaux d'AXA CREDIT arrêté à fin juin 2012 et fin juin 2013 ;
- Les comptes 2013 estimés par la Direction Générale d'AXA CREDIT ;
- Les rapports des commissaires aux comptes d'AXA CREDIT pour les exercices 2010, 2011 et 2012 ;
- Les statistiques APSF ;
- Les attestations d'examen limité des commissaires aux comptes pour les comptes arrêtés à fin juin 2012 et fin juin 2013 ;
- Les rapports de gestion d'AXA CREDIT relatifs aux exercices 2010, 2011 et 2012 ;
- Les procès-verbaux des organes de direction et des assemblées d'actionnaires d'AXA CREDIT pour les exercices 2010, 2011, 2012, 2013 et l'exercice en cours jusqu'à la date de visa.

En application des dispositions de l'article 13 du Dahir n° 1-93-212 du 21 septembre 1993 relatif au Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières et aux informations exigées des personnes morales faisant appel public à l'épargne tel que modifié et complété, cette note d'information doit être :

- Remise ou adressée sans frais aux souscripteurs de la présente opération;
- Tenu à la disposition du public au siège d'AXA CREDIT et du Crédit du Maroc selon les modalités suivantes :
 - **CREDIT DU MAROC** : 48-58, Boulevard Mohammed V, Casablanca
Tel : 05.22.47.74.77
 - **AXA CREDIT** : 79, Avenue Moulay Hassan 1^{er}, Casablanca
Tel : 05.22.44.82.36
 - elle est disponible sur le site du CDVM : www.cdvm.gov.ma
- Tenue à la disposition du public au siège de la Bourse de Casablanca.

Section I - ATTESTATIONS ET COORDONNÉES

I - Le Conseil d'administration

COORDONNEES DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Raison sociale	AXA CREDIT
Représentant légal	M. Jacques LAGARRIGUE
Fonction	Président du Conseil d'Administration
Adresse	79, Avenue Moulay Hassan 1er, Casablanca
Numéro de téléphone	05.22.44.84.99
Numéro de télécopieur	05.22.44.82.36
Adresse électronique	jacques.lagarrigue@axacredit.ma

Attestation

Le conseil d'administration représenté par son Président, M. Jacques LAGARRIGUE, atteste que, à sa connaissance, les données de la présente note d'information dont il assume la responsabilité, sont conformes à la réalité. Elles comprennent toutes les informations nécessaires aux investisseurs potentiels pour fonder leur jugement sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives d'AXA CREDIT ainsi que sur les droits rattachés aux titres proposés. Elles ne comportent pas d'omissions de nature à en altérer la portée.

M. Jacques LAGARRIGUE

Président du Conseil d'Administration d'AXA CREDIT

II - Les Commissaires aux comptes

COORDONNEES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Cabinet	BEA Conseil	FIDAROC GRANT THORNTON
Représentant	M. Brahim EL ARIF	M. Fayçal MEKOUAR
Numéro de téléphone	05 22 99 00 84	05 22 54 48 00
Numéro de fax	05 22 99 01 96	05 22 29 66 70
Adresse électronique	b.elarif@beaconseil.ma	f.mekouar@fidarocgt.ma
Date du 1er exercice soumis au contrôle	2011	2008
Date d'expiration du mandat actuel	AGO statuant sur les comptes 2013	AGO statuant sur les comptes 2013 ¹

Attestation de concordance des commissaires aux comptes relatives aux comptes sociaux des exercices clos au 31 décembre 2010, 2011 et 2012

Nous avons procédé à la vérification des informations comptables et financières d'AXA CREDIT contenues dans la présente note d'information en effectuant les diligences nécessaires et compte tenu des dispositions légales et réglementaires en vigueur.

Nos diligences ont consisté à nous assurer de la concordance desdites informations avec les états de synthèse annuels sociaux audités d'AXA CREDIT.

Sur la base des diligences ci-dessus, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la concordance des informations comptables et financières, données dans la présente note d'information, avec les états de synthèse annuels sociaux d'AXA CREDIT tels que audités par les soins de FIDAROC GRANT THORNTON et FIDUMAC pour l'exercice 2010 et par les soins de FIDAROC GRANT THORNTON et BEA CONSEIL pour les exercices 2011 et 2012.

BEA Conseil
Brahim EL ARIF

FIDAROC GRANT THORNTON
Faiçal MEKOUAR

Attestation de concordance des commissaires aux comptes relative aux comptes sociaux au 30 juin 2012 et au 30 juin 2013

Nous avons procédé à la vérification des informations comptables et financières d'AXA CREDIT contenues dans la présente note d'information en effectuant les diligences nécessaires et compte tenu des dispositions légales et réglementaires en vigueur.

Nos diligences ont consisté à nous assurer de la concordance desdites informations avec les états de synthèse sociaux d'AXA CREDIT ayant fait l'objet d'un examen limité par nos soins au 30 juin 2012 et au 30 juin 2013.

Sur la base des diligences ci-dessus, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la concordance des informations comptables et financières sociales, données dans la présente note d'information, avec les états de synthèse sociaux arrêtés à fin juin 2012 et fin juin 2013 ayant fait l'objet de l'examen limité précité.

BEA Conseil
Brahim EL ARIF

FIDAROC GRANT THORNTON
Faiçal MEKOUAR

¹ Le mandat du cabinet FIDAROC GRANT THORNTON a été renouvelé pour les exercices 2011, 2012 et 2013 lors de l'AGO ayant statué sur les comptes 2010.
Le cabinet BEA Conseil a été mandaté par l'AGO du 25 mai 2011.

ATTESTATION D'EXAMEN LIMITE DE LA SITUATION INTERMEDIARE AU 30 JUIN 2013

En application des dispositions du Dahir portant loi n°1-93-212 du 21 septembre 1993, tel que modifié et complété, nous avons procédé à un examen limité de la situation intermédiaire de la société AXA CREDIT comprenant le bilan, le hors bilan, le compte de produits et charges, l'état de solde de gestion, le tableau de flux de trésorerie et les états annexes ci-joint relatifs à la période du 1er janvier au 30 juin 2013. Cette situation intermédiaire qui fait ressortir un montant de capitaux propres et assimilés totalisant MAD 179.591.867,64 dont un bénéfice net de MAD 8.221.475,29 relève de la responsabilité des organes de gestion de l'émetteur.

Nous avons effectué notre mission selon les normes de la profession au Maroc relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation intermédiaire ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé des faits qui laissent penser que la situation intermédiaire, ci-jointe, ne donne pas une image fidèle du résultat des opérations du semestre écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société AXA CREDIT arrêtés au 30 juin 2013, conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous vous informons que le contrôle fiscal dont a fait l'objet la société durant les exercices antérieurs et ayant porté sur l'impôt sur les sociétés (IS), la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) et l'impôt sur les revenus (IR) pour les exercices 2003 à 2006, s'est dénoué à l'amiable au cours du 1er semestre 2013.

Le 25 septembre 2013

BEA Conseil

Brahim EL ARIF

FIDAROC GRANT THORNTON

Faiçal MEKOUAR

ATTESTATION D'EXAMEN LIMITE DE LA SITUATION INTERMEDIARE AU 30 JUIN 2012

En application des dispositions du Dahir portant loi n°1-93-212 du 21 septembre 1993, tel que modifié et complété, nous avons procédé à un examen limité de la situation intermédiaire de la société AXA CREDIT comprenant la situation provisoire du bilan, du hors bilan, du compte de produits et charges, de l'état de solde de gestion, du tableau de flux de trésorerie et les états annexes ci-joint relatifs à la période du 1er janvier au 30 juin 2012. Cette situation intermédiaire qui fait ressortir un montant de capitaux propres et assimilés totalisant MAD 184.717.233,02 dont un bénéfice net de MAD 13.588.544,74, relève de la responsabilité des organes de gestion de l'émetteur.

Nous avons effectué notre mission selon les normes de la profession au Maroc relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation intermédiaire ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Votre société a fait l'objet d'un contrôle fiscal au titre de l'impôt sur les sociétés (IS), de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) ainsi que sur les revenus (IR) pour les exercices 2003 à 2006 et a reçu une première notification au titre de l'exercice 2003 en décembre 2007, au titre de l'exercice 2004 en décembre 2008 et au titre des exercices 2005 et 2006 en décembre 2009.

Contestant la majorité des redressements notifiés, la société a déposé une requête formant pourvoi devant la commission national de recours fiscal (CNRF) pour l'ensemble des exercices sous contrôle. A ce stade, compte tenu de l'avancement des procédures en cours, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur le dénouement de contrôle fiscal.

Sur la base de notre examen limité, et à l'exception du point ci-dessus, nous n'avons pas relevé de faits qui laissent penser que la situation intermédiaire, ci-jointe, ne donne pas une image fidèle du résultat des opérations du semestre écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société AXA CREDIT arrêtés au 30 juin 2012, conformément au référentiel comptable admis au Maroc

Le 20 septembre 2012

BEA Conseil
Brahim EL ARIF

FIDAROC GRANT THORNTON
Faïçal MEKOUAR

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES POUR L'EXERCICE 2012

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 25 mai 2011, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints, de la société AXA CREDIT, comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2012. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de KMAD 179.170 dont un bénéfice net de KMAD 8.042.

Responsabilité de la Direction

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalie significative, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'Auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états de synthèse contiennent des anomalies significatives. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états de synthèse.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états de synthèse

Votre société a fait l'objet d'un contrôle fiscal au titre de l'Impôt sur les Sociétés (IS) et de la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA) ainsi que l'Impôt sur les Revenus (IR) pour les exercices 2003 à 2006 et a reçu une première notification au titre de l'exercice 2003 en décembre 2007, au titre de l'exercice 2004 en décembre 2008 et au titre des exercices 2005 et 2006 en décembre 2009.

Contestant la majorité des redressements notifiés, la société a demandé, un pourvoi devant la commission locale de taxation pour les redressements relatifs aux exercices 2003 à 2006. A ce stade, compte tenu de l'avancement des procédures en cours, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur le dénouement de ce contrôle fiscal.

Sous réserve de l'incidence de la situation décrite au paragraphe ci-dessus, nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que la situation financière et du patrimoine de la société AXA CREDIT au 31 décembre 2012, conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Casablanca, le 22 avril 2013
FIDAROC GRANT THORNTON

BEA Conseil

Faïçal MEKOUAR

Brahim EL ARIF

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES POUR L'EXERCICE 2011

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 25 mai 2011, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints, de la société AXA CREDIT, comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2011. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de KMAD 181.329 dont un bénéfice net de KMAD 20.310.

Responsabilité de la Direction

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalie significative, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'Auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états de synthèse contiennent des anomalies significatives. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états de synthèse.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états de synthèse

Votre société a fait l'objet d'un contrôle fiscal au titre de l'Impôt sur les Sociétés (IS) et de la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA) ainsi que l'Impôt sur les Revenus (IR) pour les exercices 2003 à 2006 et a reçu une première notification au titre de l'exercice 2003 en décembre 2007, au titre de l'exercice 2004 en décembre 2008 et au titre des exercices 2005 et 2006 en décembre 2009.

Contestant la majorité des redressements notifiés, la société a demandé, un pourvoi devant la commission locale de taxation pour les redressements relatifs aux exercices 2003 à 2006. A ce stade, compte tenu de l'avancement des procédures en cours, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur le dénouement de ce contrôle fiscal.

Sous réserve de l'incidence de la situation décrite au paragraphe ci-dessus, nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que la situation financière et du patrimoine de la société AXA CREDIT au 31 décembre 2011, conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Casablanca, le 13 avril 2012
FIDAROC GRANT THORNTON
Faïçal MEKOUAR

BEA Conseil
Brahim EL ARIF

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES POUR L'EXERCICE 2010

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 15 mai 2008, nous avons procédé à l'audit des états de synthèse ci-joints, de la société AXA CREDIT, comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2010. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de MAD 157.861.969,82 dont un bénéfice net de MAD 21.439.939,79.

Responsabilité de la Direction

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalie significative, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'Auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états de synthèse contiennent des anomalies significatives. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états de synthèse.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états de synthèse

Votre société a fait l'objet d'un contrôle fiscal au titre de l'Impôt sur les Sociétés (IS) et de la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA) ainsi que l'Impôt sur les Revenus (IR) pour les exercices 2003 à 2006 et a reçu une première notification au titre de l'exercice 2003 en décembre 2007, au titre de l'exercice 2004 en décembre 2008 et au titre des exercices 2005 et 2006 en décembre 2009.

Contestant la majorité des redressements notifiés, la société a demandé, un pourvoi devant la commission locale de taxation pour les redressements relatifs aux exercices 2003 à 2006. A ce stade, compte tenu de l'avancement des procédures en cours, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur le dénouement de ce contrôle fiscal.

Sous réserve de l'incidence de la situation décrite au paragraphe ci-dessus, nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que la situation financière et du patrimoine de la société AXA CREDIT au 31 décembre 2010, conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Casablanca, le 12 avril 2011

FIDAROC GRANT THORNTON

Façal MEKOUAR

FIDUMAC

Mohamed TOUHLALI

III - L'organisme conseil et coordinateur

COORDONNEES DE L'ORGANISME CONSEIL

Organisme conseil	Crédit du Maroc
Représentant	M. Hicham FADILI
Fonction	Directeur Ingénierie Financière
Adresse	48-58 Boulevard Mohammed V, Casablanca
Numéro de téléphone	05.22.47.76.11
Numéro de fax	05.22.47.72.17
Adresse électronique	hicham.fadili@ca-cdm.ma

Attestation

La présente note d'information a été préparée par nos soins et sous notre responsabilité. Nous attestons avoir effectué les diligences nécessaires pour nous assurer de la sincérité des informations qu'elle contient.

Ces diligences ont notamment concerné l'analyse de l'environnement économique et financier d'AXA CREDIT à travers :

- Les commentaires, analyses et statistiques de la Direction Générale d'AXA CREDIT, notamment lors des due diligence effectuées auprès de celles-ci ;
- Les comptes sociaux d'AXA CREDIT pour les exercices 2010, 2011 et 2012;
- Les comptes sociaux d'AXA CREDIT arrêté à fin juin 2012 et fin juin 2013 ;
- Les comptes 2013 estimés par la Direction Générale d'AXA CREDIT
- Les rapports des commissaires aux comptes d'AXA CREDIT pour les exercices 2010, 2011 et 2012 ;
- Les statistiques APSF
- Les attestations d'examen limité des commissaires aux comptes pour les comptes arrêtés à fin juin 2012 et fin juin 2013 ;
- Les rapports de gestion d'AXA CREDIT relatifs aux exercices 2010, 2011 et 2012 ;
- Les procès-verbaux des organes de direction et des assemblées d'actionnaires d'AXA CREDIT pour les exercices 2010, 2011, 2012, 2013 et l'exercice en cours jusqu'à la date de visa

Nous attestons avoir pris toutes les précautions à même de garantir l'objectivité de notre analyse et la qualité de la mission pour laquelle nous avons été mandatés.

Crédit du Maroc

M. Hicham FADILI

IV - Le conseiller juridique

COORDONNEES DU CONSEILLER JURIDIQUE

Conseil Juridique	SOCIETE FIDUCIAIRE DU MAROC
Représentant	M. Jacques HUMBLÉ
Fonction	Administrateur. Conseiller Juridique
Adresse	71, Rue Allal Ben Abdallah, Casablanca
Numéro de téléphone	((212) 522 - 31.46.18
Numéro de fax	(212) 522.31.50.75
Adresse électronique	jh@sfm.co.ma

Attestation

L'opération, objet de la présente note d'information, est conforme aux dispositions statutaires d'AXA CREDIT et à la législation marocaine en matière de droit des sociétés.

La présente opération porte sur l'émission des titres subordonnés. Cette caractéristique ne porte pas atteinte aux règles du droit des souscripteurs d'obtenir le paiement de leurs titres en capital et intérêt.

Toutefois, en cas de liquidation d'AXA CREDIT, ces titres ne seront remboursés qu'après désintéressement de tous les créanciers privilégiés ou chirographaires.

M. Jacques HUMBLÉ

V - Le responsable de l'information et de la communication financière

Pour toutes informations et données financières, prière de contacter :

Raison sociale	AXA CREDIT
Responsable	M. Taoufik SAJID
Fonction	Direction Financière, Supervision Comptable et des Etudes
Adresse	79, Avenue Moulay Hassan 1er, Casablanca
Numéro de téléphone	05.22.43.95.04
Numéro de télécopieur	05.22.44.82.36
Adresse électronique	taoufik.sajid@axacredit.ma

Section II - PRESENTATION DE L'OPERATION

I - Cadre de l'opération

L'émission de dette subordonnée est motivée par la nécessité de renforcer les fonds propres d'AXA CREDIT afin qu'ils soient en harmonie avec son développement et en conformité avec les dispositions réglementaires de Bank Al Maghrib en matière de ratio de solvabilité et la composition des fonds propres tel que exigé par la circulaire 14/G/13.

Conformément à l'article 294 de la loi n° 17/95 telle que complétée et modifiée par la loi 20-05 promulguée par le Dahir 1-08-18 du 23 Mai 2008 relative aux sociétés anonymes, l'assemblée générale ordinaire des actionnaires a seule qualité pour décider ou autoriser l'émission d'obligations ainsi que pour autoriser, le cas échéant, la constitution de sûretés en vue de garantir le remboursement de l'emprunt obligataire.

Cette assemblée peut déléguer au Conseil d'Administration les pouvoirs nécessaires pour procéder, dans un délai de cinq ans, à une ou plusieurs émissions d'obligations et en arrêter les modalités.

Toutefois, dans les sociétés qui ont pour objet principal d'émettre des emprunts obligataires destinés au financement des prêts qu'elles consentent, le Conseil d'Administration est habilité de plein droit, sauf disposition statutaire contraire, à émettre ces emprunts.

L'article 3 des statuts de la société d'AXA CREDIT relatif à l'objet social stipule notamment que la société peut recourir pour les besoins de son activité à toutes les ressources de financement et de refinancement dont la réception des fonds du public, sous forme de dépôt ou autrement, conformément à la législation en vigueur et notamment par émission de bons de société de financement et/ou d'obligations.

Le Président Directeur Général d'AXA CREDIT a proposé au Conseil d'Administration du 25 septembre 2013 l'émission d'obligations subordonnées. Ce même Conseil d'Administration a approuvé l'émission de ces obligations subordonnées et a donné pouvoir à Monsieur Jacques LAGARRIGUE pour arrêter les caractéristiques de l'opération et procéder à sa réalisation y compris la signature de tout document relatif à cette émission.

Par lettre du 03 février 2014 et dans le cadre de la délégation de pouvoir conférée par le Conseil d'Administration du 25 septembre 2013, M. Jacques LAGARRIGUE, Président du Conseil d'Administration, a arrêté les conditions de la dette subordonnée comme suit :

	Tranche A Cotée	Tranche B Non Cotée
Montant de l'émission	MAD 45 000 000	MAD 15 000 000
Nombre de titre à émettre	450 obligations subordonnées	150 obligations subordonnées
Valeur nominale	MAD 100 000	MAD 100 000
Taux	Fixe, en référence à la courbe secondaire des BDT 5 ans au 31/01/2014 soit 4,75% augmenté d'une prime de risque	Fixe, en référence à la courbe secondaire des BDT 5 ans au 31/01/2014 soit 4,75% augmenté d'une prime de risque
Prime de risque	120 pbs	120 pbs
Mode de remboursement	In fine	In fine
Négociabilité des titres	Négociables à la Bourse de Casablanca	Négociables de gré à gré (hors Bourse)

Le président du Conseil d'Administration a décidé de réserver cette opération à deux investisseurs qualifiés à savoir AXA Assurance Maroc et CIMR IDDIKHAR et ce dans des conditions normales de marché.

Conformément aux décisions du Conseil d'Administration du 25 septembre 2013, le Président informe les membres du Conseil d'Administration tenu en date du 28 février 2014, des caractéristiques et conditions définitives de l'émission d'obligations subordonnées. Le dit conseil en prend acte.

Ce même Conseil d'Administration a désigné M. Jacques HUMBLE en tant que mandataire provisoire de la masse des obligataires en attendant la désignation d'un ou plusieurs mandataires par l'assemblée générale ordinaire des obligataires.

La présente émission est réservée aux investisseurs qualifiés de droit marocain tels que listés ci-dessous :

- AXA Assurance Maroc : Entreprise d'assurance et de réassurance régie par la loi 17-99 portant code des assurances;
- CIMR Iddhikhar : Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) régi par le dahir portant loi n° 1-93-213 du 4 rabii II 1414 relatif aux organismes de placement collectif en valeurs mobilières tel que modifié et complété;

II - Objectifs de l'opération

L'émission de dette subordonnée d'AXA CREDIT, a pour principal objectif de renforcer les fonds propres afin d'accompagner le développement de son activité notamment en accroissant sa capacité de distribuer les crédits tout en respectant le ratio de solvabilité tel que défini par Bank AL Maghrib.

III - Structure de l'offre

AXA CREDIT envisage l'émission de 600 obligations subordonnées d'une valeur nominale et au prix d'émission de 100 000 dirhams. Le montant global de l'opération s'élève à 60 000 000 MAD (soixante millions de dirhams) réparti comme suit :

- Une tranche « A », à taux fixe en référence aux taux des BDT 5 ans augmenté de 120 pbs, cotée à la Bourse de Casablanca, d'un montant de quarante cinq millions de dirhams et d'une valeur nominale de 100 000 DHS.
- Une tranche « B », à taux fixe en référence aux taux des BDT 5 ans augmenté de 120 pbs, non cotée à la Bourse de Casablanca, d'un montant de quinze millions de dirhams et d'une valeur nominale de 100 000 DHS.

Le montant total à émettre pour les deux tranches s'établit à 60 millions de dirhams.

La présente émission est réservée aux investisseurs qualifiés de droit marocain suivants :

- AXA Assurance Maroc : Entreprise d'assurance et de réassurance régie par la loi 17-99 portant code des assurances;
- CIMR Iddhikhar : Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) régi par le dahir portant loi n° 1-93-213 du 4 rabii II 1414 relatif aux organismes de placement collectif en valeurs mobilières tel que modifié et complété;

IV - Renseignements relatifs aux obligations subordonnées d'AXA CREDIT

Avertissement : L'obligation subordonnée se distingue de l'obligation classique en raison du rang de créances contractuellement défini par la clause de subordination. L'effet de la clause de subordination est de conditionner, en cas de liquidation de l'émetteur, le remboursement de l'emprunt au désintéressement de tous les créanciers privilégiés ou chirographaires.

a- Caractéristiques de la tranche A (A taux fixe, cotée à la Bourse de Casablanca)

Nature des titres	Obligations subordonnées cotées à la Bourse de Casablanca, dématérialisées par inscription au dépositaire centrale (Maroclear) et inscrites en compte auprès des affiliés habilités
Forme juridique	Au porteur
Montant de la tranche	45 000 000 Dirhams
Nombre de titres à émettre	450 obligations subordonnées
Valeur nominale	100 000 Dirhams
Prix d'émission	100%, soit 100 000 Dirhams
Maturité de l'emprunt	5 ans
Période de souscription	Du 19 mars 2014 au 21 mars 2014 inclus
Date de jouissance	31 mars 2014
Date d'échéance	31 mars 2019
Méthode d'allocation	Tranche réservée à AXA Assurance Maroc
Taux d'intérêt nominal	5,95% Taux d'intérêt fixe déterminé en référence à la courbe secondaire des BDT 5 ans tel que publiée par Bank Al Maghrib au 31 janvier 2014 soit 4,75% augmenté d'une prime de risque de 120 points de base soit 5,95% .
Prime de risque	120 points de base
Intérêts	Les intérêts seront servis annuellement aux dates anniversaires de la date de jouissance de l'emprunt, soit le 31 mars de chaque année. Leur paiement interviendra le jour même ou le premier jour ouvré de bourse suivant le 31 mars si celui-ci n'est pas un jour ouvré de bourse. Les intérêts des obligations subordonnées cesseront de courir à dater du jour où le capital sera mis en remboursement par AXA CREDIT. Aucun report des intérêts ne sera possible dans le cadre de cette opération. Les intérêts seront calculés selon la formule suivante : (Nominal x Taux Facial).
Remboursement du principal	L'emprunt obligataire subordonné, objet de la présente note d'information, fera l'objet d'un remboursement in fine du principal. En cas de fusion, scission ou apport partiel d'actif d'AXA CREDIT intervenant pendant la durée de l'emprunt et entraînant la transmission universelle du patrimoine au profit d'une entité juridique distincte, les droits et obligations au titre des obligations subordonnées seront automatiquement transmis à l'entité juridique substituée dans les droits et les obligations d'AXA CREDIT.

Amortissement/ Remboursement anticipé	<p>AXA CREDIT s'interdit de procéder, pendant toute la durée de l'emprunt, à l'amortissement/remboursement anticipé des obligations subordonnées, objet de la présente émission.</p> <p>Toutefois, AXA CREDIT se réserve le droit de procéder, avec l'accord préalable de Bank Al-Maghrib, à des rachats d'obligations subordonnées sur le marché secondaire, à condition que les dispositions légales et réglementaires le permettent, ces rachats étant sans conséquences pour un souscripteur souhaitant garder ses titres jusqu'à l'échéance normale et sans incidence sur le calendrier de l'amortissement normal. Les obligations subordonnées ainsi rachetées seront annulées.</p>
Clauses d'assimilation	<p>Il n'existe aucune assimilation des obligations subordonnées, objet de la présente note d'information, aux titres d'une émission antérieure.</p> <p>Au cas où AXA CREDIT émettrait ultérieurement de nouveaux titres jouissant à tous égards de droits identiques à ceux de la présente émission, elle pourra, sans requérir le consentement des porteurs, procéder à l'assimilation de l'ensemble des titres des émissions successives, unifiant ainsi l'ensemble des opérations relatives à leur gestion et à leur négociation.</p>
Rang de l'emprunt	<p>Le capital et les intérêts font l'objet d'une clause de subordination telle que définie ci-dessous.</p> <p>L'application de cette clause ne porte en aucune façon atteinte aux règles de droit concernant les principes comptables d'affectation des pertes, les obligations des actionnaires et les droits du souscripteur à obtenir le paiement de ses titres en capital et intérêts.</p> <p>En cas de liquidation d'AXA CREDIT, le remboursement du capital et des intérêts des titres subordonnés de la présente émission n'interviendra qu'après désintéressement de tous les créanciers privilégiés ou chirographaires. Les présents titres subordonnés interviendront au remboursement au même rang que tous les autres emprunts subordonnés qui pourraient être émis ultérieurement par AXA CREDIT tant au Maroc qu'à l'international, proportionnellement à leur montant, le cas échéant.</p>
Maintien de l'emprunt à son rang	<p>AXA CREDIT s'engage, jusqu'au remboursement effectif de la totalité des titres du présent emprunt à n'instituer en faveur d'autres titres subordonnés qu'il pourrait émettre ultérieurement, aucune priorité quant à leur rang de remboursement en cas de liquidation, sans consentir les mêmes droits aux titres subordonnés du présent emprunt.</p>
Cotation des titres	<p>Les obligations, objet de la tranche A, seront cotées à la Bourse de Casablanca et feront ainsi l'objet d'une demande d'admission au compartiment obligataire de la Bourse de Casablanca. Leur date de cotation est prévue le 26 mars 2014 sur le compartiment obligataire, sous le Code n° 990166 et sous le Ticker n°OB166.</p> <p>Pour être cotée à la Bourse de Casablanca, le montant alloué à la tranche A doit être supérieur ou égal à 20 000 000 MAD.</p> <p>Si à la clôture de la période de souscription, le montant alloué à la tranche A est inférieur à 20 000 000 MAD, les souscriptions relatives à cette tranche seront annulées.</p>
Procédure de première cotation	<p>La cotation de la tranche A sera effectuée par une cotation directe conformément aux articles 1.2.6 et 1.2.22 du Règlement Général de la Bourse des Valeurs.</p>
Négociabilité des titres	<p>Les obligations subordonnées, objet de la présente tranche, sont librement négociables à la Bourse de Casablanca.</p> <p>Il n'existe aucune restriction imposée par les conditions de l'émission à la libre négociabilité des obligations subordonnées.</p>
Enregistrement de l'opération à la Bourse de Casablanca	<p>L'organisme chargé de l'enregistrement de l'opération à la Bourse de Casablanca est la société de bourse Crédit du Maroc Capital.</p>
Garantie	<p>La présente émission ne fait l'objet d'aucune garantie particulière.</p>
Notation	<p>La présente émission n'a pas fait l'objet d'une demande de notation.</p>

Libération des fonds	Les obligations à émettre seront libérées à leur souscription.
Représentation de la masse des obligataires	En attendant la tenue de l'assemblée générale ordinaire des obligataires, le Conseil d'Administration tenu en date du 28 février 2014 a désigné M. Jacques HUMBLE en tant que mandataire provisoire de la masse des porteurs d'obligations.
Droit applicable	Droit marocain ;
Juridiction compétente	Tribunal de commerce de Casablanca.

b- Caractéristiques de la tranche B (A taux fixe, non cotée à la Bourse de Casablanca)

Nature des titres	Obligations subordonnées non cotées à la Bourse de Casablanca, dématérialisées par inscription au dépositaire centrale (Maroclear) et inscrites en compte auprès des affiliés habilités
Forme juridique	Au porteur
Montant de la tranche	15 000 000 Dirhams
Nombre de titres à émettre	150 obligations subordonnées
Valeur nominale	100 000 Dirhams
Prix d'émission	100%, soit 100 000 Dirhams
Maturité de l'emprunt	5 ans
Période de souscription	Du 19 mars 2014 au 21 mars 2014 inclus
Date de jouissance	31 mars 2014
Date d'échéance	31 mars 2019
Méthode d'allocation	Tranche Réservée à CIMR Iddikhar
Taux d'intérêt nominal	5,95% Taux d'intérêt fixe déterminé en référence à la courbe secondaire des BDT 5 ans tel que publiée par Bank Al Maghrib au 31 janvier 2014 soit 4,75% augmenté d'une prime de risque de 120 points de base soit 5,95% .
Prime de risque	120 points de base
Intérêts	Les intérêts seront servis annuellement aux dates anniversaires de la date de jouissance de l'emprunt, soit le 31 mars de chaque année. Leur paiement interviendra le jour même ou le premier jour ouvré de bourse suivant le 31 mars si celui-ci n'est pas un jour ouvré de bourse. Les intérêts des obligations subordonnées cesseront de courir à dater du jour où le capital sera mis en remboursement par AXA CREDIT. Aucun report des intérêts ne sera possible dans le cadre de cette opération. Les intérêts seront calculés selon la formule suivante : (Nominal x Taux Facial).
Remboursement du principal	L'emprunt obligataire subordonné, objet de la présente note d'information, fera l'objet d'un remboursement in fine du principal. En cas de fusion, scission ou apport partiel d'actif d'AXA CREDIT intervenant pendant la durée de l'emprunt et entraînant la transmission universelle du patrimoine au profit d'une entité juridique distincte, les droits et obligations au titre des obligations subordonnées seront automatiquement transmis à l'entité juridique substituée dans les droits et les obligations d'AXA CREDIT.

Amortissement/Remboursement anticipé	<p>AXA CREDIT s'interdit de procéder, pendant toute la durée de l'emprunt, à l'amortissement/remboursement anticipé des obligations subordonnées, objet de la présente émission.</p> <p>Toutefois, AXA CREDIT se réserve le droit de procéder, avec l'accord préalable de Bank Al-Maghrib, à des rachats d'obligations subordonnées sur le marché secondaire, à condition que les dispositions légales et réglementaires le permettent, ces rachats étant sans conséquences pour un souscripteur souhaitant garder ses titres jusqu'à l'échéance normale et sans incidence sur le calendrier de l'amortissement normal. Les obligations subordonnées ainsi rachetées seront annulées.</p>
Clauses d'assimilation	<p>Il n'existe aucune assimilation des obligations subordonnées, objet de la présente note d'information, aux titres d'une émission antérieure.</p> <p>Au cas où AXA CREDIT émettrait ultérieurement de nouveaux titres jouissant à tous égards de droits identiques à ceux de la présente émission, elle pourra, sans requérir le consentement des porteurs, procéder à l'assimilation de l'ensemble des titres des émissions successives, unifiant ainsi l'ensemble des opérations relatives à leur gestion et à leur négociation.</p>
Rang de l'emprunt	<p>Le capital et les intérêts font l'objet d'une clause de subordination telle que définie ci-dessous.</p> <p>L'application de cette clause ne porte en aucune façon atteinte aux règles de droit concernant les principes comptables d'affectation des pertes, les obligations des actionnaires et les droits du souscripteur à obtenir le paiement de ses titres en capital et intérêts.</p> <p>En cas de liquidation d'AXA CREDIT, le remboursement du capital et des intérêts des titres subordonnés de la présente émission n'interviendra qu'après désintéressement de tous les créanciers privilégiés ou chirographaires. Les présents titres subordonnés interviendront au remboursement au même rang que tous les autres emprunts subordonnés qui pourraient être émis ultérieurement par AXA CREDIT tant au Maroc qu'à l'international, proportionnellement à leur montant, le cas échéant.</p>
Maintien de l'emprunt à son rang	<p>AXA CREDIT s'engage, jusqu'au remboursement effectif de la totalité des titres du présent emprunt à n'instituer en faveur d'autres titres subordonnés qu'il pourrait émettre ultérieurement, aucune priorité quant à leur rang de remboursement en cas de liquidation, sans consentir les mêmes droits aux titres subordonnés du présent emprunt.</p>
Négociabilité des titres	<p>De gré à gré.</p> <p>Il n'existe aucune restriction imposée par les conditions de l'émission à la libre négociabilité des obligations subordonnées.</p>
Garantie	<p>La présente émission ne fait l'objet d'aucune garantie particulière.</p>
Notation	<p>La présente émission n'a pas fait l'objet d'une demande de notation.</p>
Libération des fonds	<p>Les obligations à émettre seront libérées à leur souscription.</p>
Représentation de la masse des obligataires	<p>En attendant la tenue de l'assemblée générale ordinaire des obligataires, le Conseil d'Administration tenu en date du 28 février 2014 a désigné M. Jacques HUMBLE en tant que mandataire provisoire de la masse des porteurs d'obligations.</p>
Droit applicable Juridiction compétente	<p>Droit marocain ; Tribunal de commerce de Casablanca.</p>

V - Calendrier de Cotation à la Bourse de Casablanca

Ordres	Etapes	Délais Au plus tard
1	Réception par la Bourse de Casablanca du dossier complet de l'opération	10/03/2014
2	Emission par la Bourse de Casablanca de l'avis d'approbation pour la tranche A et du calendrier de l'opération	11/03/2014
3	Réception par la Bourse de Casablanca de la note d'information visée par le CDVM	11/03/2014
4	Publication de l'avis d'introduction de la tranche A au bulletin de la cote	12/03/2014
5	Publication par l'émetteur de l'extrait de la note d'information dans un journal d'annonce légale	13/03/2014
6	Ouverture de la période de souscription	19/03/2014
7	Clôture de la période de souscription	21/03/2014
8	Réception par la Bourse de Casablanca des résultats de l'opération	24/03/2014
9	- Admission des obligations de la tranche A - Annonce des résultats de l'opération au bulletin de la cote pour la tranche A - Enregistrement de la transaction en Bourse	26/03/2014
10	- Règlement livraison	31/03/2014

VI - Caractéristiques de cotation des obligations de la tranche A

Date de première cotation	26 mars 2014
Code	990166
Ticker	OB166
Procédure de première cotation	Cotation directe

VII - Intermédiaire financier

Type d'intermédiaires financiers	Nom	Adresse
Conseiller et coordinateur global de l'opération	Crédit du Maroc	48-58, Bld Mohammed V Casablanca
Organisme Centralisateur	Crédit du Maroc	48-58, Bld Mohammed V Casablanca
Dépositaire Central	Maroclear	18, Cité Laia Route d'El Jadida Casablanca
Etablissement chargé de l'enregistrement auprès de la Bourse de Casablanca	Crédit du Maroc Capital	8, Rue Ibnou Hilal - Quartier Racine, Casablanca

VIII - Modalités de souscription

a- Période de souscription

La période de souscription à la présente émission débutera le 19 mars 2014 et sera clôturée le 21 mars 2014 inclus.

b- Souscripteurs

La souscription primaire des obligations subordonnées, objet de la présente note d'information, est réservée à deux investisseurs qualifiés de droit marocain tels que listés ci-après :

- AXA Assurance Maroc : Entreprise d'assurance et de réassurance agréée et régie par la loi n°17-99 portant Code des Assurances.
- CIMR Iddhikhar : Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) régi par le Dahir portant loi n°1-93-213 du rabii II 1414 (21 septembre 1993) relatif aux organismes de placement collectif en valeurs mobilières tel que modifié et complété;

Les souscriptions sont toutes en numéraire.

c- Identification des souscripteurs

Préalablement à la réalisation de la souscription des obligations subordonnées AXA CREDIT par un souscripteur, l'organisme centralisateur s'assure que le représentant bénéficie de la capacité à agir soit en sa qualité de représentant légal, soit au titre d'un mandat dont il bénéficie.

d- Modalités de traitement des ordres

➤ Modalités de Centralisation des ordres

Le CDM, en tant qu'organisme centralisateur des ordres, recueillera au cours de la période de souscription tous les bulletins de souscription renseignés et liés à l'opération d'émission d'emprunt obligataire subordonné objet de la présente note d'information. Ces bulletins seront fermes et irrévocables après la clôture de la période de souscription.

➤ Allocations des ordres

La présente émission est réservée à deux investisseurs qualifiés de droit marocain réparti comme suit :

	Tranche A Cotée	Tranche B Non Cotée
Montant de l'émission	MAD 45 000 000	MAD 15 000 000
Nombre de titres à émettre	450 obligations subordonnées	150 obligations subordonnées
Mode d'allocation	Tranche réservée à AXA Assurance Maroc	Tranche réservée à CIMR IDDIKHAR

Le montant adjugé pour les deux tranches confondues ne pourra, en aucun cas, dépasser soixante millions de dirhams pour l'ensemble de l'émission.

Dans le cas où l'émission n'est pas entièrement souscrite, les souscriptions reçues seront réputées non venues.

e- Modalités d'enregistrement

A l'issue de l'allocation, les titres attribués à chaque souscripteur sont enregistrés dans son compte titres le jour du Règlement / Livraison.

L'organisme chargé de l'enregistrement de l'opération est la société de bourse Crédit du Maroc Capital.

f- Modalités de règlement et livraison des titres

➤ Modalités de versement des souscriptions

Le règlement / livraison entre l'émetteur (AXA CREDIT) et les souscripteurs (AXA Assurance et CIMR IDDIKHAR) interviendra selon la procédure en vigueur et se fera à la date de jouissance prévue le 31 mars 2014. Les titres sont payables au comptant, en un seul versement et inscrits au nom des souscripteurs le 31 mars 2014.

➤ **Domiciliaire de l'émission**

Le Crédit du Maroc est désigné en tant que domiciliaire de l'opération, chargée d'exécuter toutes les opérations inhérentes aux titres émis dans le cadre de l'émission, objet de la présente note d'information.

g- **Modalités de publication des résultats de l'opération**

Les résultats de l'opération seront publiés par la Bourse de Casablanca au Bulletin de la Cote le 26 mars 2014 et par AXA CREDIT dans un journal d'annonces légales trois jours ouvrés suivant cette date.

IX - Régime Fiscal

L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que le régime fiscal marocain est présenté ci-dessous à titre indicatif et ne constitue pas l'exhaustivité des situations fiscales applicables à chaque investisseur.

Ainsi, les Investisseurs désireux de participer à la présente opération sont invités à s'assurer auprès de leur conseiller fiscal de la fiscalité qui s'applique à leur cas particulier.

Sous réserve de modifications légales ou réglementaires, le régime actuellement en vigueur est le suivant :

h- **Revenus**

Les produits de placement à revenu fixe sont soumis selon le cas à l'Impôt sur les Sociétés (IS) ou à l'impôt sur le revenu (IR).

➤ **Personnes Résidentes**

▪ **Personnes soumises à l'IS**

Les produits de placement à revenu fixe sont soumis à une retenue à la source de 20%, imputable sur le montant des acomptes provisionnels et éventuellement sur le reliquat de l'IS de l'exercice au cours duquel la retenue a été opérée. Dans ce cas, les bénéficiaires doivent décliner, lors de l'encaissement desdits produits :

- La raison sociale et l'adresse du siège social ou du principal établissement ;
- Le numéro du registre du commerce et celui de l'article d'imposition à l'impôt sur les sociétés.

▪ **Personnes soumises à l'IR**

Les produits de placement à revenu fixe sont soumis à l'IR au taux de :

- 30% pour les bénéficiaires personnes physiques qui ne sont pas soumises à l'IR selon le régime du bénéfice net réel (BNR) ou le régime du bénéfice net simplifié (BNS) ;
- 20% imputable sur la cotisation de l'IR avec droit de restitution pour les bénéficiaires personnes morales et personnes physiques soumises à l'IR selon le régime du BNR ou du BNS. Lesdits bénéficiaires doivent décliner lors de l'encaissement desdits revenus :
 - Leur nom, prénom, adresse et numéro de la CIN ;
 - Leur numéro d'article d'imposition à l'IR.

i- **Plus-values**

➤ **Personnes Résidentes**

▪ **Personnes Morales**

Conformément aux dispositions du CGI, les profits de cession des obligations et autres titres de créances sont soumis, selon le cas, soit à l'IR soit à l'IS.

X - Charges relatives à l'opération

Les frais de l'opération à la charge de l'émetteur sont estimés à environ 0,5% HT du montant de l'opération. Ils comprennent notamment les charges suivantes :

- Les frais légaux
- Le conseil financier
- Le conseil juridique ;
- Les frais de courtage ;
- La communication ;
- La commission relative au Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières ;
- La commission relative à la cotation à la Bourse de Casablanca ;
- Le Dépositaire Central, Maroclear.

Section III - PRESENTATION GENERALE D'AXA CREDIT

I - Renseignements à caractère général

Dénomination sociale	AXA CREDIT
Siège social	79, Avenue Moulay Hassan 1er, Casablanca
Téléphone	05.22.43.95.15
Télécopie	05.22.44.82.36
Site web	www.axacredit.ma
Forme juridique	Société Anonyme
Date de constitution	1954
Durée de vie	99 ans
N° du registre de commerce	22 829 - Casablanca
Exercice social	du 1er janvier au 31 Décembre
Capital social au 31/12/2013	60 000 000 dirhams
Objet social	<p>Conformément à l'article 3 des statuts, AXA CREDIT a pour objet :</p> <ul style="list-style-type: none">▪ De faire pour elle-même, pour le compte de tiers ou en participation toutes opérations financières, industrielles et commerciales, et en particulier, toutes opérations de financement et de crédit ayant pour but de permettre ou faciliter le paiement à terme de tout véhicule automobile, tout bien meuble ou immeuble et en général, de tout matériel industriel, commercial, agricole et domestique▪ Le financement direct par le biais de crédits personnels et de crédits à la consommation, pour l'acquisition de biens et services;▪ L'achat des dits véhicules, matériels, biens mobiliers et immobiliers, leur revente soit comptant, soit à terme, et leur location ;▪ La création, l'acquisition, la location et l'exploitation, soit pour elle-même, soit pour le compte de tiers, de tous immeubles, fonds de commerce, magasins, ateliers nécessaires aux opérations sociales ou pouvant favoriser le développement ;▪ De recourir pour les besoins de son activité à toutes les sources de financement et de refinancement dont la réception de fonds du public, sous forme de dépôt ou autrement, conformément à législation en vigueur et notamment par émission de Bons de Sociétés de Financement et/ou obligations.▪ Le tout conformément à l'agrément délivré à la société par l'arrêté de Monsieur le Ministre des finances, en date du 18 juin 1996, en qualité de société de financement pour effectuer les opérations de crédit à la consommation ;▪ La prise de participation, directe ou indirecte, soit par elle-même, soit pour le compte de tiers ou en participation, sous quelque forme que ce soit, dans toutes opérations financières commerciales, industrielles, mobilières se rattachant, directement ou indirectement à l'objet de la société, soit par voie de création de sociétés nouvelles d'apport, de fusion, de prise d'intérêts, d'achat de titres ou droits sociaux ou autrement ;▪ Plus généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher, directement ou indirectement aux objets cités ci-dessus.

Textes législatifs et réglementaires

AXA CREDIT est régie par le dahir portant Loi n° 17-95 telle que complétée et modifiée par la loi 20-05 promulguée par le Dahir 1-08-18 du 23 Mai 2008 portant promulgation de la loi 20-05.

De par son activité, elle est régie par les dahirs et circulaire suivants :

- Dahir n° 1-05-178 du 14 février 2006 portant promulgation de la loi n°34-03 relative aux établissements de crédit et organismes assimilés.
- Circulaire BAM n°19/G/06 du 23/10/2006 relative au taux maximum des intérêts conventionnels des établissements de crédits
- Arrêté du Ministre des finances et de la privatisation du 29/09/2006 déterminant le taux maximum des intérêts conventionnels

De par sa cotation à la Bourse des Valeurs, elle est soumise à toutes les dispositions légales et réglementaires relatives aux marchés financiers et notamment :

- Le Dahir portant loi n°1-93-211 du 21 septembre 1993 relatif à la Bourse des Valeurs modifié et complété par les lois 34-96, 29-00, 52-01 et 45-06 ;
- Le Règlement Général de la Bourse des Valeurs approuvé par l'Arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances n°499-98 du 27 juillet 1998 et amendé par l'Arrêté du Ministre de l'Economie, des Finances, de la Privatisation et du Tourisme n°1960-01 du 30 octobre 2001. Celui-ci a été modifié par l'amendement de juin 2004 entré en vigueur en novembre 2004 et par l'arrêté n°1268-08 du 07/07/2008;
- Le Dahir portant loi n°1-93-212 du 21 septembre 1993 relatif au Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières et aux informations exigées des personnes morales faisant appel public à l'épargne tel que modifié et complété par la loi n°23-01, 36-05 et 44-06 ;
- Le règlement général du CDVM approuvé par l'arrêté du Ministre de l'économie et des finances n°822-08 du 14 avril 2008 ;
- Dahir n°1-96-246 du 9 janvier 1997 portant promulgation de la loi n°35-96 relative à la création d'un dépositaire central et à l'institution d'un régime général de l'inscription en compte de certaines valeurs tel que modifié et complété par la loi n°43-02 ;
- Règlement général du dépositaire central approuvé par l'arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances n°932-98 du 16 avril 1998 et amendé par l'arrêté du Ministre de l'Economie, des Finances, de la Privatisation et du Tourisme n°1961-01 du 30 octobre 2001 et par l'arrêté n°77-05 du 17 mars 2005 ;
- Dahir n°1-04-21 du 21 avril 2004 portant promulgation de la loi n°26-03 relative aux offres publiques sur le marché boursier marocain tel que modifiée et complétée par la loi 46-06.

De par l'opération d'émission de bons de sociétés de financement, AXA CREDIT est régie par les textes suivants :

- Le Dahir 1-95-03 du 26 janvier 1995 portant promulgation de la loi n° 35-94 relative à certains titres de Créances Négociables modifié par le dahir 1-08-95 du 20 octobre 2008 portant promulgation de la loi 33-06 relative à la titrisation des créances.

Lieu de consultation des documents juridiques

L'ensemble des documents juridiques devant être mis à la disposition des actionnaires conformément à la réglementation applicable, notamment les statuts, les procès-verbaux des assemblées générales et les rapports des commissaires aux comptes, les rapports d'activité, peuvent être consultés au siège social.

Tribunal compétent en cas de litiges

Tribunal de commerce de Casablanca

Régime Fiscal

AXA CREDIT est régie par la législation commerciale et fiscale en vigueur applicable aux sociétés de financement. Elle s'acquitte d'un IS de 37% et applique à ses clients un taux de TVA de 10%.

II - Renseignements sur le capital d'AXA CREDIT

Le montant du capital social d'AXA CREDIT s'établit à 60 000 000 dirhams, entièrement libéré et réparti en 600 000 titres d'une valeur nominale de 100 dirhams, numérotés de 1 à 600 000.

EVOLUTION DU CAPITAL SOCIAL

L'évolution historique du capital de la Société est présentée dans le tableau ci-dessous :

Année	Capital initial en dirhams	Nature de l'opération	Nombre d'actions créées	Nominal	Prix par action	Montant de l'augmentation en capital en Dirhams	Capital final en Dirhams
1990	25 000 000	Intégration de réserves	70 000	100	100	7 000 000	32 000 000
1990	32 000 000	Augmentation en numéraire	80 000	100	100	8 000 000	40 000 000
1995	40 000 000	Augmentation en numéraire	100 000	100	100	10 000 000	50 000 000
1995	50 000 000	Augmentation en numéraire	100 000	100	100	10 000 000	60 000 000

Source : AXA CREDIT

Le capital social de la société AXA CREDIT n'a subi aucune modification depuis 1995.

EVOLUTION DE LA STRUCTURE D'ACTIONNARIAT D'AXA CREDIT

L'évolution du capital d'AXA CREDIT lors de ces 5 derniers exercices s'articule comme suit :

Actionnariat	2009		2010		2011		2012		2013	
	% du capital détenu	% des droits de vote détenus	% du capital détenu	% des droits de vote détenus	% du capital détenu	% des droits de vote détenus	% du capital détenu	% des droits de vote détenus	% du capital détenu	% des droits de vote détenus
AXA Assurance Maroc	87,16%	87,16%	87,16%	87,16%	87,16%	87,16%	87,16%	87,16%	62,16%	62,16%
CIMR	-	-	-	-	-	-	-	-	25,00%	25,00%
Flottant	11,41%	11,41%	11,41%	11,41%	11,41%	11,41%	11,41%	11,41%	11,41%	11,41%
Epargne Croissance	1,43%	1,43%	1,43%	1,43%	1,43%	1,43%	1,43%	1,43%	1,43%	1,43%

Source : AXA CREDIT

Le capital d'AXA CREDIT est contrôlé directement par AXA Assurance Maroc² qui détient 62,16%.

Le flottant a été réduit depuis 2008, suite à une opération de ramassage en bourse initiée par AXA Assurance Maroc. En date du 26 septembre 2013, la Caisse Interprofessionnelle Marocaine de Retraite (CIMR) a acquis 150 000 actions d'AXA CREDIT, soit 25 % du capital de la filiale du crédit à la consommation d'Axa Assurance Maroc.

A la suite de cette transaction, Axa Assurance Maroc réduit son contrôle sur la société à hauteur de 62,16 %. La société Epargne Croissance est une société de gestion de participation détenue à hauteur de 99,6% par AXA Assurance Maroc.

STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT AU 31/12/2013

L'actionnariat au 31 décembre 2013 d'AXA CREDIT est détaillé dans le tableau ci-dessous :

Actionnaires	Nombre d'actions détenues	% du capital détenu	Nombre de droits de vote détenus	% des droits de vote détenus
AXA Assurances Maroc	372 981	62,16%	372 981	62,16%
CIMR	150 000	25,00%	150 000	25,00%
Flottant	68 421	11,41%	68 421	11,41%
Epargne Croissance	8 598	1,43%	8 598	1,43%
Total	600 000	100%	600 000	100%

Source : AXA CREDIT

² AXA Assurance Maroc est née en 2000 de la fusion entre AXA Al Amane et la Compagnie Africaine d'Assurances.

Toutes les actions bénéficient des mêmes droits tant dans la répartition des bénéfices que dans la répartition du boni de liquidation. Chaque action confère à son détenteur un droit de vote lors de la tenue des assemblées. Il n'existe pas d'action à droit de vote double.

PACTE D'ACTIONNAIRE

A la connaissance d'AXA CREDIT, aucun pacte d'actionnaires ne lie les actionnaires d'AXA CREDIT.

RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX PRINCIPAUX ACTIONNAIRES

AXA Assurance Maroc

Activité	Assurance et réassurance
Primes émises au 31/12/2012	2 691,6 MDH
Résultat net au 31/12/2012	377 MDH
Situation nette au 31/12/2012	4 877,4 MDH
Actionnariat	AXA Holding Maroc : 100%
Principales participations au 31/12/2013	AXA CREDIT : 62,16%

Source : AXA CREDIT

Epargne Croissance

Activité	Société de participation
Produits financiers au 31/12/2012	7,1 MDH
Résultat net au 31/12/2012	4,2 MDH
Situation nette au 31/12/2012	49,5 MDH
Actionnariat	AXA Assurance Maroc : 99,6%

Source : AXA CREDIT

CAISSE INTERPROFESSIONNELLE MAROCAINE DE RETRAITE

Activité	Assurance et réassurance
Contributions encaissées au 31/12/2012	6 182,05 MDH
Produits financiers au 31/12/2012	1797 MDH
Pensions servies au 31/12/2012	2 816,2 MDH
Réserve de prévoyance au 31/12/2012	28 440 MDH

Source : AXA CREDIT

III - Notation

Néant.

IV - Nantissement d'actions

Néant.

V - Nantissement d'actifs

Néant.

VI - Politique de distribution des dividendes

	2010	2011	2012
Rtat net social - MDH	21,4	20,3	8,0
Dividendes distribués en n+1 - MDH	13,8	10,2	7,8
Taux de distribution (%)	64%	50%	97%
Nombre d'actions	600 000	600 000	600 000
Résultat net par action - DH	35,7	33,9	13,4
Dividende par action - DH	23,0	17,0	13,0

Source: AXA CREDIT

L'article 35 des statuts, stipule que le bénéfice distribuable est constitué par le bénéfice de l'exercice net diminué des pertes antérieures et des sommes à porter en réserve en application de la loi et des statuts et augmenté du report bénéficiaire des exercices précédents.

L'article 36 des statuts, les modalités de mise en paiement des dividendes sont fixées par l'assemblée générale, ou à défaut, par le Conseil d'Administration.

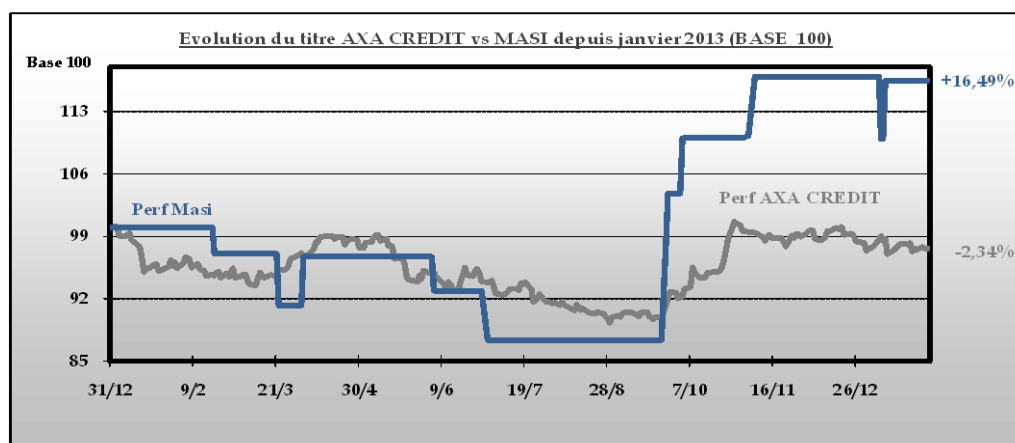
La mise en paiement des dividendes en numéraire doit avoir lieu dans un délai maximal de neuf mois après la clôture de l'exercice, sauf prolongation de ce délai par ordonnance du président du tribunal statuant en référé à la demande du conseil d'administration.

Les AGO des trois dernières années, ont décidé la distribution d'un dividende respectif de 13 DH, 17 DH et 23 DH par action, soit des montants respectifs de 7,8 MDH, 10,2 MDH et 13,8 MDH correspondant à des taux de distribution de 97%, 50% et 64%.

VII - Marché des titres d'AXA CREDIT

CARACTERISTIQUES DES ACTIONS AXA CREDIT

Les actions AXA CREDIT sont cotées à la Bourse de Casablanca sous le Ticker AXR et le code 2800.



Source : Bourse de Casablanca

Sur la période s'étalant du 01/01/2013 au 23/09/2013, le titre AXA CREDIT a emprunté une trajectoire baissière. En effet, débutant l'année 2013 sur un prix de 340,00 MAD, la valeur a accusé une contre-performance de 12,6%, fixant, ainsi, son cours à 297,0 MAD le 23 septembre 2013.

A compter de cette date, le titre a tiré profit de la progression du MASI pour se stabiliser à son niveau le plus haut de 397,05 MAD et ce, du 07/11/2013 au 06/01/2014. Après ce pic, la valeur a connue une légère correction avant de se stabiliser à 396,05 MAD du 09/01/2014 jusqu'à la fin de la période étudiée.

LES BONS DE SOCIÉTÉS DE FINANCEMENTS EMIS PAR AXA CREDIT

Le conseil d'administration réuni le 16 juillet 2008 a autorisé l'émission de bons de sociétés de financement pour un montant total plafonné à 500 millions de dirhams.

Le conseil d'administration réuni le 26 mars 2012 a autorisé l'augmentation du plafond d'émission de bons de sociétés de financement pour le porter de 500 millions de dirhams à 700 millions de dirhams.

A cet effet, la société AXA CREDIT a émis dans le public des BSF portant intérêt en représentation d'un droit de créance pour une durée de 5 ans.

Libellé	Nombre de Bons	Nominal Global	Taux Facial	Maturité	Date de jouissance	Date d'admission	Date d'échéance
BSF AXA CREDIT	1500	150 000 000	4,10%	5 ans	05/10/2011	05/10/2011	05/10/2016

L'encours au 31/12/2013 des BSF est de 150 000 000 MAD.

VIII - Organes d'administration d'AXA CREDIT

CONSEIL D'ADMINISTRATION

AXA CREDIT est une société anonyme à Conseil d'Administration.

D'après les articles 14 et 15 des statuts de la société, la société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins à quinze membres au plus. Les membres du Conseil d'Administration, personnes physiques ou morales, sont nommés pour une durée de six ans par l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires, parmi les actionnaires.

Le Conseil d'Administration d'AXA CREDIT, au 31/12/2013, est composé comme suit :

Identité des membres	Fonction	Dates de nomination ou de renouvellement	Date d'expiration du mandat
M. Jacques LAGARRIGUE Président Directeur Général d'AXA CREDIT	Président	AGO du 20/05/2010	AGO statuant sur les comptes 2016
AXA Assurance Maroc représentée par Michel HASCOET: Président Directeur Général	Administrateur	AGO du 12/10/2012	AGO statuant sur les comptes 2017
M. Frederic GERMAIN	Administrateur	AGO du 24/05/2012	AGO statuant sur les comptes 2018
M. Azzdine BELAMMARI	Administrateur	AGO du 12/10/2012	AGO statuant sur les comptes 2015

Le Conseil d'Administration se réunit aussi souvent que la loi et que la bonne marche des affaires de la société le nécessite, sur la convocation de son président.

Pour la validité des délibérations, la présence effective de la moitié au moins des administrateurs est nécessaire.

Toutefois, sont réputés présents, pour le calcul du quorum et de la majorité, les administrateurs qui participent à la réunion du Conseil d'Administration par les moyens de visioconférence ou moyens équivalents permettant leur identification.

Les dites délibérations sont constatées par des procès-verbaux établis conformément aux dispositions légales en vigueur et signés par le président de séance et par au moins un administrateur ou, en cas d'empêchement du président, par deux administrateurs au moins.

ASSEMBLEES GENERALES DES ACTIONNAIRES

Les décisions collectives des actionnaires sont prises en Assemblées générales, lesquelles sont qualifiées d'Ordinaires ou d'Extraordinaires, selon la nature des décisions qu'elles sont appelées à prendre.

Les délibérations des Assemblées Générales obligent tous les actionnaires, mêmes absents, dissidents ou incapables ou privés du droit de vote.

Les Assemblées Générales sont convoquées ;

- par le Conseil d'Administration ;
- ou, à défaut, par le (ou les) commissaires aux comptes ;
- ou par un mandataire désigné par le président du tribunal de Commerce, statuant en référé à la demande soit d'un ou plusieurs actionnaires réunissant au moins le dixième du capital social soit de tout intéressé en cas d'urgence ;
- ou par le (ou les) liquidateur(s) pendant la période de liquidation ;
- ou par les actionnaires majoritaires en capital ou en droits de vote après une offre publique d'achat ou d'échange ou après une cession d'un bloc de titres modifiant le contrôle de la société.

Les délibérations de l'Assemblée Générale sont constatées par des procès-verbaux signés par les membres du bureau de l'assemblée.

Dans les Assemblées Générales Ordinaires et Extraordinaires, le quorum est calculé sur l'ensemble des actions composant le capital social et, dans les assemblées spéciales, sur l'ensemble des actions de la catégorie intéressée.

Chaque membre de l'assemblée a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

IX - Comité de direction

Le Comité de Direction se réunit mensuellement et chaque fois que nécessaire sur convocation de son président et regroupe les directeurs de départements. Ce comité assure un suivi régulier et permanent de l'exploitation courante, des projets en cours, du budget et des aspects organisationnels. Il est composé de :

- ▶ M. Jacques LAGARRIGUE : Président Directeur Général
- ▶ M. Bachir KADER MOUHADINE : Direction de la Stratégie Commerciale et du Développement
- ▶ M. Taoufik SAJID : Direction Financière, de la Supervision Comptable et des Etudes
- ▶ M. Khalid EL MEZOUARI : Direction des systèmes d'information
- ▶ M. Mohammed MITRI : Inspection Générale

PRINCIPAUX DIRIGEANTS

Monsieur Jacques LAGARRIGUE (63 ans)

Diplômé de Sup de Co Toulouse, M. Jacques LAGARRIGUE a débuté sa carrière professionnelle à SOVAC où il a occupé plusieurs postes de responsabilités pendant 23 ans. M. LAGARRIGUE a occupé en 1996 le poste de Directeur des opérations chez Général Electric avant d'intégrer le Groupe AXA qui le nomme en septembre 2000 à SOMAFIC en qualité de Directeur Général. A partir de 2002, il occupera le poste de Directeur général d'AXA CREDIT puis sera nommé Président Directeur Général en 2004.

Monsieur Bachir KADER MOUHAIIDINE (51 ans)

M. KADER MOUHAIIDINE est détenteur d'une licence en administration économique et sociale de l'université Paris XII. Il a entamé sa carrière à AXA CREDIT en 1994 en tant qu'attaché commercial. Il y a occupé diverses fonctions avant d'être nommé Responsable de coordination commerciale en 2002. A partir de 2003, il sera détaché AXA à AXA CREDIT en tant que Directeur commercial et réseaux. M. KADER MOUHAIIDINE assurera la fonction de Directeur de la Stratégie Commerciale et du Développement à partir de 2008.

Monsieur Taoufik SAJID (37 ans)

M. SAJID est diplômé de l'Ecole Polyfinance en Finance d'Entreprises. Il intègre le Cabinet Ernst & Young en tant que chef de mission senior en septembre 2001. En 2006, il rejoint AXA CREDIT en tant que Directeur Financier de la Supervision Comptable et des Etudes, poste qu'il occupe à ce jour.

Monsieur Khalid EL MEZOUARI (55 ans)

M. EL MEZOUARI est diplômé de l'Institut Technique de Gestion. Après avoir été encadrant dans l'institut technique de gestion appliquée en 1983, il occupera le poste de chef de projet IMS à partir de 1984 jusqu'en 1991. En 1992, il intègre AXA CREDIT où il sera chargé de la Direction informatique.

Monsieur Mohammed MTIRI (39 ans)

M. MTIRI est titulaire d'une Maîtrise des Sciences et Techniques Comptables et Financières (MSTCF) ainsi que d'un Master en Finances des Entreprises. Il débutera sa carrière au sein d'Arthur Andersen en 2000. Il rejoint SOMAFIC en 2001. En 2006, il rejoint AXA CREDIT où il occupe le poste de Directeur de Contrôle interne.

Mademoiselle Fatime Zahra LEMBARKI (32 ans)

Mlle Fatime Zahra Lemb arki est titulaire d'une licence appliquée en économétrie à la faculté des sciences économiques, juridiques et sociales de Casablanca ainsi qu'un Master I en modélisation économique et économétrie à l'université de Montpellier. Elle a débutée sa carrière en 2007 en tant que chargée d'études au sein d'AXA CREDIT. En 2011, elle a été nommée Responsable des risques.

Monsieur Mourad TOUATI (34 ans)

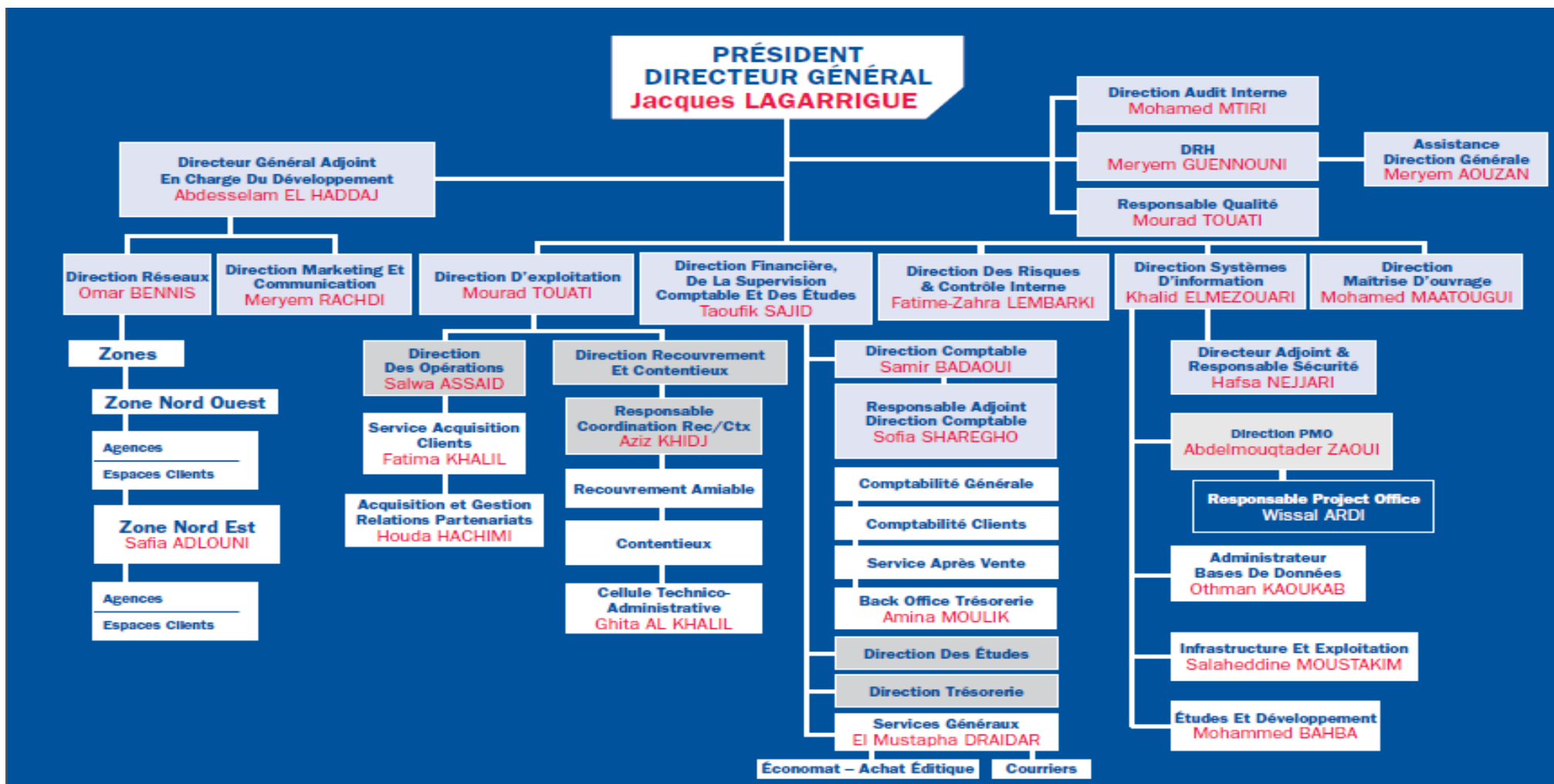
M. Mourad TOUATI est titulaire d'une licence de la Faculté des sciences économiques et de gestion – Université d'Auvergne ainsi qu'un diplôme en management de European School of Management. Il a entamé sa carrière au sein de la Société Marocaine des Carburants en tant que cadre commercial. Ensuite, il a intégré Essaada Assurances où il a occupé le poste de Responsable Service prévoyance. Il intègre AXA CREDIT en 2006 en tant que responsable réseau, et en 2011 il a été nommé Directeur d'Exploitation.

Monsieur Mohammed EL MAATOUGUI (41 ans)

M. Mohammed EL MAATOUGUI est titulaire d'une Licence en Sciences Economiques, d'un DESS en Gestion de Projet Université du Québec à Chicoutimi, ainsi qu'un Master en Gestion de Projet. Il entame sa carrière en tant que Responsable service comptabilité client au sein de SOMAFIC en 1997. Il rejoint AXA CREDIT en 2004, en tant que Responsable département Comptabilité Client. Il occupe actuellement le poste de Responsable de département Maîtrise d'Ouvrage qui occupe depuis 2007.

Madame Meryem GUENNOUNI (30 ans)

Mme Meryem GUENNOUNI est titulaire d'un diplôme des Etudes Supérieure en management et gestion, ainsi qu'un Master 2 en Gestion des Ressources Humaines. Elle rejoint AXA CREDIT en tant que chargée d'études en 2005, et devient Responsable de Direction des études en 2007. En 2010, elle occupe le poste de Responsable Ressources Humaines. Elle est actuellement Directeur des ressources humaines.



X- Gouvernement d'entreprise

REMUNERATION ATTRIBUEE AUX MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION EN 2012

Aucune rémunération n'est versée aux membres du conseil d'administration, en leur qualité d'administrateurs.

REMUNERATION ATTRIBUEE AUX PRINCIPAUX DIRIGEANTS EN 2012

Le montant annuel brut des rémunérations attribuées aux principaux dirigeants d'AXA CREDIT, siégeant au sein du comité de direction s'élève à 7 280,96 KDH.

MONTANT GLOBAL DES PRETS ACCORDES AUX PRINCIPAUX DIRIGEANTS

Néant

CONVENTIONS ENTRE AXA CREDIT, SES ADMINISTRATEURS ET SES PRINCIPAUX DIRIGEANTS EN 2012

En dehors des conventions énumérées ci-après, aucune autre opération n'est conclue entre AXA CREDIT et l'un de ses administrateurs ou directeurs généraux.

Conventions conclues au cours des exercices antérieurs et dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice

➤ **3A-Phone**

- Convention de bail à usage commercial

Administrateurs concernés	M. Michel HASCOET M. Jacques LAGARRIGUE
Bénéficiaire	3A-Phone
Nature et modalités	Facturation de loyers des locaux administratifs d'une superficie de 200 m ² sis avenue Moulay Hassan 1 ^{er} moyennant un loyer mensuel de KMAD 25.
Montant des loyers facturés	300 KMAD HT

Au titre de cette convention la société n'a pas encore encaissé de loyers.

- Convention d'assistance et de mise à disposition de moyen:

Administrateurs concernés	M. Michel HASCOET M. Jacques LAGARRIGUE
Bénéficiaire	3A-Phone
Nature et modalités	Mise à disposition de M. Kader MOUHAIDINE en qualité de Directeur Général Délégué contre la refacturation du 1/5 ^{ème} des charges engagées par AXA CREDIT
Montant des produits rattachés à l'exercice 2012	229 KMAD HT

- Convention d'assistance et de mise à disposition de moyen:

Administrateurs concernés	M. Michel HASCOET M. Jacques LAGARRIGUE
Bénéficiaire	3A-Phone
Nature et modalités	Mise à disposition de M. BADAoui en qualité de Responsable de la comptabilité contre la facturation de 1/10 ^{ème} des charges engagées par AXA CREDIT.
Montant des produits rattachés à l'exercice 2012	53 KMAD HT

- Convention d'assistance et de mise à disposition de moyen:

Administrateurs concernés	M. Michel HASCOET M. Jacques LAGARRIGUE
Bénéficiaire	3A-Phone
Nature et modalités	Mise à disposition de Mme Meryem GUENNOUNI en qualité de Responsable des Ressources Humaines contre la facturation du coût mensuel basé sur le nombre d'effectif de 3A-Phone par rapport au total des effectifs du groupe.
Montant des produits rattachés à l'exercice 2012	70 KMAD HT

- Convention de mise à disposition de moyens humains et matériels pour la gestion et le suivi du système d'information :

Administrateurs concernés	M. Michel HASCOET M. Jacques LAGARRIGUE
Bénéficiaire	3A-Phone
Nature et modalités	Mise à disposition de moyens humains et matériels pour la gestion et le suivi du système d'information
Montant des produits rattachés à l'exercice 2012	1 019 KMAD HT

Les prestations décrites ci avant sont facturées à la fin de chaque trimestre. Au titre de cette convention la société n'a pas encore encaissé ces produits.

➤ **ACREDASSUR**

- Convention de mise à disposition de locaux:

Administrateur concerné	M. Jacques LAGARRIGUE
Bénéficiaire	ACREDASSUR
Nature et modalités	Facturation de loyers des locaux administratifs sis avenue Moulay Hassan 1 ^{er} moyennant un loyer mensuel de 4,5 KMAD HT
Montant des loyers pris en charge à l'exercice 2012	54 KMAD HT

Au titre de cette convention, la société a encaissé en 2012, 50 KMAD HT.

- Convention d'assistance et de mise à disposition de moyen:

Administrateur concerné	M. Jacques LAGARRIGUE
Bénéficiaire	ACREDASSUR
Nature, modalités	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mise à disposition de M. Kader MOUHAIKINE en qualité de Directeur Général Le montant comptabilisé en produits au cours de l'exercice 2012 est de KMAD 229 Hors Taxes.

- Convention d'assistance et de mise à disposition de moyen:

Administrateur concerné	M. Jacques LAGARRIGUE
Bénéficiaire	ACREDASSUR
Nature et modalités	Mise à disposition de M. BADAOUY en qualité de Responsable de la comptabilité
Montant des produits rattachés à l'exercice 2012	53 KMAD HT

- Convention de mise à disposition de moyens techniques:

Administrateur concerné	M. Jacques LAGARRIGUE
Bénéficiaire	ACREDASSUR
Nature et modalités	Mise à disposition de moyens techniques
Montant des produits rattachés à l'exercice 2012	252 KMAD HT

➤ **Société de recouvrement AL BAIDA**

- Convention de mise à disposition de moyens humains:

Administrateurs concernés	M. Michel HASCOET M. Jacques LAGARRIGUE
Bénéficiaire	La société de recouvrement AL BAIDA ⁽³⁾
Nature et modalités	Mise à disposition de M. LAGARRIGUE en qualité de Président Directeur Général
Montant des produits rattachés à l'exercice 2012	374 KMAD HT

Au titre de cette convention, la société a encaissé à fin décembre 2012, 350 KMAD HT.

- Convention de mise à disposition de moyens techniques, administratifs et de savoir faire :

Administrateurs concernés	M. Michel HASCOET M. Jacques LAGARRIGUE
Bénéficiaire	La société de recouvrement AL BAIDA
Nature et modalités	Mise à disposition de moyens techniques, administratifs et de savoir faire
Montant des produits rattachés à l'exercice 2012	343 KMAD HT

Au titre de cette convention, la société a encaissé à fin décembre 2012, 343 KMAD HT.

- Convention de mise à disposition de services associés:

Administrateurs concernés	M. Michel HASCOET M. Jacques LAGARRIGUE
Bénéficiaire	AXA CREDIT
Nature et modalités	Refacturation des prestations d'eau et électricité
Montant des charges liées à l'exercice 2012	459 KMAD HT

Au titre de cette convention, la société a versé à fin décembre 2012 à RECAP ; 380 KMAD HT.

³ La société AL BAIDA (ex-Somafic) exerce une mission de recouvrement. Elle intervient auprès des clients débiteurs pour procéder à la récupération des sommes impayées.

➤ **AXA ASSURANCE MAROC**

- Convention de mise à disposition de locaux:

Administrateur concerné	M. Michel HASCOET
Bénéficiaire	AXA CREDIT
Nature et modalités	Facturation de loyers des locaux administratifs sis Boulevard Mohamed V
Montant des loyers pris en charge à l'exercice 2012	1 187 KMAD HT, somme totalement versée à Axa Assurance Maroc.

Au titre de cette convention, la société a décaissé KMAD 1 089 des charges à fin décembre 2012.

INTERESSEMENT ET PARTICIPATION DU PERSONNEL

Il n'existe pas de contrats d'intéressement du personnel.

COMITE D'AUDIT

Conformément à la Circulaire N°40/G/2007 de Bank-Al-Maghrib relative au contrôle interne des établissements de crédit, AXA CRÉDIT s'est doté d'un comité d'audit.

Les membres :

- M. Jacques LAGARRIGUE ; Président Directeur Général d'AXA CRÉDIT
- M. Frédéric GERMAIN ;

Les commissaires aux comptes :

- M. Brahim EL ARIF ; BEA Conseil
- M. Faiçal MEKOUAR ; FIDAROC GRANT THORNTON

Les invités

- M. Mohammed MTIRI; Directeur d'audit interne
- M. Taoufik SAJID ; Directeur financier supervision comptable et études
- Mme Fatime Zahra LEMBARKI; Directeur des risques et du contrôle interne

Ce comité tient deux réunions par an et a notamment pour attributions de porter une appréciation sur la qualité du système de contrôle interne, notamment la cohérence des dispositifs de mesure, de surveillance et de maîtrise des risques et proposer, le cas échéant, des actions complémentaires.

Section IV - SECTEUR DU CREDIT A LA CONSOMMATION

I - Réglementation en vigueur

Les sociétés de crédit à la consommation sont soumises à un cadre réglementaire strict qui est régi par le Dahir n° 1-05-178 du 15 moharrem 1427 (14 février 2006) portant promulgation de la loi n° 34-03 relative aux établissements de crédit et organismes assimilés, communément appelée « la nouvelle loi bancaire ».

La loi considère comme établissement de crédit les personnes morales qui exercent leur activité au Maroc, quels que soit le lieu de leur siège social, la nationalité des apporteurs de leur capital social ou de leur dotation ou celle de leurs dirigeants et qui effectuent, à titres de profession habituelle, une ou plusieurs des activités suivantes :

- La réception de fonds du public;
- Les opérations de crédit;
- La mise à la disposition de la clientèle de tous moyens de paiement ou leur gestion.

Les modalités d'application de la loi sont fixées principalement par les circulaires du Gouverneur de BAM et les arrêtés du Ministre des Finances.

a- Agrément

Les sociétés de financement en général, et les sociétés de crédit à la consommation en particulier sont soumises obligatoirement à un agrément pour l'exercice de leur activité, délivré par Bank Al-Maghrib après avis conforme du Comité des Etablissements de Crédit.

Les dirigeants des sociétés de financement doivent répondre à des conditions d'honorabilité et d'expérience fixées par la loi et par le gouverneur de BAM.

Les sociétés de financements ne peuvent être constituées que sous la forme de société anonyme à capital fixe, à l'exception de ceux que la loi a dotés d'un statut particulier. Elles doivent, en outre, être dotées d'un capital social minimum de 50 millions de dirhams entièrement libéré.

Les sociétés de financements ne sont pas habilitées à recevoir du public des fonds à vue ou d'un terme égal ou inférieur à deux ans.

Les fusions, les absorptions et les changements qui affectent la nationalité ou le contrôle des sociétés de financement sont subordonnés à un nouvel agrément de la part de BAM.

Par ailleurs, les sociétés de financement ne peuvent exercer comme activités connexes que celles précisées dans les décisions d'agrément qui les concernent ou, éventuellement, dans les dispositions législatives ou réglementaires qui leurs sont propres.

b- Contrôle

Les autorités de contrôle régissant le secteur du crédit à la consommation sont présentées ci-après :

→ Le Ministère des Finances

L'article 42 de la nouvelle loi bancaire définit le rôle du Ministère des Finances vis-à-vis des établissements de crédit : « En vue d'assurer le développement de l'économie, la défense de la monnaie, la protection des déposants et des emprunteurs, le ministre chargé des finances peut fixer par arrêtés, pour l'ensemble des établissements de crédit ou pour chaque catégorie ou sous-catégorie de ces établissements, les conditions de collecte de fonds du public et de distribution de crédits, après avis du Comité des Etablissements de Crédit. ».

→ Bank Al-Maghrib

Bank Al-Maghrib (BAM) est dotée de pouvoirs de surveillance et de contrôle des sociétés de financement.

BAM est l'établissement habilité à délivrer l'agrément nécessaire à l'exercice d'une activité de financement. De même, elle peut, en cas de manquement aux règles, proposer des sanctions ou prononcer des amendes.

BAM a pour mission de prévenir l'ensemble des risques inhérents à l'activité de chaque société de crédit à la consommation. Ces dernières ont pour obligation de se doter d'un système de contrôle interne basé sur les modalités et les règles minimales définies par la circulaire n°40/G/2007 de BAM. Un nombre minimal de conditions doivent être remplies concernant notamment la vérification des procédures internes, la maîtrise des risques et la fiabilité du traitement et de la communication de l'information.

C'est dans cette optique et en vue de renforcer le dispositif préventif de fraude et d'accroître la vigilance des sociétés de financement quant à la cohérence des informations contenues dans les différents documents fournis par les demandeurs de crédit, Bank Al-Maghrib a élaboré une «directive relative aux mesures minimales que les sociétés de financement doivent observer lors de l'octroi de crédits». Cette directive (1/G/11 du 3 février 2011) édicte des mesures minimales à observer pour notamment s'assurer de l'identité du client, de son lieu de résidence, des éléments d'identification de l'employeur et pour mieux cadrer la relation entre sociétés de financement et leurs intermédiaires.

D'autre part, BAM doit s'assurer de la pérennité des sociétés. Pour cela, elle contrôle la situation financière et les résultats des sociétés de crédit à la consommation.

Tout changement au niveau du capital d'une société de crédit à la consommation doit être déclaré à BAM.

Les actionnaires doivent déclarer à cette dernière la détention d'une participation, directe ou indirecte, supérieure ou égale à 5% du capital ou des droits de votes d'une société du secteur. De même, l'accord de BAM est requis lorsqu'une personne physique ou morale a l'intention d'acquérir ou de céder plus de 10%, 20% et 30% du capital d'une société de financement.

Par ailleurs, conformément à la directive de BAM relative aux éléments d'information minimum devant être requis par les établissements de crédit dans le cadre de l'instruction des dossiers de crédit émise le 1^{er} avril 2005, celle-ci intervient également dans le mode de gestion des sociétés de financements.

Enfin BAM, peut s'opposer à la nomination, d'une ou de plusieurs personnes au sein d'organes de contrôle d'établissements de crédit, si ces derniers ne respectent pas un certain nombre de conditions.

→ Commissaires aux comptes

L'article 85 de la nouvelle loi bancaire stipule : « les établissements de crédit sont tenus de désigner deux commissaires aux comptes, après approbation de Bank Al-Maghrib ».

Le renouvellement des mandats des CAC ayant effectué leur mission auprès du même établissement durant deux mandats consécutifs de trois ans, ne peut intervenir qu'à l'expiration d'un délai de 3 ans après le terme du dernier mandat sous réserve de l'approbation de BAM

Les commissaires aux comptes s'assurent de la conformité et de la sincérité des comptes.

c- Conditions d'exercice

Dans le cadre de leur activité, les sociétés de crédit ont pour obligation d'appliquer des règles prudentielles, des normes comptables et s'assurer de la protection de la clientèle.

→ Règles prudentielles

Les sociétés de crédit à la consommation sont soumises à des règles prudentielles qui visent à les prémunir contre différents risques. Elles ont pour obligation légale de respecter trois ratios fixés par les circulaires émises par le Gouverneur de BAM afin de gérer les risques liés à une insuffisance des ressources liquides des sociétés, à une insolvabilité et à la concentration des crédits sur un seul bénéficiaire ou même groupe de bénéficiaires.

Les règles prudentielles en chiffres sont :

- Un coefficient minimum de solvabilité de 12%, défini comme étant un rapport entre d'une part, le total de leurs fonds propres et d'autre part, le total de leurs risques de crédit et de marché pondérés.
- Un coefficient minimum de 9%, défini comme étant un rapport entre d'une part, le total de leurs fonds propres de base et d'autre part, le total de leurs risques de crédit et de marché pondérés. »
- Un coefficient maximum de division des risques de 20%, correspondant au rapport entre, d'une part, le total des risques encourus sur un même bénéficiaire pondéré selon la qualité du client et, d'autre part, les fonds propres nets.

- Un coefficient de liquidité fixé à 100%, donné par le rapport entre les éléments d'actif disponibles et réalisables court terme et les exigibilités à vue ou à court terme.

→ Normes Comptables

Les sociétés de crédit à la consommation sont tenues de respecter les dispositions suivantes en matière de comptabilité :

- Tenue de leur comptabilité en conformité avec le Plan Comptable des Etablissements de Crédit (PCEC) depuis janvier 2000 ;
- Elaboration d'états de synthèse, certifiés conformes aux écritures établies, annuellement ou semestriellement selon que la société de crédit reçoit ou non des fonds du public ;
- Transmission semestrielle ou annuelle des états de synthèse à BAM ;
- Publication des états de synthèse dans un journal d'annonces légales et au Bulletin Officiel, annuellement ou semestriellement selon que la société de crédit reçoit ou non des fonds du public.

Parallèlement, BAM, par le biais de la circulaire n°19/G/2002 relative à la classification des créances et à leur couverture par les provisions, a énoncé les règles de classification et de provisionnement des créances en souffrance. Édiquée par BAM le 23 décembre 2002 et entrée en vigueur le 1er janvier 2003, la circulaire n°19/G/2002 n'est devenue applicable que le 30 juin 2003.

Ainsi, les créances sont classifiées selon leur degré de risque de perte et doivent donner lieu à des provisions adaptées. Les créances pré-douteuses sont provisionnées à hauteur de 20% de leur encours, les créances douteuses à 50% et les créances compromises à 100%.

→ Protection de la clientèle

En 1996, le Ministère des Finances a fixé par arrêté un Taux Maximum d'Intérêt Conventionnel (TMIC) auxquels peuvent être accordés les crédits.

En 2006, la méthode de calcul du TMIC est revue afin de prendre en compte la baisse des taux et la diminution importante des marges des sociétés de crédit à la consommation.

Ce taux est calculé tous les ans, sur la base du taux d'intérêt moyen pondéré pratiqué par les établissements sur les crédits à la consommation au cours de l'année civile précédente majoré de 200 points de base.

Le TMIC comprend, outre les intérêts proprement dits, les frais, commissions et rémunérations liés à l'octroi du crédit, à l'exception de la TVA et des frais de dossier.

Selon BAM, le TMIC allant d'avril 2010 à mars 2011 est de 14,26%, le TMIC d'avril 2011 à mars 2012 est de 14,14%, le TMIC de la période allant d'avril 2012 à mars 2013 est de 14,19% et enfin le TMIC allant de d'avril 2013 à mars 2014 est de 14,30%.

Par ailleurs, les sociétés de crédit à la consommation ont l'obligation de publier les conditions d'attribution de crédit, notamment les taux d'intérêts appliqués et les commissions. Ces conditions doivent être affichées dans les agences propres à la société et chez les correspondants ou vendeurs agréés.

En outre, toute fermeture, par une société de financement, d'une agence doit être portée à la connaissance de la clientèle par tout moyen approprié, deux mois au moins avant la date de fermeture effective.

La loi 31-08 constitue un cadre complémentaire du système juridique en matière de protection du consommateur, à travers laquelle sont renforcés ses droits fondamentaux, notamment le droit à l'information, le droit à la protection de ses droits économiques, le droit à la représentation, le droit à la rétractation et le droit à l'écoute.

Enfin, la directive (1/G/11 du 3 février 2011) édicte des mesures minimales à observer pour notamment s'assurer de l'identité du client, de son lieu de résidence, des éléments d'identification de l'employeur et pour mieux cadrer la relation entre sociétés de financement et leurs intermédiaires. Elle vise aussi à créer un cadre d'échange entre les sociétés de financement et Bank Al-Maghrib sur la typologie des fraudes constatées.

→ Catégorie de produits

Les produits proposés par les sociétés de crédit à la consommation sont catégorisés comme suit :

- **Le prêt affecté** est un crédit dont l'octroi est subordonné à l'acquisition d'un bien ou service. Il est proposé directement par la société de crédit ou son correspondant agréé. La part du prêt affecté dans le financement global reste toutefois assez faible.
- **Le prêt non affecté**, aussi appelé crédit personnel, est aussi proposé, soit directement par la société de crédit soit par son correspondant agréé. Les sommes prêtées sont utilisées librement par l'emprunteur, ce qui explique le grand succès de ce type de produit. Rapportée à la production globale du secteur, la part des prêts non affectés représente près de 55,5% à fin juin 2013.
- **Le crédit renouvelable ou revolving** offre une réserve d'argent permanente au client qui l'utilise en partie ou en totalité. Les intérêts payés ne sont dus que sur le montant effectivement utilisé. Le client dispose d'une carte qui lui est confiée par la société. Cette carte permet d'effectuer des achats auprès de commerçants affiliés et, dans certains cas, des retraits au niveau des guichets automatiques bancaires.
- **La location avec option d'achat (LOA)** est aussi connue comme location avec promesse de vente ou bail avec option d'achat. Cette formule est adaptée à l'acquisition de biens d'équipement permettant à l'acquéreur de jouir du bien sans en être le propriétaire mais lui offrant la possibilité de l'acquérir en fin de contrat. L'utilisateur, locataire du bien, doit s'acquitter des charges (assurance, carburant, entretien, etc.) comme s'il en était le propriétaire.

Les nouveaux produits qui élargissent la gamme des services bancaires disponibles au Maroc sont Ijara, Moucharaka et Mourabaha. Bank Al-Maghrib en a fixé les conditions générales devant permettre aux établissements de crédit de les présenter au public.

- **Ijara** est tout contrat selon lequel un établissement de crédit met, à titre locatif, un bien meuble ou immeuble déterminé, identifié et propriété de cet établissement, à la disposition d'un client pour un usage autorisé par la loi.
- **Moucharaka** est relatif à tout contrat ayant pour objet la prise de participation (seulement dans des sociétés de capitaux), par un établissement de crédit, dans le capital d'une société existante ou en création, en vue de réaliser un profit.
- **Mourabaha** est tout contrat par lequel un établissement de crédit acquiert, à la demande d'un client, un bien meuble ou immeuble en vue de le lui revendre à son coût d'acquisition plus une rémunération convenue d'avance.

d- Principaux intervenants du secteur

A fin 2012, le secteur du crédit à la consommation compte 17 entités affiliées à l'APSF contre 36 en 1996. En dehors d'AXA CREDIT, les 6 principaux intervenants du secteur du crédit à la consommation se présentent comme suit :

Société	Descriptif
WAFASALAF	Créée en 1986 par Wafabank et par Sofinco, filiale de crédit à la consommation du groupe français Crédit Agricole SA, Wafasalaf fusionne avec Crédor en 2004. Filiale du groupe Attijariwafa bank, Wafasalaf est le leader du crédit à la consommation au Maroc. Produits commercialisés : LOA, Crédit Automobile Classique, Equipement Domestique, Revolving et Crédit Personnel.
EQDOM	Créée en 1974 par la Société Nationale d'Investissement (SNI) et la Caisse des Dépôts et de Gestion (CDG), elle est introduite en bourse en 1978. En 2002, le Groupe Société Générale en devient l'actionnaire de référence. EQDOM est l'opérateur historique du crédit aux fonctionnaires. Produits commercialisés : LOA, Crédit Automobile Classique, Equipement Domestique et Crédit Personnel.
VIVALIS	Créé en 1989, Assalaf Chaabi pour le Sud a été créée et dédiée au financement des véhicules. En 1990, cinq autres sociétés à vocation régionale sont nées pour couvrir une grande part du territoire national. L'entité Assaaf Chaabi est née en 1999 suite à la fusion de ces 5 entités. En 2010, Assalaf Chaabi a changé de nom et d'identité visuelle pour devenir Vivalis. Produits commercialisés : LOA, Crédit automobile, Equipement Domestique, Revolving et Crédit Personnel.
SOFAC	Créée en 1947 sous le nom de SOVAC, SOFAC CREDIT est introduite en bourse en 1973. En 1999, la CDG en devient l'actionnaire de référence. Produits commercialisés : LOA, Crédit Automobile Classique et Crédit Personnel.
SALAFIN	Créée en 1997, Salafin est la filiale du groupe BMCE Bank, elle est détenue à hauteur de 74%. Produits commercialisés : Crédit classique, LOA, Mourabaha, Revolving
TASLIF	Taslif est détenue à hauteur de 63% par CNIA et 23% par le groupe SANAM. Elle est cotée en bourse depuis 1997. Produits commercialisés : Crédit classique, Revolving

e- Parts de marché des principaux intervenants du secteur

Production nette

En KDH	2 012		juin-12		juin-13	
	Production	PDM	Production	PDM	Production	PDM
WAFASALAF	4 012 900	28,6%	2 041 637	28,7%	1 852 502	26,6%
EQDOM	2 469 184	17,6%	1 370 605	19,3%	1 000 927	14,4%
VIVALIS	1 017 643	7,3%	403 829	5,7%	705 247	10,1%
SOFAC	1 276 782	9,1%	649 037	9,1%	676 235	9,7%
SALAFIN	1 206 927	8,6%	644 021	9,1%	560 028	8,0%
TASLIF	340 385	2,4%	195 288	2,7%	219 747	3,2%

Source: APSF

Encours brut

En KDH	2 012		juin-13		juin-13	
	Encours	PDM	Encours	PDM	Encours	PDM
WAFASALAF	13 000 578	29,5%	3 518 690	8,3%	12 749 888	29,5%
EQDOM	10 547 461	23,9%	9 921 000	23,4%	9 523 000	22,0%
VIVALIS	4 773 330	10,8%	4 521 382	10,7%	4 976 107	11,5%
SOFAC	3 429 634	7,8%	3 039 259	7,2%	3 441 110	8,0%
SALAFIN	2 353 950	5,3%	2 435 888	5,8%	2 303 653	5,3%
TASLIF	1 544 320	3,5%	1 562 187	3,7%	1 599 272	3,7%

Source: APSF

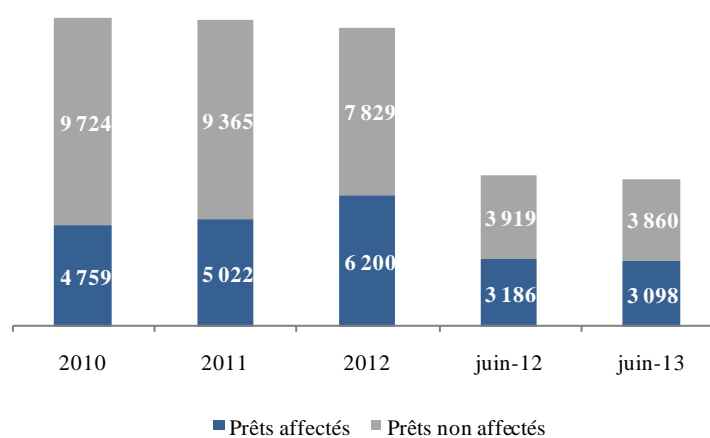
II - Production et encours des sociétés de financement (4)

a- Production Nette

Production nette en KDH	2010	en % du secteur	2011	en % du secteur	2012	en % du secteur	Var %	juin-12	en % du secteur	juin-13	en % du secteur	Var %
Prêts affectés	4 759 361	32,9%	5 021 674	34,9%	6 199 667	44,2%	23,5%	3 185 594	44,8%	3 098 442	44,5%	-2,7%
Véhicules	4 192 112	28,9%	4 530 053	31,5%	5 687 318	40,5%	25,5%	2 957 715	41,6%	2 839 823	40,8%	-4,0%
<i>Dont Crédit Auto Classique</i>	2 896 928	20,0%	2 466 540	17,1%	2 691 272	19,2%	9,1%	1 439 322	20,3%	1 929 682	27,7%	34,1%
<i>Dont LOA</i>	1 229 744	8,5%	2 024 194	14,1%	2 951 832	21,0%	45,8%	1 492 171	21,0%	897 765	12,9%	-39,8%
<i>Mourabaha</i>	65 440	0,4%	39 319	0,3%	44 214	0,3%	12,4%	26 222	0,4%	12 375	0,2%	-52,8%
Équipement domestique	562 239	3,9%	485 161	3,4%	507 349	3,6%	4,6%	223 670	3,1%	252 600	3,6%	12,9%
Autres	5 010	0,0%	6 460	0,0%	5 000	0,0%	-22,6%	4 210	0,1%	6 020	0,1%	43,0%
Prêts non affectés	9 723 547	67,1%	9 364 811	65,1%	7 829 296	55,8%	-16,4%	3 918 900	55,2%	3 859 810	55,5%	-1,5%
Prêts personnels	9 563 291	66,0%	9 127 032	63,4%	7 655 995	54,6%	-16,1%	3 822 685	53,8%	3 792 669	54,5%	-0,8%
<i>Prélèvement CNT et CMR</i>	4 466 132	30,8%	4 804 208	33,4%	4 029 878	28,7%	-16,1%	2 035 381	28,6%	1 993 354	28,6%	-2,1%
<i>Convention</i>	1 255 896	8,7%	1 315 889	9,1%	1 326 840	9,5%	0,8%	698 536	9,8%	571 260	8,2%	-18,2%
<i>Prélèvement bancaire</i>	3 841 263	26,5%	3 006 936	20,9%	2 299 278	16,4%	-23,5%	1 088 769	15,3%	1 228 056	17,6%	12,8%
Revolving	160 256	1,1%	237 779	1,7%	173 300	1,2%	-27,1%	96 215	1,4%	67 140	1,0%	-30,2%
Total secteur	14 482 908	100,0%	14 386 485	100,0%	14 028 963	100,0%	-2,5%	7 104 495	100,0%	6 958 252	100,0%	-2,1%

Source: APSF

Evolution de la répartition de la production nette



Source: APSF

Au titre de l'exercice 2011, la production nette du secteur s'établit à 14 386 MDH contre 14 482 MDH un an auparavant, soit une baisse de 0,67%.

La répartition par affectation des crédits distribués fait apparaître en 2012, comme pour les exercices précédents, une large prédominance des prêts non affectés (7 829 MDH) dont la proportion par rapport à la production globale du secteur s'élève à 55,8%.

Malgré une hausse des prêts affectés de 23,5 % au terme de l'exercice 2012, la production du secteur s'est établit à 14 028 MDH, en régression de 2,5% par rapport à 2011. Ce retrait est dû principalement à la baisse de 16,4% des prêts non affectés au terme de l'exercice 2012 sous l'impact de la baisse des prélèvements CNT et CMR (-16,1%).

4 Source : APSF

En 2012, les prêts affectés ont enregistré une hausse de 23,5%. Les prêts véhicules représentent 91,7% des crédits octroyés sur cette catégorie et s'élèvent à 5 687 MDH. Ils affichent une progression de 25,5% suite à l'augmentation constatée sur les LOA de 45,8% grâce à la dynamique créée à l'occasion de la tenue du salon de l'automobile.

Par contre, les prêts non affectés (7,8 Milliards) enregistrent une baisse de 16,4%. A l'exception des « conventionnés » qui restent stables (+0,8%), tous les autres segments de clientèle enregistrent des baisses de production, notamment dans les rangs des retraités CMR (-45,3%), les domiciliés (-23,5%) et les fonctionnaires (-12,3%).

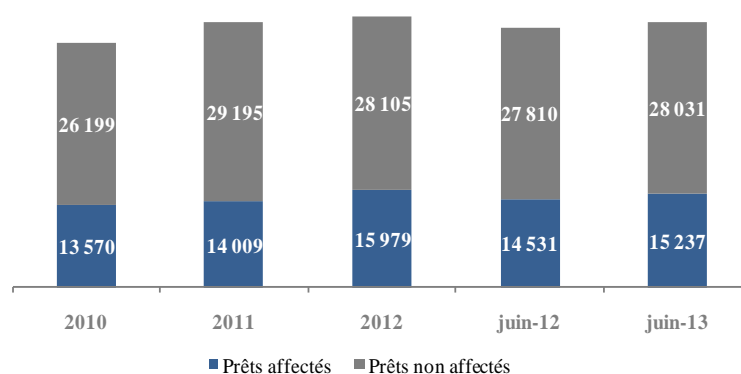
Au titre du 1^{er} semestre 2013, la production nette ressort à 6 958 MDH en retrait de 2,1% en comparaison à juin 2012. Cette évolution est expliquée par la diminution constatée au niveau des prêts affectés de 2,7% suite à la baisse des prêts véhicules de 4% et notamment la LOA dont la production nette recule de -39,8%. Les prêts non affectés enregistrent une baisse de 1,5% suite au retrait des prêts personnels de 0,8% et du revolving de 30,2%.

b- Encours Brut

Encours bruts en KDH	2010	en % du secteur	2011	en % du secteur	2012	en % du secteur	Var %	juin-12	en % du secteur	juin-13	en % du secteur	Var %
Prêts affectés	13 570 129	34,1%	14 009 021	32,4%	15 978 685	36,2%	14,1%	14 530 720	34,3%	15 236 840	35,2%	4,9%
Véhicules	12 936 041	32,5%	13 479 866	31,2%	15 504 845	35,2%	15,0%	14 046 197	33,2%	14 786 954	34,2%	5,3%
<i>Crédit Auto</i>												
<i>Classique</i>	8 400 927	21,1%	7 482 244	17,3%	6 767 797	15,4%	-9,5%	7 236 487	17,1%	6 917 714	16,0%	-4,4%
<i>LOA</i>	4 160 555	10,5%	5 719 889	13,2%	8 534 243	19,4%	49,2%	6 568 700	15,5%	7 701 571	17,8%	17,2%
<i>Mourabaha</i>	374 558	0,9%	277 734	0,6%	202 805	0,5%	-27,0%	241 010	0,6%	167 669	0,4%	-30,4%
<i>Equipement domestique</i>	618 852	1,6%	514 240	1,2%	463 551	1,1%	-9,9%	466 513	1,1%	436 999	1,0%	-6,3%
<i>Autres</i>	15 236	0,0%	14 915	0,0%	10 289	0,0%	-31,0%	18 010	0,0%	12 887	0,0%	-28,4%
Créances en souffrance	2 331 702	5,9%	2 151 567	5,0%	2 020 564	4,6%	-6,1%	2 151 281	5,1%	1 998 046	4,6%	-7,1%
Prêts non affectés	26 199 106	65,9%	29 195 396	67,6%	28 104 514	63,8%	-3,7%	27 810 188	65,7%	28 031 146	64,8%	0,8%
Prêts personnels	25 599 232	64,4%	28 656 222	66,3%	27 670 092	62,8%	-3,4%	27 300 167	64,5%	27 631 194	63,9%	1,2%
<i>Prélèvement CNT et CMR</i>	14 236 069	35,8%	15 570 567	36,0%	16 001 262	36,3%	2,8%	15 394 783	36,4%	16 240 631	37,5%	5,5%
<i>Conventions</i>	4 236 233	10,7%	4 515 360	10,5%	4 552 178	10,3%	0,8%	4 405 592	10,4%	4 389 761	10,1%	-0,4%
<i>Prélèvements bancaires</i>	7 126 930	17,9%	8 570 295	19,8%	7 116 652	16,1%	-17,0%	7 499 792	17,7%	7 000 802	16,2%	-6,7%
<i>Revolving</i>	599 874	1,5%	539 174	1,2%	434 421	1,0%	-19,4%	510 021	1,2%	399 952	0,9%	-21,6%
Créances en souffrance	3 281 989	8,3%	3 651 765	8,5%	3 638 571	8,3%	-0,4%	3 559 142	8,4%	3 620 177	8,4%	1,7%
Total secteur	39 769 235	100,0%	43 204 417	100,0%	44 083 198	100,0%	2,0%	42 340 908	100,0%	43 267 986	100,0%	2,2%

Source APSF

Evolution de la répartition de l'encours brut



Source : APSF

Au titre de l'exercice 2011, l'encours des prêts non affectés a atteint 29 195 MDH contre 26 199 MDH en 2010 suite au développement de la production de crédits personnels de +11,9%. Le stock de créances relatif à ce segment représente 66,3% de l'encours total en 2011.

Au terme de l'exercice 2012, l'encours total a progressé de 2,0% à 44 083 MDH. Cette progression est due principalement à l'amélioration des prêts affectés qui affiche une évolution de 14,1 %. La tendance d'évolution des encours décèle une croissance des prêts affectés parallèlement à une régression des prêts non affectés (-3,7%).

En 2012, la croissance de l'encours des prêts affectés à 15 978 MDH a principalement pour origine l'accroissement de la production générée par le financement automobile. La hausse de l'encours du LOA s'accélère pour atteindre 8 534 MDH, représentant 19,4% du secteur total en 2012. Dans ce sens, l'encours véhicules s'élève à 15 504 MDH en progression de 15,0% par rapport à l'exercice précédent. La part de cet encours se consolide par rapport au total secteur à 35,2% en 2012, soit 400 points de base de plus par rapport à l'exercice 2011.

Pour sa part, l'évolution de l'encours des prêts non affectés à 28 104 MDH a été freinée par une baisse généralisée des ses différentes composantes et spécialement le revolving et les prélèvements bancaires de respectivement -19,4% et -17,0%.

A fin juin 2013, l'encours brut ressort en hausse de 2,2% et s'établit à 43 268 MDH porté par la progression de l'encours des prêts affectés de 4,9%. Cette progression est expliquée essentiellement par la hausse des prêts véhicules de 5,3% (hausse de l'encours LOA suite à la hausse de la production à fin 2012). Pour les prêts non affectés, leur encours passe de 27 810 MDH à fin juin 2012 à 28 031 MDH à fin juin 2013 et ce suite à la progression des prêts personnels de 1,2% notamment les prélèvements CNT et CMR. L'encours revolving ressort quant à lui en régression de 21,6% à 399 952 KDH.

c- ENCOURS DES CREANCES EN SOUFFRANCE

En KDH	2010	2011	Var	2012	Var	juin-12	juin-13	Var
Encours Bruts	39 769 235	43 204 417	8,6%	44 083 198	2,0%	42 340 908	43 267 986	2,2%
Encours Sains	34 155 544	37 401 087	5,3%	38 424 063	2,7%	36 630 487	37 649 765	2,8%
Encours de créances en souffrance	5 613 691	5 803 331	3,4%	5 659 134	-2,5%	5 710 423	5 618 223	-1,6%
Taux de contentieux	14,12%	13,43%	-68 pbs	12,84%	-59 pbs	13,49%	12,98%	-50 pbs

Source : APSF

L'exercice 2012 s'est traduit par le recul des encours des créances en souffrance sur la période de 2,5% à 5 659 MDH. Dans cette lignée, les prêts affectés ont vu leurs créances en souffrance reculer de 6,1% contre une quasi-stabilité pour les prêts non affectés.

Au titre du 1^{er} semestre 2013, l'encours de créances en souffrance ressort à 5 618 MDH en régression de 1,6% suite au retrait constaté au niveau des prêts affectés de 7,1%. Le taux de contentieux ressort donc à 12,98% contre 13,49% à fin juin 2012. A noter que les règles de radiation des créances en souffrance sont applicables aux sociétés de financement à l'instar des banques.

Section V - ACTIVITE D'AXA CREDIT

I - Historique et évènements marquants

- 1954 : Création de la Société pour le Développement des Achats à Crédits « AXA CREDIT » ;
- 1975 : Introduction à la Bourse des Valeurs de Casablanca ;
- 1997 : Lancement de ses premiers BSF pour un montant de 250 MDH ;
- 2000 : Relèvement du plafond des émissions de BSF à 350 MDH ;
- 2002 : Changement dans la structure du management d'AXA CREDIT ;
- 2003 : Mise en place des normes de déclassement et de provisionnement de Bank Al Maghrib ;
- 2004 : Levée de 100 MDH de BSF en janvier 2004 ;
Lancement de la 1^{ère} campagne publicitaire institutionnelle ;
Adoption d'une stratégie de communication financière adéquate.
- 2005 : Renforcement du réseau de distribution : ouverture de la cinquième agence commerciale (Fès) et développement de nouveaux Espaces clients;
Mise en place d'outils de gestion de la relation clients (CRM).
- 2006 : Ouverture de 4 nouvelles agences commerciales ;
Lancement de l'activité ACRED DIRECT, réseau de distribution centralisé qui s'appuie sur le web et un centre d'appel ;
Lancement du premier site au Maroc de réservation de crédit en ligne www.axacredit.ma;
Elaboration de la cartographie des risques dans le cadre du dispositif Bâle II.
- 2007 : Renforcement du réseau de distribution : ouverture de 4 nouveaux points de vente ;
Démarrage d'ACREDASSUR, filiale d'AXA CREDIT spécialisée dans la distribution des produits d'assurance sous statut d'Agent Général d'AXA Assurance Maroc
- 2008 : Extension du réseau via l'ouverture de 4 points de vente ;
Déploiement du système de notation de la clientèle « scoring ».
Lancement du projet du nouveau produit « revolving ».
Lancement de l'offre automobile sans gage couplé à un test de distribution d'un produit d'assistance
- 2009 : Renforcement du réseau via l'ouverture de 2 agences commerciales et 2 espaces clients ;
Mise en place d'un nouveau produit d'Assurance Décès Invalidité d'AXA Assurance couplé à un crédit via ACREDASSUR.
Lancement de nouveaux produits «Epargne Education» et «Epargne Retraite».
Réalisation des travaux de mise en place du Projet «Revolving».
Lancement du projet «Crédit Bureau»
- 2010 : Extension du réseau via l'ouverture de 2 points de vente ;
Création la société 3A – PHONE, filiale d'AXA CREDIT et d'ACREDASSUR, dont l'objet social est le traitement de la relation clients.
- 2011 : Ouverture de 3 espaces clients : Sefrou, Larache et Taza.
- 2012 : Changement de dénomination sociale : ACRED est désormais dénommée AXA CREDIT
- 2013 : Acquisition de 25% du capital d'AXA CREDIT par CIMR
Ouverture de 2 nouvelles agences
Signatures de 62 nouvelles conventions

II - Appartenance d'AXA CREDIT au Groupe AXA

AXA Assurance Maroc est le principal actionnaire de la société AXA CREDIT, avec une participation dans le capital à hauteur de 62,16% au 31 décembre 2013.

PRESENTATION D'AXA ASSURANCE MAROC

AXA Assurance Maroc voit le jour avec la fusion entre AXA-Al Amane et la Compagnie Africaine d'Assurance. Le Groupe AXA détient 51% du capital de la nouvelle Compagnie tandis que les 49% reviennent au Groupe ONA.

Le Groupe AXA a lancé en 2005 un projet d'entreprise pour fédérer et motiver les collaborateurs: devenir la société préférée de son secteur pour 2012. AXA Assurance Maroc s'est engagée, ainsi que toutes les entités du Groupe AXA, dans ce projet d'entreprise : l'Ambition 2012.

En décembre 2006, AXA Assurance Maroc devient filiale à 100% du Groupe AXA suite au rachat par le Groupe AXA des 49% détenus dans le capital de la Compagnie par le Groupe ONA.

Au titre de l'exercice 2012, AXA Assurance Maroc se positionne au 3^{ème} rang en termes de primes émises sur le segment vie et non vie (hors assistance). AXA Assurance Maroc s'appuie sur 185 agents généraux et courtiers assurant une couverture territoriale optimale. (Source Rapport annuel 2012 AXA Assurance Maroc).

RELATIONS ENTRE AXA CREDIT ET AXA ASSURANCE MAROC

Conventions de location de locaux

La société AXA Assurance Maroc loue à la société AXA CREDIT les locaux administratifs sis au Boulevard Mohammed V.

Les montants des loyers pris en charge par AXA CREDIT au cours de l'exercice 2012 s'élève à 1.187 KMAD Hors Taxes. Au titre de cette convention, AXA CREDIT a décaissé KMAD 1 089 de charges à fin décembre 2012.

PRESENTATION DU GROUPE AXA

Actionnariat

AXA Assurance Maroc, principal actionnaire de la société AXA CREDIT est détenu à hauteur de 100% par le groupe AXA à travers la société Axa Holding Maroc.

Au 06 décembre 2013, le capital du groupe AXA, entièrement souscrit et libéré, s'élevait à 5.520.493 K€ et se composait de 2.410.695.530 actions d'une valeur nominale de unitaire de 2,29 €. A la connaissance de la Société, au 31 décembre 2012, son capital et ses droits de vote étaient répartis comme suit :

Actionnaires	Nombre d'actions	% du capital	% des droits de vote
Mutuelles AXA	342 767 775	14,35%	23,05%
Auto-détention	57 048	0,00%	0,00%*
Auto-contrôle	16 448 654	0,69%	1,07%*
Salariés et agents	177 487 595	7,43%	8,97%
Public	1 851 849 912	77,53%	66,91%
Total	2 388 610 984	100%	100%

* Droits de vote qui pourront être exercés si les actions auxquelles ils sont attachés cessent d'être auto-détenues ou auto-contrôlées.

Source : www.axa.com

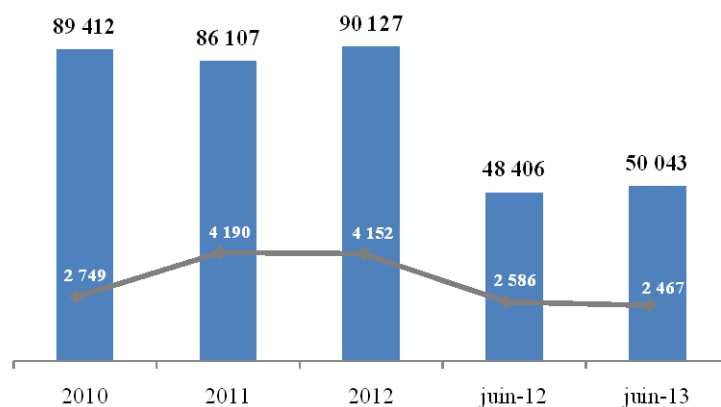
Activité du Groupe AXA

Le groupe AXA, acteur international de premier plan en matière de protection financière, est coté sur Euronext Paris. AXA s'est volontairement retiré de la cote du New York Stock Exchange le 26 mars 2010 avant de se désinscrire effectivement de la SEC (Securities and Exchange Commission) le 25 juin 2010.

AXA exerce principalement ses activités en Europe, en Amérique du Nord, dans la région Asie/Pacifique et, dans une moindre mesure, dans d'autres régions telles que le Moyen-Orient et l'Afrique.

Le Groupe AXA a réalisé un chiffre d'affaires consolidé de 90,1 milliards d'euro en 2012.

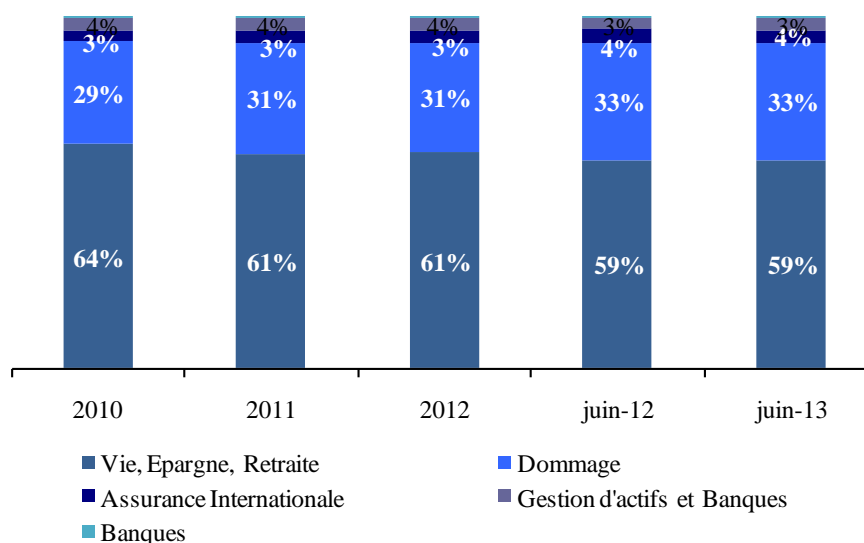
Evolution du chiffre d'affaires et résultat net consolidés du Groupe AXA (en M€)



Source : Rapport de gestion du Groupe AXA (2012, juin 2013)

L'activité est organisée en cinq segments : Vie, Epargne, Retraite ; Dommages ; Assurance internationale; Gestion d'actifs et Banques. Leur part dans le chiffre d'affaires évolue comme suit :

Ventilation du chiffre d'affaires du Groupe AXA



Source : Rapport de gestion du Groupe AXA (2012, juin 2013)

Notons que l'activité banque, holdings et autres compagnies représente moins de 1% du chiffre d'affaires réalisé.

Participations du Groupe AXA:

L'organigramme des filiales du Groupe AXA au 31 décembre 2012 se présente comme suit :

Filiales au 30/06/2013		% d'intérêts du Groupe
Assurance internationale		
AXA Assistance SA		100%
AXA Corporate Solutions Assurance		98,75%
AXA Corporate Solutions life Reinsurance Compagny		100%
Colisée Ré		100%
Gestion d'actifs		
AXA Investment Managers		95,54%
AllianceBernstein		61,60%
Amérique Du Nord		
Etats-Unis		
Assurance	AXA Financial, Inc	100%
Mexique		
Assurance	AXA Seguros, S.A. C.V.	99,94%
Afrique		
Maroc		
Assurance	AXA Holding Maroc S.A.	100%
Europe		
Belgique		
Assurance	AXA Holdings Belgium	100%
Services financiers	AXA Bank Europe	100%
République Tchèque		
	AXA Czech Republic Insurance	100%
	AXA Czech Republic Pension Funds	99,99%
France		
Assurance	AXA France Assurances	100%
Services financiers	AXA Banque	99,89%
Grèce		
	AXA Insurance A.E.	99,89%
Hongrie		
Assurance	AXA Hungary	100%
Italie		
Assurance	AXA Italia S.p.A	100%
	AXA MPS Vita	50%
	AXA MPS Danni	50%
Irlande		
Assurance	AXA Holdings Ireland Limited	99,98%
	AXA Life Europe Limited	100%

Allemagne		
Assurance	AXA Konzern AG	100%
	AXA Versicherungen AG	100%
	AXA Lebensversicherung AG	100%
Services financiers	AXA Bank AG	100%
Luxembourg		
Assurance	AXA Luxembourg S.A.	100%
Pologne		
	AXA Poland Pension Funds	100%
	AXA Poland	100%
Portugal		
Assurance	AXA Portugal Companhia de Seguros S.A.	99,49%
	AXA Portugal Companhia de Seguros de vida S.A.	94,89%
	Seguro Directo Gere	100%
Espagne		
Assurance	AXA Mediterranean Holding S.A.	100%
Suisse		
Assurance	AXA Life	100%
	AXA Insurance	100%
Turquie		
Assurance	AXA Turkey Holding A.S	100%
Royaume-Uni		
Assurance	AXA UK plc	99,98%
Asie-Pacifique		
Hong Kong		
Assurance	AXA China Region Limited	100%
Japon		
Assurance	AXA Japon Holding	99,02%
Singapour		
Assurance	AXA Financial Services (Singapore)	100%
Corée du Sud		
Assurance	Kyobo AXA General Insurance Co, Ltd	94,13%

Source: Rapport annuel 2012 du Groupe AXA

III - Filiales d'AXA CREDIT

ACREDASSUR

Raison sociale	ACREDASSUR
Adresse	79, Avenue Hassan 1er, Casablanca
Tél:	05 22 46 43 31
Fax:	05 22 44 82 36
Capital social	1.700.000 DH
Registre de commerce	151 727 Casablanca
Patente	35545161
Nombre d'actions détenues par AXA CREDIT	1 6 960 actions
Nombre de droits de vote détenus par AXA CREDIT	1 6 960 droits de vote

ACREDASSUR est une filiale à 99,76% d'AXA CREDIT agréée pour la distribution de produits d'assurance et d'assistance.

Ses prestations complètent l'offre de crédit d'AXA Crédit tant en termes de produits complémentaires que sur le plan de la couverture assurance des prêts distribués.

Depuis sa création en 2007, ACREDASSUR SA a mis en place un processus de distribution industrialisé de polices d'assurance décès invalidité d'AXA Assurance Maroc et, à partir de 2010, de la distribution de polices d'Assistance d'AXA Assistance Maroc.

Dans ce cadre, une production de 125 635 polices d'assurance et d'assistance a été réalisée depuis mars 2007 pour une couverture globale des prêts AXA Crédit de 4,5 Milliards MAD.

A partir de 2010, ACREDASSUR SA s'est également engagé sur son développement en propre par la réalisation de ses premiers contrats d'épargne retraite groupe et de contrats Multirisques professionnels.

Dans ce cadre, l'ensemble des contrats retraite et IARDT (flotte auto, MRP) d'AXA Crédit ont été mis sous gestion d'ACREDASSUR

L'exercice 2012 a été marqué par des événements importants tels que :

En septembre 2012, la représentation d'AXA Assurance Maroc a été autorisée par la DAPS chez ACREDASSUR.

- L'autorisation de représentation : En septembre 2012, la représentation d'AXA Assurance Maroc a été autorisée par la DAPS chez ACREDASSUR.
- Le changement de dénomination Acred qui devient AXA Crédit : La nouvelle dénomination AXA Crédit profite à ACREDASSUR SA tant dans le cadre de l'activité commerciale que sur le plan du suivi de la clientèle en matière d'assurance.
- La participation Salon auto 2012 : ACREDASSUR SA a contribué au lancement du Pack auto d'AXA Crédit en soutenant, avec les simulations d'assurance automobile, l'action des équipes commerciales d'AXA Crédit lors du salon de l'automobile 2012.

Au terme de l'exercice 2012, la collecte globale de primes pour l'exercice de 9 866,1 KDH en progression de 16,84 % et le résultat net ressort bénéficiaire à 994,79 KDH contre 638 KDH en 2011.

En KDH	2010	2011	Var %	2012	Var %
Chiffre d'affaires	1 039	1 773	70,64%	2 481	39,93%
Résultat net	159	638	>100%	994,8	55,92%

Source : AXA CREDIT

De manière plus claire, les relations commerciales liant AXA CREDIT et Axa assurance se concrétise à travers ACREDASSUR. La rémunération d'AXA CREDIT dans ce sens se matérialise par les dividendes (nuls en 2012) et le chiffre d'affaire d'ACREDASSUR (2 481 KDH en 2012).

3A - PHONE

Raison sociale	3A-PHONE
Adresse	79, Avenue Hassan 1er, Casablanca
Tél:	05 22 29 62 51
Fax:	05 22 27 41 48
Capital social	2 800 000 DH
Registre de commerce	229 449 Casablanca
Patente	35591220
Nombre d'actions détenues par AXA CREDIT	8 372 actions
Nombre de droits de vote détenus par AXA CREDIT	8 372 droits de vote

La société 3A – PHONE est filiale d'AXA CREDIT à hauteur de 29,9% et d'ACREDASSUR à hauteur de 70%.

Son objet social est le traitement de la relation clients. Le démarrage de l'activité s'est fait le 1^{er} janvier 2011.

Le chiffre d'affaires s'établit à 1 883 KDH en progression de 17,4% en comparaison à 2011. Le résultat net de la filiale ressort à -1 429 KDH au titre de l'année 2012.

En Mad	2011	2012	Var
Chiffre d'Affaires	1 604 756	1 883 571	17,4%
Résultat Net	- 490 572	- 1 429 212	<100%

Source : AXA CREDIT

IV - Activité d'AXA CREDIT

POSITIONNEMENT COMMERCIAL D'AXA CREDIT

AXA CREDIT intervient sur deux segments distincts des crédits de financement. Il s'agit des crédits personnels et des crédits automobiles.

La production brute de l'exercice 2012 s'est élevée à 932,1 MDH en progression de 10,1% par rapport à l'exercice précédent. Au titre du 1^{er} semestre 2013, la production brute ressort à 484,3 MDH en appréciation de 10,74%.

Par ailleurs, selon les statistiques fournies par l'APSF, la part de marché d'AXA CREDIT est de 3,1% de la production nette totale du secteur à fin 2012 et de 3,02% à fin juin 2013. Pour le crédit non affecté qui correspond à 100% de l'ensemble des crédits distribués par la société, sa part de marché s'élève à 5,5% en 2012 et 5,45% à fin juin 2013 contre 5,57% au titre du 1^{er} semestre 2012.

En termes d'encours brut, la part de marché d'AXA CREDIT en 2012 s'est située à 4,4% et 4,48% à fin juin 2013 contre 4,35% au 30/06/2012. Pour la branche du crédit non affecté qui représente 97,7% de ses encours à fin juin 2013, sa part dans l'encours sectoriel est de 6,7% en 2012 et 7,28% à fin juin 2013 (6,46% au 30/06/2012).

GAMME DES PRODUITS AXA CREDIT

Les produits mis en place par AXA CREDIT visent principalement le segment du prêt non affecté et ciblent une clientèle issue des entreprises conventionnées ainsi que les fonctionnaires.

Produits	Cible	Montant en DH		Min	Max
		Min	Max		
Crédits Automobiles	Clientèle conventionnée, fonctionnaires et domiciliés	50 000	300 000	12 mois	84 mois
Crédits à la Consommation non affecté	Clientèle conventionnée, fonctionnaires et domiciliés	2 700	120 000	6 mois	60 mois
Restructuration de dettes	Clientèle conventionnée et domiciliée	50 000	200 000	-	120 mois
Compte Equilibre	Clientèle domiciliée	20 000	20 000		

Source : AXA CREDIT

EVOLUTION DE LA PRODUCTION BRUTE

Les crédits non affectés représentent 100% de la production brute d'AXA CREDIT à fin juin 2013 et au terme de l'exercice 2012.

La production brute d'AXA CREDIT a marqué une progression de 10,1%, s'affichant à 932,1 MDH en 2012 contre 846,9 MDH en 2011. AXA CREDIT poursuit son trend haussier, terme de production brute avec une progression semestrielle de 10,74%.

Production brute en MDH	2010	2011	Var %	2012	Var %	juin-12	juin-13	Var %
Activité Auto	7,0	2,8	-60,15%	15,8	>100%	8,7	16,7	+92,77%
Trésorerie	827,7	843,3	1,88%	915,6	8,57%	428,5	464,5	+8,39%
Activité immobilier	0,7	0,8	26,15%	0,7	-12,62%	-	3,0	>100%
Revolving						0,1	0,0	-88,75%
Total	835,4	846,9	1,38%	932,1	10,05%	437,3	484,3	+10,74%

Source : AXA CREDIT

Au titre du 1^{er} semestre 2013, les crédits de trésorerie s'apprécient de 8,39% à 464,5 MDH et les crédits auto ressortent en forte progression de 92,77% à 16,7 MDH. L'activité immobilière affiche une production de 3 MDH suite au lancement de ce type de financement fin 2012.

A fin 2012, les crédits trésorerie ont enregistré une progression de 8,57% à 915,6 MDH contre 843,3 MDH en 2011. Par contre, l'activité automobile enregistre une croissance importante pour atteindre 15,8 MDH boostée par l'effet conjoint de la nouvelle synergie entre AXA CREDIT et AXA ASSURANCE et la participation, pour la première fois, au salon de l'automobile en 2012.

La durée moyenne des dossiers de crédit s'est établie à 59 mois au terme de l'exercice 2012 contre 63 mois en 2011. Le nombre de dossier toute production confondue ressort à 21 319 dossiers contre 19 862 dossiers en 2011 soit +7,34% pour un montant moyen de 43 720 DH soit une hausse de 2,54%.

Au titre du 1^{er} semestre 2013, la durée moyenne de crédits ressort en hausse de 5 mois et s'établit à 64 mois expliquée par le lancement de l'activité immobilière. Le nombre de dossier enregistre un retrait de 10,11% en comparaison à juin 2012 pour un montant moyen de 50 785 MAD soit une croissance de 22,3%.

Dossiers	2010	2011	Var%	2012	Var %	juin-12	juin-13	Var %
Nombre de dossiers	19 462	19 862	2,06%	21 319	7,34%	10 532	9 467	-10,11%
Durée moyenne	62 mois	63 mois	+1 mois	59 mois	-4 mois	59 mois	64 mois	+5 mois
Montant moyen en DH	42 925	42 639	-0,67%	43 720	2,54%	41 523	50 785	+22,31%

Source : AXA CREDIT

TYPE DE CLIENTELE AXA CREDIT

AXA CREDIT distribue des financements à trois types de clientèle : la clientèle directe, la clientèle issue de conventions conclues avec des entreprises et des sociétés ainsi que la clientèle des fonctionnaires. La production automobile est quasi nulle. Pour chacune de ces catégories, les évolutions sont les suivantes:

Type de clientèle en Kdh	2010	2011	Var %	2012	Var %	juin-12	juin-13	Var %
Clientèle directe	10 461	11 151	+6,60%	36 440	+226,79%	17 613	43 356	+146,16%
% production totale	1,3%	1,3%	0,1 pts	3,9%	2,6 pts	4,0%	9,0%	4,9 pts
Clientèle conventionnée	155 165	206 776	+33,26%	254 972	+23,31%	124 482	134 980	+8,43%
% production totale	18,6%	24,4%	+5,8 pts	27,4%	2,9 pts	28,5%	27,9%	-0,6 pts
Clientèle fonctionnaires	669 785	628 975	-6,09%	640 649	+1,86%	295 220	305 950	+3,63%
% production totale	80,2%	74,3%	-5,9 pts	68,7%	-5,5 pts	67,5%	63,2%	-4,3 pts
Total AXA CREDIT	835 411	846 902	+1,38%	932 061	+10,06%	437 315,4	484 286,0	+10,74%

Source : AXA CREDIT

Au titre du 1^{er} semestre 2013, AXA CREDIT affiche une production brute en croissance de 10,74% portée par la forte hausse de la production sur la clientèle directe (+146%) à 43 356 KDH. La clientèle conventionnée enregistre une progression de 8,43% pour s'établir à 134 980 KDH et représente 27,9% de la production globale.

La clientèle fonctionnaires suit le même trend haussier avec une appréciation de 3,63% à 305 950 KDH soit 63,2% du total production.

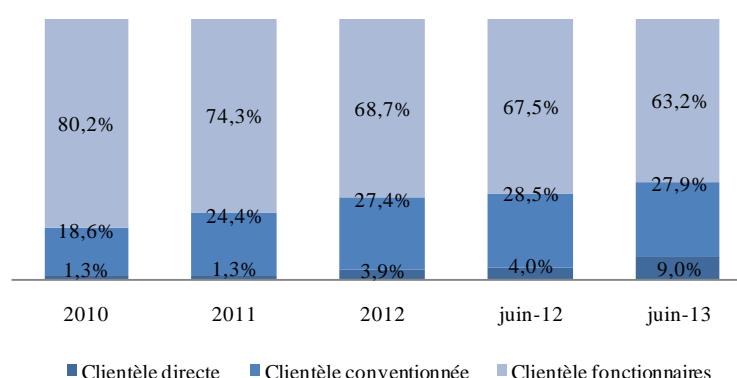
Au terme de l'exercice 2012, la production brute globale a connu une progression de 10,1%, suite à l'appréciation exponentielle (+226,79%) de la production de crédits accordés à la clientèle directe, aboutissant à 36,4 MDH.

La clientèle conventionnée a enregistré une hausse de 23,31% pour atteindre 255,0 MDH en 2012 contre 206,8 MDH en 2011. La clientèle des fonctionnaires enregistre une hausse modérée de +1,86% et ressort à 640,6 MDH.

La production de la clientèle directe est en très forte hausse +226,8%, sous l'effet entre autre du développement de l'activité automobile. Le volume de production, concernant cette clientèle reste, malgré tout, encore minoritaire.

L'exercice 2011 a enregistré une production brute globale de 846,9 MDH, soit une hausse de 1,38% par rapport à 2010. Cette progression est principalement liée à l'augmentation la clientèle issue des entreprises conventionnées de 33,26% à 206,9 MDH.

Structure de la production par catégorie de clientèle



Source : AXA CREDIT

La structure de la production par type de client est liée à la stratégie de recherche de rééquilibrage de la production par rapport à la structure cible, et le maintien d'une politique de distribution prudente sur les marchés les plus risqués tel que celui des domiciliés. La structure cible de production et d'encours est d'atteindre 60 % de fonctionnaires, 30% de conventionnés et 10% de la clientèle directe.

► La clientèle directe

Après une baisse de 27,20% de la production de la clientèle directe en 2010, cette clientèle s'est rattrapée avec une hausse de plus de 6,60% à 11,2 MDH en 2011. Au titre de l'exercice 2012, la production de la clientèle directe ressort en très forte hausse +226,8%, sous l'effet entre autre du développement de l'activité automobile. Le volume de production de la Clientèle Directe demeure néanmoins limité en 2012, ne représentant que 3,9 %.

Au titre du 1^{er} semestre 2013, la part de la clientèle directe s'apprécie à 9% contre 4% en juin 2012 et ce suite à la forte progression enregistrée sur ce volet de production (43 MDH vs 18 MDH en juin 2012)

► La clientèle issue des entreprises conventionnées

Après avoir réalisé une croissance de 30% en 2010, la production de la clientèle issue de conventions a marqué une forte évolution de 33,26% à 206,8 MDH au titre de l'exercice 2011. Cette augmentation est liée à la stratégie de recherche de production sur les marchés les moins risqués, en attendant des conditions plus favorables de développement.

L'année 2012 enregistre une bonne croissance de 23,31% s'établissant à 255,0 MDH. 50 nouvelles conventions furent signées en 2012 contre 27 en 2011 et 27 en 2010. La part de la production de la clientèle issue des entreprises conventionnées s'est appréciée en 2012 27,4% contre 24,4% en 2011 et 18,6% en 2010 dans l'optique d'atteindre la structure cible fixée à 30%.

A fin juin 2013, la clientèle conventionnée représente 27,9% de la production globale contre 28,5% en juin 2012 en ligne avec une structure cible sur ce type de clientèle de 30%. A noter qu'AXA CREDIT a pu signer 28 nouvelles conventions à fin juin 2013.

► La clientèle des fonctionnaires

La part de la clientèle des fonctionnaires dans la production a connu un recul de 5,5 points en 2012. Il est à noter que la stratégie d'AXA CREDIT d'axer sa production sur les marchés les moins risqués, et ce dans l'attente de meilleures conditions de développement.

Le volume de production de ce type de clientèle a augmenté de 1,86% et continue à céder du terrain au profit de la clientèle conventionnée. En effet, la part de ce type de clientèle dans le total de la production à 68,7% contre 74,3% en 2011. Il est à noter que la structure cible pour ce type de clientèle est de 60%.

A fin juin 2013, AXA CREDIT affiche une part sur cette clientèle en retrait de 4,4 pts à 63,2% en comparaison à juin 2012 impactée par l'appréciation de la part de la clientèle directe sur cette période.

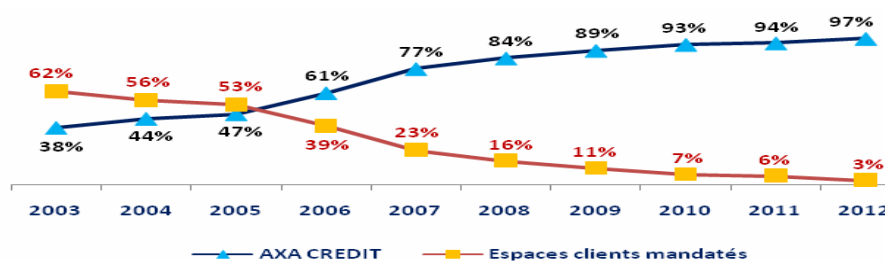
LE RESEAU DE DISTRIBUTION

La part de production apportée par le réseau direct continue de progresser pour représenter 97,1% à la fin de l'exercice 2012 contre 94,0% à la fin de 2011.

Cette tendance qui se poursuit depuis plusieurs années s'inscrit dans la politique de maîtrise des risques d'AXA CREDIT.

La constitution d'un réseau en propre dense et bien positionné sur l'ensemble du territoire doit aussi permettre le développement maîtrisé d'un réseau mandaté, dans le cadre de la stratégie de groupe qui, amorcée avec AXA Assurance Maroc à partir du deuxième semestre 2012 sera fortement développée dans les prochaines années.

Sur les six premiers mois de l'exercice en cours, la production moyenne mensuelle est d'environ 700 KDH. Ainsi, la part de production par réseau évolue selon le graphe ci-dessous :



Source : AXA CREDIT

Après avoir ouvert 3 nouveaux Espaces Clients en 2011 : LARACHE, SEFROU et TAZA, le réseau en propre a été renforcé en 2012 par deux nouvelles Agences : AIT MELLOUL et AIN SEBAA. Le 1^{er} semestre 2013 s'est caractérisé par l'ouverture de deux nouvelles agences : Sidi Maarouf et Berrechid.

Le réseau de distribution a la configuration suivante:

Réseau de distribution	2010	2011	2012	juin-13
Agences	14	14	16	18
Espaces clients propres	8	11	14	14
Espaces clients mandatés ⁵	10	8	4	2
Total points de vente	32	33	34	34

Source : AXA CREDIT

EVOLUTION ET REPARTITION DE L'ENCOURS NET

Sur la période 2010 à 2012, la progression annuelle moyenne de l'encours net est de 8,4%. Afin juin 2013, l'encours ressort à 1 608 406 KDH en progression de 4,66% en comparaison à juin 2012.

L'encours des crédits est passé de 1 367,3 MDH en 2010 à 1 476,7 MDH en 2011, affichant une progression de 8,0%. La tendance à la hausse des encours se poursuit en 2012 avec une progression de 7,19% à 1 582,9 MDH.

a - Encours net par type de crédit

Encours net par catégorie de produits en Kdh	2010	2011	Var %	2012	Var %	juin-12	juin-13	Var
Activité Auto	737	22 459	>100%	29 624	+31,90%	26 980	41 075	+52,24%
% encours net total	0,1%	1,5%		1,9%		1,8%	2,6%	
Trésorerie	1 366 594	1 449 127	+6,04%	1 547 596	+6,80%	1 504 700	1 559 102	+3,62%
% encours net total	99,9%	98,1%		97,8%		97,9%	96,9%	
Activité Immobilier	-	5 140	-	5 688	+10,65%	5 182	8 229	+58,80%
% encours net total	-	0,3%		0,4%		0,3%	0,5%	
Total AXA CREDIT	1 367 331	1 476 726	+8,00%	1 582 908	+7,19%	1 536 862	1 608 406	+4,66%

Source : AXA CREDIT

Au titre du 1^{er} semestre 2013, AXA CREDIT réalise un encours de crédit Auto de 41 075 KDH en progression de 52,24% en ligne avec la croissance de la production sur cette activité (+92,77%).

L'encours de trésorerie affiche une appréciation de 3,62% et représente 96,9% du total encours à fin juin 2013. La part de l'encours de l'activité immobilière s'apprécie de 2 pbs pour s'établir 0,5% suite au développement de la production de cette activité.

Au terme de l'année 2012, l'encours du crédit de trésorerie représente 97,8% de l'encours net total, maintenant sa prédominance. L'encours du marché automobile, sous l'impulsion de la forte évolution de production nouvelle, signe une évolution importante de 31,9%. Il s'établit donc à 29 625 MDH contre 22 459 MDH pour l'exercice précédent. Sa part dans l'encours global s'améliore à 1,8%.

b - Encours net par type de clientèle

L'évolution des encours par type de clientèle est retracée dans le tableau suivant :

Encours net par catégorie de clients en Kdh	2010	2011	Var %	2012	Var %	juin-12	juin-13	Var
Clientèle directe	70 363	63 374	-9,93%	85 778	+35,35%	71 623	122 617	+71,20%
% encours net total	5,1%	4,3%	-0,9 pts	5,4%	+1,1 pts	4,7%	7,6%	+3,0 pts
Clientèle conventionnée	375 851	398 481	+6,02%	441 381	+10,77%	418 061	460 641	+10,19%
% encours net total	27,5%	27,0%	-0,5 pts	27,9%	+0,9 pts	27,2%	28,6%	+1,4 pts
Clientèle fonctionnaires	921 117	1 014 870	+10,18%	1 055 748	+4,03%	1 047 178	1 025 148	-2,10%
% encours net total	67,4%	68,7%	+1,4 pts	66,7%	-2,0 pts	68,1%	63,7%	-4,4 pts
Total AXA CREDIT	1 367 331	1 476 725	+8,00%	1 582 908	+7,19%	1 536 862	1 608 406	+4,66%

⁵ Les espaces clients mandatés sont des points de vente qui travaillent pour le compte d'AXA CREDIT moyennant une commission pour les financements réalisés. Ces espaces clients représentent le réseau externe du circuit de distribution

A fin juin 2013, l'encours net ressort en progression de 4,66% en ligne avec la croissance de la production (+10,74%). La clientèle directe affiche un encours de 122,6 MDH en hausse de 71,20% et représente 7,6% de l'encours net total. La clientèle conventionnée marque une progression de 10,19% avec une part dans l'encours net total de 28,6% contre 27,2% en juin 2012. La clientèle fonctionnaires accuse une légère baisse de 2,10% avec une part de 63,7% contre 68,1% à fin juin 2012 soit -4,4 pts et ce suite à une évolution de la production limitée à 3,63%.

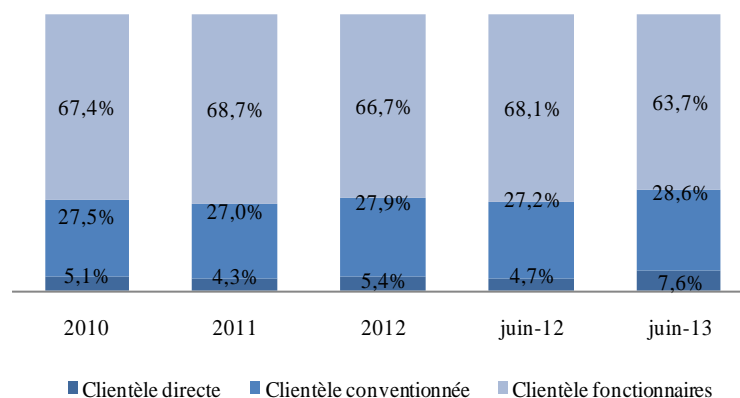
Au titre de l'exercice 2012, l'encours net total a réalisé une progression de 7,2% pour s'élever à 1 582,9 MDH. Cette évolution s'explique par une production annuelle en progression de 10,06%. En 2011, l'encours net a affiché une progression de 8% à 1 476,7 MDH. Cette croissance est principalement due à l'augmentation généralisée des encours nets de toutes les catégories de la clientèle d'AXA CREDIT.

Dans ce sens, l'encours des fonctionnaires affiche une hausse de 4,03% pour s'établir à 1 055,7 MDH en 2012 contre 1 014,9 MDH en 2011. Cette évolution est liée à la structure de la production 2012 qui se caractérise par une forte proportion de fonctionnaires (68,7%).

L'encours de la clientèle conventionnée a progressé de 10,77% en 2012 à 441,3 MDH. L'exercice 2012 a été marqué par la hausse de la production de ce type de clientèle de 23,31%. La part de la clientèle conventionnée ressort à 27,9% au titre de l'exercice 2012 contre 27% en 2011 soit +0,9 pts.

De son côté, l'encours net de la clientèle directe ressort en appréciation de 35,35% pour atteindre 85,8 MDH contre 63,4 MDH en 2011. La part de la clientèle directe dans l'encours total est alors passée de 4,3% en 2011 à 5,4% en 2012.

Structure de l'encours par type de clients



Source : AXA CREDIT

CREANCES EN SOUFFRANCE

Les dispositions du chapitre V du Plan Comptable des Etablissements de Crédit relatives aux créances en souffrance, stipulent que celles-ci doivent être classées et provisionnées selon les modalités définies par BAM à travers la circulaire N° 19 / G / 2002, datée du 18 Chaoual 1423 (23 décembre 2002).

En effet, les créances en souffrance sont, compte tenu de leur degré de risque de perte, réparties en trois catégories (créances pré-douteuses, créances douteuses et créances compromises). Celles-ci doivent donner lieu à la constitution de provisions égales respectivement au moins à 20%, 50% et 100% de leurs montants, déduction faite des agios réservés et des garanties.

AXA CREDIT a procédé à la mise en place des normes de déclassement et de provisionnement édictées par la circulaire 19/G/2002 de BAM depuis l'exercice 2003.

En KDH	2010	2011	2012	juin-13	Var 11/10	Var 12/11	Var juin 12/13
Encours Bruts (1)	1 690 669	1 793 518	1 930 400	1 940 907	6,1%	7,6%	0,5%
Créances en souffrance (2)	339 347	333 799	350 671	373 408	-1,6%	5,1%	6,5%
Créances pré-douteuses	6 657	5 615	8 627	5 162	-15,7%	53,6%	-40,2%
Créances douteuses	420	580	425	453	38,1%	-26,7%	6,6%
Créances compromises	332 271	327 603	341 619	367 794	-1,4%	4,3%	7,7%
Cumul des provisions (3)	289 753	279 386	305 621	320 011	-3,6%	9,4%	4,7%
Taux de couverture = (3/2)	85,39%	83,70%	87,15%	85,70%	-1,69 pts	+3,45 pts	-1,45 pts
Taux de provisionnement =(3/1)	17,14%	15,58%	15,83%	16,49%	-1,56 pts	0,25 pts	+0,66 pts

Au titre du 1^{er} semestre 2013, AXA CREDIT affiche un encours de créances en souffrance de 373 MDH en progression de 6,5% porté par la croissance de l'encours global de 0,5%. Notons que les créances en souffrance sur le secteur ressortent en quasi-stagnation en comparaison à 2012 (5 618 MDH vs 5 659 MDH).

Les créances pré-douteuses marquent un retrait significatif de 40,2% à 5 162 KDH. Pour ce qui est des créances douteuses, elles ressortent en évolution de +6,6% à 453 KDH. Les créances compromises s'établissent à 368 MDH en croissance de 7,7%.

En 2012, l'encours des créances en souffrance a connu une évolution de +5,1% pour atteindre 350,7 MDH. Cette évolution est due d'une part à l'augmentation du risque global du marché et d'autre part à l'augmentation de l'encours brut de 7,6%. L'évolution des créances en souffrance est généralisée, toutefois, elle se fait plus importante au niveau des entreprises conventionnées suite à l'augmentation du risque de ces dernières spécialement les secteurs sinistres touchés par la crise (tourisme, hôtelier...).

Les créances pré-douteuses et compromises ressortent en hausse respective de 53,6% et 4,3%. Les créances douteuses ont, quand à elles, affiché un retrait de 26,7% au terme de l'exercice 2012 à 425 KDH.

Au titre de l'exercice 2011, l'encours des créances en souffrance affiche une baisse de 1,6% par rapport à 2010 et s'élève à 333,8 MDH, et ce suite à la baisse des créances pré-douteuses et compromises respectivement de 15,7% et 1,4%.

Dans ce contexte, le taux de provisionnement atteint 16,49% en juin 2013 contre 15,83% en 2012, en hausse de 0,66 point. Le taux de couverture ressort quant à lui en retrait de 1,45 pts au titre du 1^{er} semestre 2013 et s'établit à 85,7%. A fin 2012, ce taux présente une hausse de 3,45 points et s'affiche à 87,2%.

RECOUVREMENT

Pour gérer au mieux son risque client, la société a développé une politique de recouvrement basée sur plusieurs points :

- ▶ Lancé en 2006, Acred Direct est le centre de relation clientèle d'AXA CREDIT. Il s'agit d'un réseau disposant de moyens techniques permettant d'assurer l'animation téléphonique en vue de générer des opportunités d'affaires importantes pour le réseau de proximité. Son rôle a été accentué et diversifié au-delà de l'animation commerciale du portefeuille, par son intervention dans la gestion de l'encours, en particulier en matière de recouvrement et dans l'accélération de la prise en charge des nouveaux flux d'impayés.

La stratégie de recouvrement d'AXA CREDIT répond à un certains nombre de principes :

- ▶ La détection de l'impayé et sa prise en charge en fonction du niveau du risque en relation avec l'origine des incidents et le profil du client ;
- ▶ La couverture complète et permanente dans la gestion du stock d'impayés, dans un contexte de gain en productivité ;
- ▶ La continuité et enchaînement logique des actions de gestion, avec une progressivité des niveaux de contraintes ;

L'année 2012 a été marquée par la poursuite de la réorganisation et du renforcement de la direction recouvrement et contentieux, par une amélioration des outils de gestion économique et de la relation clients ainsi que par des actions de formations internes et externes destinées à professionnaliser davantage les équipes.

POLITIQUE DE GESTION DES BAREMES

La politique de la gestion des barèmes est basée sur le process suivant :

- ▶ la conception des barèmes par la direction commerciale ;
- ▶ la vérification des barèmes par la direction des études ;
- ▶ la veille à la conformité des barèmes avec la réglementation en vigueur »

POLITIQUE RISQUE

La stratégie de gestion des risques couvre l'ensemble des risques de crédit, de marché et opérationnels. Ces stratégies, définies par la Direction Générale, sont soumises à la validation des organes de gouvernance et régulièrement examinées et « maintenues » dans le cadre des Comités d'Audit bi-annuels.

Le suivi de leur mise en œuvre est de la responsabilité directe de la Direction des Risques. Le contrôle de leur application relève de l'Audit Interne, et à ce titre, elles sont portées au plan pluriannuel de cette entité.

Les grandes lignes des orientations stratégiques reposent sur :

- Une définition précise des limites de production et de recherche d'un équilibre de production cible entre les différentes catégories de clientèle.
- Un choix clair des marchés à développer et donc à contrario, ceux à exclure.
- Une définition stricte de la politique de sélection des risques et des règles d'octroi formalisées au travers de procédures précises dont l'application est contrôlée à priori et à posteriori.
- Une politique de distribution privilégiant le réseau en propre
- Un système de délégation qui désigne les niveaux de pouvoirs liés aux autorisations d'attribution de crédit
- Une facturation exhaustive, ponctuelle et contrôlée de l'ensemble des engagements en cours.
- Un suivi et un contrôles permanents au travers de la mise en œuvre de deux principales instances opérationnelles : un Comité mensuel de Suivi des Risques et un Comité Mensuel de suivi des outils d'appréciation de la demande (score)
- Au plan de la gestion des encours et du recouvrement :
 - Une détection rapide de l'impayé et sa prise en charge en fonction du niveau du risque
 - Une couverture complète et permanente dans la gestion du stock d'impayés, dans un contexte systématique, largement automatisé et de recherche constante de gain en productivité ;
 - Une continuité et un enchaînement logique des actions de gestion, avec une progressivité des niveaux de contraintes.

POLITIQUE DE REFINANCEMENT

La politique de refinancement d'AXA CREDIT dépend principalement de deux variables :

- ▶ L'évolution des taux à court terme
- ▶ La nécessité d'adosser les emplois aux ressources.

En % du financement total	2010	2011	2012	juin-13
CMT	47,60%	51,40%	68,3%	68,1%
CCT	18,80%	17,40%	13,0%	13,3%
BSF	33,60%	31,30%	18,7%	18,6%

Source : AXA CREDIT

La stratégie menée par AXA CREDIT au niveau du refinancement repose sur la diversification des sources de financement.

Le recours à l'endettement bancaire moyen terme représente la principale source de refinancement d'AXA CREDIT, et ce afin d'adosser les emplois aux ressources. Ainsi, l'endettement bancaire moyen terme ressort à 68,1% à fin juin 2013 contre 68,3% en 2012.

AXA CREDIT a eu recours au marché financier par l'émission de Bons de Société de Financement en 2011 à hauteur de 475 Mdh, représentant donc 31,3% du financement total d'AXA CREDIT. Ces taux étaient indexés au Bons du Trésor (BDT) selon leurs échéances.

V - Organisation et moyens de production d'AXA CREDIT

L'organisation et les moyens de production sont présentés à travers quatre axes : les ressources humaines d'AXA CREDIT, le renforcement de la direction financière, les moyens techniques et son réseau de distribution.

LES RESSOURCES HUMAINES

AXA CREDIT applique strictement toute la réglementation en vigueur et en particulier toutes les dispositions du Nouveau Code du Travail.

Les Ressources Humaines et leur organisation ont également été impactées par la mise en œuvre de la stratégie de modernisation et de développement de l'entreprise.

La politique adoptée en 2012 visait le renforcement du management intermédiaire, la professionnalisation et la montée en compétence des équipes au travers d'une part de l'accompagnement et un plan de formation dédié, et d'autre part de la mise à niveau et la modernisation des ressources dans certaines structures au travers de l'employabilité et l'intégration de nouvelles expertises.

La DRH en 2012, a agi sur l'optimisation et la réduction des coûts notamment au travers de l'internalisation de la gestion de la paie et des prestations de recrutement.

L'année a été marquée également, par la mise en place du nouveau système d'évaluation des performances, l'amélioration des délais d'embauche à travers le déploiement de nouveaux outils de Sourcing en particulier sur le web, ainsi que le lancement des programmes AXA miles et Shareplan qui s'inscrivent dans le cadre de la synergie RH avec le Groupe AXA.

Au titre du plan de formation 2012, le nombre de jours de formation est de 457 jours avec un taux de participation des collaborateurs d'AXA Crédit de 72%. Deux formations de longues durées ont été par ailleurs, mises en œuvre pour des collaborateurs engagés dans des cycles de formation supérieure de type masters.

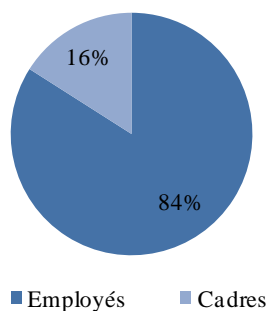
Au 30 juin 2013, l'effectif est de 163 collaborateurs contre 152 en 2012 et 134 à fin 2011.

Effectif	2010	2011	Var %	2012	Var %	juin-13	Var %
Employés	111	115	3,6%	121	5,2%	137	13,2%
Cadres	15	19	26,7%	31	63,2%	26	-16,1%
Taux d'encadrement	11,90%	14,20%	+2,3 pts	21,00%	+6,8 pts	15,95%	-5,05 pts

Source : AXA CREDIT

Le taux d'encadrement est en nette amélioration à 21% en 2012 contre 14,2% en 2011. Au titre de du 1^{er} semestre 2013 le taux d'encadrement ressort à 15,95%.

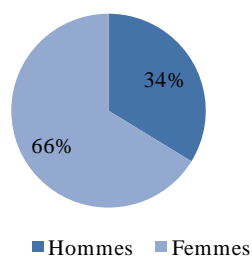
Répartition des effectifs d'AXA CREDIT par catégories au 30 juin 2013



Source : AXA CREDIT

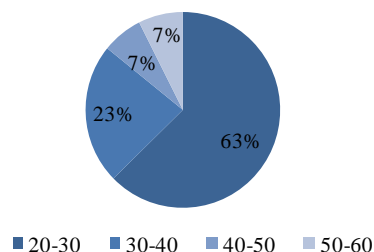
Les employés représentent 84% de l'effectif à fin juin 2013 contre 80% en 2012. Le reste est constitué de cadres.

Répartition des effectifs d'AXA CREDIT par sexe au 30 juin 2013



Source : AXA CREDIT

Répartition des effectifs d'AXA CREDIT par tranche d'âge en 2012



Source : AXA CREDIT

L'âge moyen des effectifs d'AXA CREDIT est de 31,7 ans.

La tranche d'âge 20-30 ans constitue la part la plus importante de l'effectif d'AXA CREDIT en 2012, à hauteur de 63%.

LA DIRECTION FINANCIERE DE LA SUPERVISION COMPTABLE ET DES ETUDES

Dans le cadre du développement des pôles supports d'AXA CREDIT, la Direction Financière, constituée des départements Comptable, Etudes et Achats, a entrepris plusieurs plans d'action :

- ▶ Le renforcement des équipes de la Direction Financière notamment par le recrutement d'un Directeur Financier en 2008;
- ▶ La mise en place des outils de mesure de rentabilité ;
- ▶ L'optimisation des coûts et dépenses à travers la création d'un service achat ;
- ▶ Le développement des outils de pilotage via la production mensuelle des reportings et l'élaboration et le suivi des budgets prévisionnels ;
- ▶ La gestion et l'analyse du risque traduit par le déploiement d'un système de notation clientèle « scoring » en juillet 2008 ainsi que par la modélisation d'une cartographie des risques opérationnels dans le cadre de Bâle II.
- ▶ La réalisation des études financières ayant pour objectif l'évaluation du risque de défaillance des futures conventions.
- ▶ Développement de la communication interne d'AXA CREDIT à travers le lancement d'intranet.

LES MOYENS TECHNIQUES ET INFORMATIQUES

Les équipes organisationnelles et systèmes d'information ont développé les axes stratégiques suivants :

- ▶ Optimisation des outils de travail à travers la mise en place du projet de numérisation (Gestion Electronique des Documents), permettant la centralisation et l'archivage des documents, leur partage entre les utilisateurs et la recherche efficace de l'information.
- ▶ Développement de l'infrastructure nécessaire au lancement du produit Revolving, à travers l'équipement du centre d'exploitation informatique par 3 serveurs de haute capacité.
- ▶ Amélioration des outils commerciaux, particulièrement ceux en liaison avec la Gestion de la Relation Clients (CRM) au travers du développement des applications au profit du service après vente et du recouvrement.
- ▶ Optimisation de la gestion des archives par la mise en place d'un programme de suivi des entrées et sorties et l'introduction d'un système de codes à barre.
- ▶ Minimisation des frais de réservation PPR en limitant le nombre d'envoi de réservation par dossier.
- ▶ Mutation vers de nouvelles technologies en télécommunication (liaison WIFI, fibre optique,...) permettant de réduire les coûts de télécommunication d'environ 47%.
- ▶ Développement de la communication externe à travers la maintenance régulière du site « AXA CREDIT.ma ».

La direction des systèmes d'information positionnée, à ce jour, à un niveau de « prestataire de service prône le grade de «partenaire stratégique».

En effet, au travers de la continuité de la mission de mise en place du plan stratégique menée à fin 2011, le schéma directeur des systèmes d'information naquit tout au long de l'exercice 2012, identifiant un portefeuille projet s'étalant sur quatre années.

Dans la continuité du processus de professionnalisation et d'amélioration continue, l'année 2012 fût marqué par :

- La refonte du site Web d'AXA CREDIT au couleur et au contexte de la synergie AXA, respectant la nouvelle loi de protection des données ;
- La mise en place d'une organisation qualifiée pour l'aboutissement du projet schéma directeur support de la stratégie, notamment la direction Programme management Office ;
- Mise à disposition d'un outil émergent sur le marché marocain, en l'occurrence le « paiement en ligne » permettant une souplesse à la clientèle d'AXA CREDIT quant aux modes de règlements ;
- L'intégration progressive des agents AXA au niveau du réseau de distribution.

Parmi les principaux faits marquants de 2011 pour la Direction des Systèmes d'Information figurent :

- La refonte et l'élargissement de toute l'infrastructure technique, en se dotant d'une nouvelle salle machine, équipée des dernières technologies, en particulier en matière de sécurité. La mise à niveau de ce nouveau data center doit aboutir courant 2012 à la certification.

- L'implantation pour la filiale 3A-PHONE d'une solution « EASY- PHONE », qui constitue un outil de dernière technologie en matière de gestion de la relation clients. Cette mise en oeuvre doit permettre un développement puissant de cette filiale récente.
- La finalisation de la solution revolving, permettant un démarrage de la production, dès le début de l'exercice 2012.

LE RESEAU COMMERCIAL

La part de production apportée par le réseau direct continue de progresser pour représenter 97,1% à la fin de l'exercice 2012 contre 94,0% à la fin de 2011. Cette tendance qui se poursuit et s'accroît depuis plusieurs années, procède de notre volonté de mieux exploiter nos stratégies commerciales et de distribution. Elle s'inscrit, par ailleurs, de manière permanente et durable dans la politique de maîtrise des risques d'AXA CREDIT, dont elle constitue un élément essentiel et déterminant.

La constitution d'un réseau en propre dense et bien positionné sur l'ensemble du territoire doit aussi permettre le développement maîtrisé d'un réseau mandaté, dans le cadre de la stratégie de groupe qui, amorcée avec AXA Assurance Maroc à partir du deuxième semestre 2012 sera fortement développée dans les prochaines années.

Sur les premiers mois de l'exercice en cours, la production moyenne mensuelle est d'environ 700 KDH.

Réseau de distribution	2010	2011	2012	juin-13
Agences	14	14	16	18
Espaces clients propres	8	11	14	14
Espaces clients mandatés ⁶	10	8	4	2
Total points de vente	32	33	34	34

Source : AXA CREDIT

CHANGEMENT DE LA DENOMINATION SOCIAL

S'appuyant sur l'appartenance à Axa Assurance Maroc, ACRED est devenu AXA CREDIT. Cette décision, validée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 24 avril 2012, constitue donc le fondement de cette nouvelle stratégie de groupe, qui devait permettre à l'entreprise de bénéficier :

- De la très grande notoriété d'AXA tant par rapport à sa clientèle que par rapport au marché et à ses partenaires;
- De la mise en oeuvre de synergies et de complémentarités fortes à différents niveaux.

Ainsi, seront activées des synergies de groupe, touchant principalement les volets de la Distribution, des Produits, de la Communication, de la Commercialisation et du Back office.

Cette évolution, constituée, à la fois le socle et l'opportunité pour une nouvelle étape de développement, tant en termes d'exploitation, de positionnement et de taille sur le marché.

De plus, ce profond changement sera accompagné par des stratégies complémentaires, entre autres :

- De réseau : la politique d'implantation de nouveaux points de vente sera poursuivie, dans la continuité de la stratégie de distribution directe de proximité, de maîtrise de l'offre et du risque, déployée depuis plusieurs années;
- De développement de moyens commerciaux : la mise en place de nouveaux outils d'animation du portefeuille ; du développement de nouveaux canaux d'acquisition ; de l'accentuation du rôle de 3A PHONE ainsi que de l'augmentation des budgets commerciaux et de communication institutionnelle;
- De diversification de l'offre commerciale : le développement d'offres de type bancassurance et de l'enrichissement de l'offre commerciale via le lancement de l'offre de Crédit Immobilier et de Produit Revolving.

⁶ Les espaces clients mandatés sont des points de vente qui travaillent pour le compte d'AXA CREDIT moyennant une commission pour les financements réalisés. Ces espaces clients représentent le réseau externe du circuit de distribution

PROGRAMME D'INVESTISSEMENT D'AXA CREDIT

Pour mieux accompagner son développement, AXA CREDIT a adopté une politique d'investissement orientée sur la mise à niveau des outils informatiques nécessaires au développement.

La Direction des systèmes informatiques. a été l'objet, au cours de l'exercice 2009, d'un programme de réorganisation et de professionnalisation piloté par un prestataire externe spécialisé dans ce type d'accompagnement. Ces diagnostics et préconisations ont porté sur l'ensemble des domaines du département et concernèrent donc, l'organisation elle-même et les processus, les aspects méthodes et qualité ainsi que la sécurité des systèmes d'information.

En ce qui concerne l'exercice 2010, les investissements concernant le système d'information d'AXA CREDIT et son fonctionnement ont atteint 11 MDH.

Au titre de l'exercice 2011, les investissements relatifs aux Systèmes d'Information et à son fonctionnement ressortent à 4,4 MDH.

Au titre de l'exercice 2012, les investissements relatifs aux Systèmes d'Information et à son fonctionnement ressortent à 4,3 MDH.

A fin juin 2013, les investissements en système d'information s'élèvent à 2 MDH.

Section VI - LA SITUATION FINANCIERE D'AXA CREDIT

I - Analyse du compte des produits et charges

Comptes de produits et charges en Kdh	2010	2011	2012	Var 11/10	Var 12/11	juin-12	juin-13	Var juin 12/13
Produits d'exploitation bancaire	168 765	179 744	191 561	6,5%	6,6%	94 764	100 031	5,6%
Charges d'exploitation bancaire	65 773	70 509	75 218	7,2%	6,7%	36 339	39 636	9,1%
Produit net bancaire	102 992	109 236	116 343	6,1%	6,5%	58 425	60 394	3,4%
Produit net non bancaire	1 235	157	70	-87,3%	-55,3%	-1 870	-18	-99,0%
Charges générales d'exploitation	-54 688	-58 557	-62 973	7,1%	7,5%	-29 766	-33 943	14,0%
Résultat Brut d'exploitation	49 540	50 836	53 440	2,6%	5,1%	26 789	26 433	-1,3%
Dotations aux provisions pour créances et pertes sur créances irrécouvrables	-17 863	-27 022	-30 914	51,3%	14,4%	-5 705	-16 571	190,5%
Reprises de provisions et récupérations sur créances amorties	2 775	10 371	106	273,7%	-99,0%	485	12 031	2379,6%
Résultat courant	34 452	34 185	22 632	-0,8%	-33,8%	21 569	21 892	1,5%
Résultat non courant	-434	-1 947,2	-1 645,3	349,0%	-15,5%	0	-13 170	
Impôts sur les résultats	-12 578	-11 928	-12 945	-5,2%	8,5%	-7 981	-501	-93,7%
Résultat net	21 440	20 310	8 042	-5,3%	-60,4%	13 589	8 221	-39,5%

Source : AXA CREDIT

PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE

Produits d'exploitation bancaire en Kdh	2010	2011	2012	Var 11/10	Var 12/11	juin-12	juin-13	Var juin 12/13
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	154 671	159 721	171 352	3,3%	7,3%	85 272	88 980	4,3%
<i>% Produits d'exploitation bancaire</i>	92%	88,9%	89,5%	-2,8 pts	+0,6 pts	90,0%	89,0%	-1 pts
Produits sur titres de propriété	26	17	0	-35,7%	-100,0%	0	995	>100%
<i>% Produits d'exploitation bancaire</i>	0,0%	0,0%	0,0%	-	-	0,0%	1,0%	+1 pts
Produits en immobilisations en crédit-bail et location	61	361	367	490,2%	1,5%	183	181	-1,2%
<i>% Produits d'exploitation bancaire</i>	0,0%	0,2%	0,2%	+0,2 pts	-	0,2%	0,2%	-
Commissions sur prestations de service	10 198	13 936	15 359	36,7%	10,2%	7 156	7 840	9,6%
<i>% Produits d'exploitation bancaire</i>	6,0%	7,8%	8,0%	-1,7 pts	+0,3 pts	7,6%	7,8%	+0,3 pts
Autres produits bancaires	3 808	5 709	4 484	49,9%	-21,5%	2 153	2 034	-5,5%
<i>% Produits d'exploitation bancaire</i>	2,3%	3,2%	2,3%	-0,9 pts	-0,8 pts	2,3%	2,0%	-0,2 pts
Produits d'exploitation bancaire	168 765	179 744	191 561	6,5%	6,6%	94 764	100 031	5,6%

Source : AXA CREDIT

Au titre du 1^{er} semestre 2013, les produits d'exploitation bancaire d'AXA CREDIT ressortent en progression de 5,6% et s'établissent à 100 031 KDH et ce suite à la progression constatée au niveau des intérêts et produits sur opérations avec la clientèle de +4,3% soit un solde de 88 980 KDH porté par l'évolution de la production sur cette période de l'ordre de 10,74%. Leur part ressort en léger retrait de 1 point en comparaison à fin juin 2012 et ce suite à l'appréciation des commissions sur prestations de services de +9,6% soit 7,8% du PNB à fin juin 2013.

Au 31/12/2012, le produit d'exploitation bancaire se situe à 191,6 MDH contre 179,7 MDH à fin 2011, réalisant ainsi une progression de 6,6%. En effet, les intérêts sur opérations avec la clientèle s'inscrivent en hausse de 7,3% suite à la progression de la production au cours de l'exercice (+10,05%). Leur part dans le produit d'exploitation bancaire passe de 88,9% en 2011 à 89,5% en 2012, et ce, au détriment des autres produits bancaires qui constituent 2,3% du produit d'exploitation bancaire en 2012, soit -0,8 point par rapport à l'exercice précédent.

En effet, les commissions sur prestations se sont appréciées de 10,2% suite à la mise en place de la nouvelle tarification en 2011 accompagnée d'une augmentation du nombre de dossiers financés et ce malgré un ralentissement apparent comparées à leur évolution en 2011 (+36,7%).

Au 31/12/2011, le produit d'exploitation bancaire se situe à 179,7 MDH, en appréciation de 6,5%. Cette performance est expliquée la hausse de 3,3% des intérêts sur opérations avec la clientèle. Ces derniers représentent 88,9% dans le produit d'exploitation bancaire contre 91,6% en 2010. Les autres produits bancaires correspondent à des intérêts de retard et frais de dossier.

L'adoption d'une politique tarifaire adaptée à chaque type de clientèle a permis de faire progresser la part des commissions sur prestations à 13,9 MDH soit une variation de +36,7%. Ces commissions représentent 7,8% du produit d'exploitation bancaire contre 6% en 2010.

CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE

Charges d'exploitation bancaire en Kdh	2010	2011	2012	Var 11/10	Var 12/11	juin-12	juin-13	Var juin 12/13
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établissements de crédit	45 996	49 270	58 161	7,1%	18,0%	26 062	32 882	26,2%
<i>% Charges d'exploitation bancaire</i>	<i>69,9%</i>	<i>69,9%</i>	<i>77,3%</i>			<i>71,7%</i>	<i>83,0%</i>	
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle	-	-	-	-	-	-	-	-
<i>% Charges d'exploitation bancaire</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-</i>					
Intérêts et charges assimilées sur titres de créance émis	19 101	20 172	16 439	5,6%	-18,5%	9 914	6 525	-34,2%
<i>% Charges d'exploitation bancaire</i>	<i>29,0%</i>	<i>28,6%</i>	<i>21,9%</i>			<i>27,3%</i>	<i>16,5%</i>	
Autres charges bancaires	677	1 067	617	57,7%	-42,1%	362	229	-36,7%
<i>% Charges d'exploitation bancaire</i>	<i>1,0%</i>	<i>1,5%</i>	<i>0,8%</i>			<i>1%</i>	<i>0,6%</i>	
Charges d'exploitation bancaire	65 773	70 509	75 218	7,2%	6,7%	36 339	39 636	9,1%

Source : AXA CREDIT

A fin juin 2013, les charges d'exploitation bancaire affichent une progression de 9,1% à 39 636 KDH. Cette évolution s'explique exclusivement par la hausse de 26,2% des intérêts et charges assimilés sur opérations avec les établissements de crédit portés par la progression de la production sur le 1^{er} semestre 2013.

Les intérêts et charges assimilés sur titres de créances émis présentent une régression de 34,2% et ce suite à un recours moins soutenu aux Bons de Société de Financement.

Les charges d'exploitation bancaire au titre de l'exercice 2012, s'établissent à 75,2 MDH, enregistrant une hausse de 6,7%. Cette situation correspond aux besoins supplémentaires de refinancement suite à la progression de la production (+10,1%) réalisée courant l'exercice. L'augmentation des charges d'exploitation bancaires en 2012 est principalement impactée par la progression des intérêts et charges sur opérations avec les établissements de crédit de 18,0% relative au développement de l'activité mais aussi à celle des intérêts et charges assimilés sur titres de créances émis à 16,4 MDH.

Au 31/12/2011, les charges d'exploitation bancaire présentent une hausse de 7,2%, soit 70,5 MDH contre 65,8 DH en 2010. Cette évolution est en décélération par rapport à la croissance enregistrée l'exercice précédent. Cette variation s'explique essentiellement par la progression des intérêts assimilés sur les opérations avec les établissements de crédit de 7,1%. Leur part dans la structure des charges d'exploitation reste stable à 70% en 2010 et 2011.

MARGE D'INTERET

En KDH	2010	2011	2012	Var 11/010	Var 12/11	juin-12	juin-13	Var juin 12/13
Intérêts et produits assimilés	154 671	159 721	171 352	3,26%	7,28%	85 272	88 980	4,35%
Intérêts et charges assimilés	65 096	69 442	74 601	6,68%	7,43%	35 977	39 407	9,54%
Marge d'intérêt	89 575	90 279	96 752	0,79%	7,17%	49 295	49 573	0,56%
<i>En % du PNB</i>	<i>86,97%</i>	<i>82,65%</i>	<i>83,16%</i>	<i>-4,33 pts</i>	<i>0,51 pts</i>	<i>84,37%</i>	<i>82,08%</i>	<i>-2,29 pts</i>

Source : AXA CREDIT

Au titre du 1^{er} semestre 2013, la marge d'intérêts s'établit à 49 573 KDH en hausse de 0,56% et ce suite à une évolution plus soutenue des intérêts et charges assimilés (+9,54%) en comparaison aux intérêts et produits assimilés (+4,35%). La marge d'intérêt représente 82,08% du PNB a fin juin 2013 contre 84,37% au titre du 1^{er} semestre 2012.

La marge d'intérêt se situe à 96,75 MDH et enregistre une progression de 7,2% au titre de l'exercice 2012. En effet, les intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle s'apprécient de 7,3% tandis que les intérêts et charges assimilées se renforcent de 7,4%.

En %	2010	2011	2012	juin-12	juin-13
Taux de sortie de l'encours	10,60%	10,76%	10,32%	10,85%	10,44%
Taux moyen de refinancement	5,00%	4,99%	4,92%	4,90%	4,89%
Taux de marge	5,60%	5,77%	5,4%	5,95%	5,55%

Source : AXA CREDIT

Le TMIC conditionne le taux de sortie d'AXA CREDIT. En effet, ce taux plafonne les taux de sorties d'AXA CREDIT et donc conditionne sa marge. Néanmoins les taux de sortie demeurent en deçà du TMIC maximum (14,19% : Période allant d'avril 2012 à mars 2013 et 14,30% : Période allant d'avril 2013 à mars 2014⁷).

L'exercice 2011 s'est caractérisé par un taux moyen de refinancement de 4,99%. Ainsi le taux de marge subit une hausse tendancielle à 5,77% en 2011 contre 5,60% en 2010. Au titre de l'exercice 2012, le taux moyen de refinancement a enregistré un léger retrait et s'établit à 4,92%. Le taux de sortie de l'encours affiche une baisse et ressort à 10,32% soit un taux de marge 2012 de 5,40%.

Au titre du 1^{er} semestre 2013, le taux de marge ressort à 5,55% contre 5,95% à fin juin 2012 et ce suite à une contraction plus importante du taux de sortie de l'encours (10,44% vs 10,85% à fin juin 2012) en comparaison aux taux moyen de financement.

MARGE SUR COMMISSIONS

En KDH	2010	2011	2012	Var 11/10	Var 12/11	juin-12	juin-13	Var juin 12/13
Commissions perçues	10 198	13 936	15 359	36,65%	10,21%	7 156	7 840	9,57%
Commissions servies	143	87	62	-39,38%	-28,70%	3	21	>100%
Marge sur commissions	10 055	13 849	15 297	37,74%	10,45%	7 153	7 819	9,32%
<i>En % du PNB</i>	<i>9,76%</i>	<i>12,68%</i>	<i>13,15%</i>	<i>+2,9 pts</i>	<i>+0,5pts</i>	<i>12,24%</i>	<i>12,95%</i>	<i>+0,7 pts</i>

Source : AXA CREDIT

A fin juin 2013, la marge sur commissions présente une progression de 9,32% et s'établit à 7 819 KDH et ce suite à une progression soutenue des commissions perçues de 9,57%. La marge sur commissions représente 12,95% du PNB d'AXA CREDIT à fin juin 2013 soit +0,7 pts en comparaison à juin 2012.

Au titre de l'exercice 2012, la marge sur commissions ressort en hausse de 10,4% à 15,3 MDH sous l'effet conjugué de la croissance des commissions perçues de 10,2% et la baisse des commissions servies de près de 29%. La marge sur commissions représente 13,2% du PNB d'AXA CREDIT en 2012 soit +0,5pts. En 2011, la marge sur commissions enregistre une progression de 37,7% à 13,9 MDH soit un 12,7% du PNB.

⁷ Source : Bank Al- Maghrib

PRODUIT NET BANCAIRE

En KDH	2010	2011	2012	Var 11/10	Var 12/11	juin-12	juin-13	Var juin 12/13
Produits d'exploitation bancaire	168 765	179 744	191 561	6,51%	6,57%	94 764	100 031	5,6%
Charges d'exploitation bancaire	65 773	70 509	75 218	7,20%	6,68%	36 339	39 636	9,1%
Produit net bancaire	102 992	109 235	116 343	6,10%	6,51%	58 425	60 394	3,4%

Source : AXA CREDIT

Le produit net bancaire enregistre un taux de progression moyen de 6,3% sur la période 2010-2012.

En 2011, le PNB enregistre une progression de 6,1% à 109 MDH grâce à la hausse des produits d'exploitation bancaire de 6,5%.

Le produit net bancaire d'AXA CREDIT s'élève à 116 MDH au terme de l'exercice 2012, affichant une progression de 6,5%. Ce niveau de résultat est expliqué par une croissance soutenue des produits d'exploitation bancaire de 6,6% et une maîtrise des charges d'exploitation bancaire dont la hausse ressort à 6,7% en 2012 contre 7,2% en 2011.

Afin juin 2013, AXA CREDIT réalise un PNB de 60 394 KDH en progression de 3,4% en comparaison à juin 2012. Cette évolution est le résultat d'une progression plus soutenue des charges d'exploitation bancaire (+9,1%) en comparaison aux produits d'exploitation bancaire (+5,6%)

CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION

En KDH	2010	2011	2012	Var 11/10	Var 12/11	juin-12	juin-13	Var juin 12/13
PNB	102 992	109 235	116 343	6,1%	6,5%	58 425	60 394	3,4%
Charges générales d'exploitation	54 688	58 557	62 973	7,1%	7,5%	29 766	33 943	14,0%
Charges de personnel	20 449	20 948	25 153	2,4%	20,1%	11 886	13 212	11,2%
Impôts et taxes	1 198	1 239	1 247	3,4%	0,6%	647	675	4,3%
Charges externes	19 722	22 508	20 907	14,1%	-7,1%	9 757	9 028	-7,5%
Autres charges générales d'exploitation	5 935	5 897	6 829	-0,6%	15,8%	3 086	6 486	>100%
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations	7 383	7 965	8 837	7,9%	11,0%	4 390	4 543	3,5%
Coefficient d'exploitation	53,1%	53,6%	54,1%	+0,5 pts	+0,5 pts	50,9%	56,2%	+5,3 pts
Coût d'exploitation : Charges Générales d'exploitation/ Encours Brut	3,2%	3,3%	3,3%	+0,1 pts	-	1,6%	1,7%	'-0,1 pts

Source : AXA CREDIT

En 2011, les charges générales d'exploitation présentent une croissance soutenue de 7,1%. Cette évolution est liée à la progression conjuguée des charges de personnel de 2,4%, des charges externes de 14,1% et des dotations aux amortissements de 7,9%. Ainsi le coefficient d'exploitation 2011 ressort à 53,6% en progression de 0,5 pts en comparaison à 2010.

Au titre de l'exercice 2012, les charges générales d'exploitation affiche une progression de 7,5%. Cette évolution découle d'une croissance des charges de personnel de 20,1% et des autres charges générales d'exploitation de 15,8%.

En plus de la hausse de l'effectif moyen de +14% avec un impact de +3 MDH, l'augmentation des charges de personnel s'explique par des charges exceptionnelles au titre de 2012 pour un montant global de 2.3 MDH relatif aux charges sociales des expatriés et au reclassement de l'indemnité de transport dans les charges de personnel.

L'évolution des autres charges générales est impactée par les frais engagés dans le cadre du changement de dénomination pour un montant de 0.8 MDH. Dans ce sens, le coefficient d'exploitation se maintient à 54,1%.

Au titre du 1^{er} semestre 2013, AXA CREDIT affiche des charges générales d'exploitation en hausse de 14% pour un solde de 33 943 KDH. Cette évolution résulte de la progression des charges de personnel de +11,2% liée à la croissance des effectifs à fin juin 2013. Les autres charges d'exploitation enregistrent une forte hausse et s'établissent à 6 486 KDH. Leur évolution s'explique par la constatation de la charge liée à la purge du contrôle fiscal suite à la signature d'un protocole d'accord avec l'administration fiscale (partie Impôt sur le revenu) et porte sur un global de 3 MDH. Le coefficient d'exploitation ressort donc en hausse de 5,3 pts et s'établit à 56,2% au titre du 1^{er} semestre 2013.

RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION

En KDH	2010	2011	2012	Var 11/10	Var 12/11	juin-12	juin-13	Var juin 12/13
PNB	102 992	109 235	116 343	6,1%	6,5%	58 425	60 394	3,4%
Autres Produits d'exploitation non bancaire	1 235	157	70	-87,3%	-55,3%	47	85	78,8%
Autres Charges d'exploitation non bancaire	-	-	-	-	-	1917	103	-94,6%
Charges générales d'exploitation	54 688	58 557	62 973	7,1%	7,5%	29 766	33 943	14,0%
Résultat Brut d'Exploitation	49 540	50 835	53 440	2,6%	5,1%	26 789	26 433	-1,3%

Source : AXA CREDIT

Après avoir enregistré une hausse de 2,6% au titre de l'exercice 2011 à 50,8 MDH, le résultat brut d'exploitation enregistre une progression de 5,1% en 2012 à 53,4 MDH porté essentiellement par la hausse du PNB de 6,5% à 116,3 MDH.

Au titre du 1^{er} semestre 2013, le résultat brut d'exploitation s'établit à 26 433 KDH en retrait de 1,3% et ce suite à une progression plus soutenue des charges générales d'exploitation en comparaison au PNB.

DOTATIONS NETTES AUX PROVISIONS

En KDH	2010	2011	2012	Var 11/10	Var 12/11	juin-12	juin-13	Var juin 12/13
Dotations nettes aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	-	-	6 706	-	NA	0	14 390	>100%
<i>dont Créances sur la clientèle</i>	-	-	6 706	-	NA	0	0	-
Pertes sur créances irrécouvrables	16 463	21 522	6 794	30,7%	-68,4%	5 605	2 181	-61,1%
Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	2 738	10 366	-	>100%	100,0%	451	0	-100,0%
Autres dotations aux provisions	1 400	5 500	17 414	>100%	216,6%	100	0	-100,0%
Récupération sur créances amorties	37	5	106	-86,3%	NS	34	31	-10,0%
Autres reprises sur provisions	-	-	-	-	-	0	12 000	-
Dotations nettes des reprises aux provisions	15 088	16 650	30 808	10,4%	85,0%	5 220	4 540	-13%

Source : AXA CREDIT

Les dotations nettes des reprises aux provisions ont enregistré un TCAM de + 42,9% sur la période 2010-2012, pour se situer à 30,8 MDH en 2012 contre 16,6 MDH en 2011.

La hausse des dotations nettes des reprises aux provisions s'explique essentiellement par la forte hausse des autres dotations aux provisions à 17,4 MDH. Cette provision couvre principalement le risque fiscal dont une dotation complémentaire qui a été constituée en 2012 pour un montant de 14 MDH. A fin 2012, le cumul des provisions pour risques et charges constituées en couverture du risque fiscal s'établit à 24 MDH.

Au titre du 1^{er} semestre 2013, les dotations nettes de reprises ressortent en retrait de 13% sous l'effet conjugué de la hausse des dotations nettes aux provisions pour créances et engagements par signature à 14 390 (créances clientèle) et la contraction des pertes sur créances irrécouvrables de -61,1%. A noter que les autres reprises sur provisions s'établissent à 12 000 KDH à fin juin 2013 et correspondent partiellement aux reprises relatives au contrôle fiscal. Le reliquat non encore repris à savoir 12 MDH sera effectif lors du 2^{ème} semestre 2013.

RESULTAT COURANT

En KDH	2010	2011	2012	Var 11/10	Var 12/11	juin-12	juin-13	Var juin 12/13
Résultat Brut d'Exploitation	49 540	50 835	53 440	2,6%	5,1%	26 789	26 433	-1,3%
Dotations nettes des reprises aux provisions	15 088	16 650	30 808	10,4%	85,0%	5 220	4 540	-13,0%
Résultat courant	34 451	34 185	22 632	-0,8%	-33,8%	21 569	21 892	1,5%

Source : AXA CREDIT

Après une légère baisse de 0,8% au titre de l'exercice 2011, le résultat courant d'AXA CREDIT enregistre une baisse non négligeable de 33,8% en 2012. En effet, cette dégradation de fait sous l'effet combiné d'une hausse modérée (+5,1%) du résultat brut d'exploitation face à une hausse importante des dotations nettes des reprises aux provisions (+85,0%).

Au titre du 1^{er} semestre 2013, le résultat courant ressort à 21 892 KDH en appréciation de 1,5% en comparaison à juin 2012 et ce suite à la régression constatée au niveau des dotations nettes de reprises aux provisions de -13%.

RESULTAT NET

En KDH	2010	2011	2012	Var 11/10	Var 12/11	juin-12	juin-13	Var juin 12/13
Résultat courant	34 452	34 185	22 632	-0,8%	-33,8%	21 569	21 892	1,5%
Résultat non courant	-434	-1 947	-1 645	349,0%	-15,5%	0	-13 170	
Résultat avant impôts	34 018	32 238	20 987	-5,2%	-34,9%	21 569	8 722	-59,6%
Impôts sur les résultats	12 578	11 928	12 945	-5,2%	8,5%	7 981	501	-93,7%
Résultat net	21 440	20 310	8 042	-5,3%	-60,4%	13 589	8 221	-39,5%
<i>Marge Nette</i>	<i>20,8%</i>	<i>18,6%</i>	<i>6,9%</i>	<i>-2,2 pts</i>	<i>-11,7 pts</i>	<i>23,3%</i>	<i>13,6%</i>	<i>-9,6 pts</i>

Source : AXA CREDIT

Au 31/12/2012, AXA CREDIT affiche un niveau de résultat net de 8,0 MDH en retrait de 60,4% en comparaison avec 2011. Ce niveau de résultat est expliqué par une progression des charges générales d'exploitation (+7,5%) et des dotations nettes de reprises aux provision (85%), et ce malgré la hausse constaté au niveau du PNB (6,5%).

Le résultat courant affiche une forte baisse de près de 34% en 2012. Le résultat avant impôts s'élève à 21 MDH en baisse de près de 35% par rapport à l'exercice précédent. Le résultat non courant s'élève à -1,6 MDH en 2012 contre -1,9 MDH en 2011.

Au titre de l'exercice 2012, AXA CREDIT affiche une marge nette de 6,9% en retrait de 11,7 pts en comparaison à 2011 et se suite à la détérioration constatée au niveau du résultat courant.

Au titre du 1^{er} semestre 2013, le résultat net s'établit à 8 221 KDH en régression de 39,5% expliqué par les évolutions suivantes :

- Une progression du résultat courant de 1,5%
- Un résultat non courant de -13,1 MDH relatif à l'apurement partiel du contrôle fiscal. AXA CREDIT a clôturé définitivement le litige fiscal l'opposant à l'Administration fiscale et ce par la signature d'un protocole d'accord portant sur un montant global de 32 347 KDH.

A noter la constatation d'une charge d'exploitation de 3 MDH à fin juin 2013 en ligne avec l'apurement du contrôle fiscal. Le reliquat à savoir 16 MDH fera l'objet d'une charge non courante à constater lors du 2^{ème} semestre 2013 pour un total de 13 MDH et 3 MDH seront logés au niveau du poste autres charges d'exploitation.

La marge nette ressort à 13,6% à fin juin 2013 en comparaison à la même période de l'exercice précédent soit un retrait de 9,6 pts et ce suite au résultat non courant de -13 170 KDH.

II - Analyse de la structure du bilan

→ Actif

En KDH	2010	2011	2012	juin-13	Var 11/10	Var 12/11	Var juin 2013/12
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	646	24 029	25 012	17 380	>100%	4,1%	-30,5%
<i>En % du total actif</i>	<i>0,04%</i>	<i>1,35%</i>	<i>1,33%</i>	<i>0,89%</i>	<i>1,3 pts</i>	<i>0,02 pts</i>	<i>-0,44 pts</i>
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	187 696	50 241	16 637	31 157	-73,2%	-66,9%	87,3%
A vue	186 370	49 524	15 522	29 948	-73,4%	-68,7%	92,9%
A terme	1 326	717	1 115	1 209	-45,9%	55,5%	8,4%
<i>En % du total actif</i>	<i>10,7%</i>	<i>2,8%</i>	<i>0,9%</i>	<i>1,66%</i>	<i>-7,9 pts</i>	<i>-1,9 pts</i>	<i>-0,72 pts</i>
Créances sur la clientèle	1 464 044	1 597 337	1 723 216	1 746 090	9,1%	7,9%	1,3%
<i>En % du total actif</i>	<i>83,6%</i>	<i>89,5%</i>	<i>91,5%</i>	<i>89,63%</i>	<i>5,9 pts</i>	<i>2,0 pts</i>	<i>-1,87 pts</i>
Titres de transaction et de placement	-	-	-	-	-	-	-
<i>En % du total actif</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>0,00%</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-</i>
Autres actifs	43 127	40 921	43 562	72 621	-5,1%	6,5%	66,7%
<i>En % du total actif</i>	<i>2,5%</i>	<i>2,3%</i>	<i>2,3%</i>	<i>3,73%</i>	<i>-0,2 pt</i>	<i>0,0 pt</i>	<i>1,41 pts</i>
Titres de participation et emplois assimilés	1 786	1 786	1 786	1 786	0,0%	0,0%	0,0%
<i>En % du total actif</i>	<i>0,1%</i>	<i>0,1%</i>	<i>0,1%</i>	<i>0,09%</i>	<i>0,0 pt</i>	<i>0,0 pt</i>	<i>0,0 pts</i>
Immobilisations	54 387	70 926	72 908	78 993	30,4%	2,8%	8,3%
<i>En % du total actif</i>	<i>3,1%</i>	<i>4,0%</i>	<i>3,9%</i>	<i>4,06%</i>	<i>0,9 pt</i>	<i>-0,1 pt</i>	<i>0,18 pts</i>
Total Actif	1 751 686	1 785 239	1 883 121	1 948 026	1,9%	5,5%	3,4%

Source : AXA CREDIT

Le total bilan d'AXA CREDIT affiche une progression continue de 1,9% et 5,5% respectivement en 2011 et 2012 et ce suite à la constante augmentation des créances sur la clientèle sur cette période (+9,1% en 2011 et +7,9% en 2012). Les immobilisations ressortent en hausse de 30,4% à fin 2011 suite à la réévaluation de l'actif immobilisé approuvée par le Conseil d'Administration du 26 mars 2012. En effet l'écart de réévaluation constatée au titre de l'exercice 2011 est de 17 MDH.

En 2012, la croissance de 2,8% des immobilisations s'explique par la hausse des immobilisations corporelles et incorporelles liée au développement du réseau (ouverture de deux nouvelles agences) ainsi que des immobilisations en non valeur suite aux charges décaissées dans le cadre du changement de dénomination de la société.

Ainsi le total bilan s'élève à 1 785,2 MDH en 2011 et 1 883,1 MDH en 2012 soit une progression moyenne sur la période 2010-2012 de 3,7%.

La structure du bilan est impactée à hauteur de 91,5% par les créances sur la clientèle, soit 2 points de plus par rapport à l'exercice précédent.

Les créances sur les établissements de crédit, correspondant aux soldes bancaires créditeurs, connaissent, un retrait et leur part dans le bilan ressort en baisse de 1,9 pts à 0,9% contre 2,8% en 2011.

Les titres de transaction et placement sont nuls suite à la vente des parts sociales de la Banque Populaire régionale à hauteur de 399 KDH en 2010.

Les titres de participations s'établissent à 1 786 KDH en 2012 et correspondent aux participations d'AXA CREDIT dans ACREDASSUR et 3A-Phone. Leur solde reste inchangé sur la période d'étude.

La part des valeurs en caisse dans le total bilan représentent en moyenne 1,34% du total actif entre 2011 et 2012.

Au terme de l'exercice 2012, la part des immobilisations dans le total actif ressort en quasi stagnation en comparaison à 2011 et représente 3,9%.

Au titre du 1^{er} semestre 2013, AXA CREDIT affiche un total bilan de 1 948 MDH en croissance de 3,4% en comparaison à 2012. Cette évolution s'explique par les variations suivantes :

- Progression de l'encours clientèle de 1,3% à 1 746 MDH et ce suite à la hausse de la production (+10,74%)
- Hausse des créances envers les établissements de crédit et notamment les créances à vue avec une appréciation de 92,9%
- Croissance des autres actifs de 66,7% à 72 MDH expliquée par la charge constatée d'avance liée au contrôle fiscal soldée et relative à la partie non encore réglée à fin juin 2013 soit 16 MDH.
- Augmentation des immobilisations de 8,3% pour un solde de 78 993 KDH et ce suite aux investissements réalisés sur la période liés au développement du réseau d'AXA CREDIT (ouverture de deux nouvelles agences)
- Retrait des valeurs en caisse de 30,5% à 17 380 KDH.

➔ Portefeuille crédits clientèle

En KDH	2010	2011	2012	juin-13	Var 11/10	Var 12/11	Var juin 2013/12
Crédit à la consommation	1 401 872	1 525 638	1 638 090	1 654 419	8,8%	7,4%	1,0%
<i>En % créances sur la clientèle</i>	<i>95,8%</i>	<i>95,5%</i>	<i>95,1%</i>	<i>94,7%</i>	<i>-0,5 pt</i>	<i>-0,5 pt</i>	<i>-0,3 pt</i>
Crédits à l'équipement	2 709	2 755	1 989	2 216	1,7%	-27,8%	11,4%
<i>En % créances sur la clientèle</i>	<i>0,2%</i>	<i>0,2%</i>	<i>0,1%</i>	<i>0,1%</i>	<i>-0,1pt</i>	<i>-0,1 pt</i>	<i>-</i>
Crédits immobiliers	5 011	5 446	5 468	6 194	8,7%	0,4%	13,3%
<i>En % créances sur la clientèle</i>	<i>0,3%</i>	<i>0,3%</i>	<i>0,3%</i>	<i>0,4%</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-</i>
Autres crédits	54 452	63 498	77 669	83 261	16,6%	22,3%	7,2%
<i>En % créances sur la clientèle</i>	<i>3,7%</i>	<i>4,0%</i>	<i>4,5%</i>	<i>4,8%</i>	<i>+0,5 pt</i>	<i>+0,5 pt</i>	<i>+0,3 pt</i>
Créances sur la clientèle	1 464 044	1 597 337	1 723 216	1 746 090	9,1%	7,9%	1,3%
% du bilan	83,6%	89,5%	91,5%	89,6%	+589 pbs	+203 pbs	-187 pbs

Source : AXA CREDIT

Le volume des créances sur la clientèle poursuit son ascension pour se situer à 1 723 MDH au 31/12/2012 soit un TCAM 2010-2012 de +8,5%.

Cette amélioration est principalement impactée par la progression moyenne de 8,6% des crédits à la consommation et de 19,4% des autres crédits.

La structure de ce portefeuille a aussi évolué sous les effets de la politique commerciale menée par AXA CREDIT. Cela se traduit par une prédominance des crédits à la consommation. En effet, leur part dans le total des créances sur la clientèle est de 95,1 % au terme de l'exercice 2012 contre 95,5 % en 2011. Ce léger retrait s'est fait en faveur des autres crédits qui voient leur part passée de 4,0% du total créances sur la clientèle en 2011 à 4,5% en 2012.

Les parts des crédits à l'équipement et des crédits immobiliers dans les créances totales sont marginales et en stagnation, respectivement à 0,1% et à 0,3% au 31/12/2012.

Au titre du 1^{er} semestre 2013, les créances sur la clientèle ressortent en progression de 1,3% et ce suite à la progression constatée au niveau de la production (+10,74%). La principale composante est le crédit à la consommation avec une croissance sur le 1^{er} semestre de 1% à 1 654 MDH soit 94,7% des créances sur la clientèle. Les crédits à l'équipement affichent une croissance de 11,4% pour s'établir à 2 216 KDH et représentent 0,1% du total créances sur la clientèle.

L'encours de crédits à l'immobilier ressort en hausse de 13,3% à 6 194 KDH et sa participation dans le total créances sur la clientèle s'établit à 0,4% à fin juin 2013.

Les autres crédits affichent une hausse de 7,2% pour un solde de 83 261 KDH soit 4,8% des créances sur la clientèle contre 4,5% en 2012.

→ Autres actifs

En KDH	2010	2011	2012	juin-13	Var 11/10	Var 12/11	Var juin 2013/12
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	187 696	50 241	16 637	31 157	-73,2%	-66,9%	87,3%
Autres actifs	43 126	40 921	43 562	72 621	-5,1%	6,5%	66,7%
<i>dont débiteurs divers</i>	28 780	26 242	24 510	ND	-8,8%	-6,6%	
<i>dont comptes de régularisation</i>	14 346	14 679	19 052	ND	2,3%	29,8%	
Immobilisations	54 387	70 926	72 908	78 993	30,4%	2,8%	8,3%

Source : AXA CREDIT

Après avoir connu une forte baisse en 2011 à 50,2 MDH, les créances sur les établissements de crédit et assimilés enregistrent un retrait de 66,9% à 16,6 MDH au terme de l'exercice 2012 et ce suite à la baisse des comptes ordinaires débiteurs.

Au terme de l'exercice 2012, les autres actifs ressortent en hausse de 6,5% impactés principalement par la diminution des débiteurs divers (-6,6%), alors que les comptes de régularisation ont connu une hausse de 29,8%.

Au titre de l'exercice 2012, les immobilisations ont réalisé une progression de 2,8% à 72,9 MDH impactées par les investissements réalisés dans le cadre de la stratégie d'AXA CREDIT basée sur le développement commercial. Ainsi les investissements effectués en 2012 concernent principalement :

- Les développements informatiques des outils commerciaux.
- L'extension du réseau ainsi que son aménagement et équipement.

A fin juin 2013, les créances sur les établissements de crédits affichent une progression de 87,3% suite à l'appréciation des créances à vue de 92,9%.

Les autres actifs présentent une évolution de 66,7% suite à la constatation par avance de la charge liée au contrôle fiscal soldée et relative à la partie non encore réglée à fin juin 2013 soit 16 MDH

Au titre du 1^{er} semestre 2013, AXA CREDIT affiche un niveau d'immobilisations en hausse de 8,3% suite aux investissements réalisés sur cette période notamment en extension du réseau ainsi que son aménagement et équipement.

→ Passif

En KDH	2010	2011	2012	juin-13	Var 11/10	Var 12/11	Var juin 2013/2012
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	1 084 478	1 061 628	1 302 121	1 354 401	-2,11%	22,65%	4,01%
Dépôts de la clientèle	40 047	37 704	54 244	51 033	-5,85%	43,87%	-5,92%
Titres de créance émis	453 131	482 760	303 027	309 552	6,54%	-37,23%	2,15%
<i>Dont Titres de créance négociables</i>	-	-	-	-	-	-	
<i>Dont Autres titres de créances émis</i>	453 131	482 760	303 027	309 552	6,54%	-37,23%	2,15%
Autres passifs	8 262	9 812	17 140	40 523	18,76%	74,68%	136,43%
Provisions pour risques et charges	7 906	12 006	27 420	12 926	51,86%	>100%	-52,86%
Ecart de réévaluation	-	16 957	16 957	16 957	100,00%	-	0,00%
Réserves et primes liées au capital	76 422	84 000	84 000	84 000	9,92%	-	0,00%
Capital	60 000	60 000	60 000	60 000	-	-	0,00%
Report à nouveau	-	62	10 172	10 414	100,00%	>100%	2,38%
Résultat net de l'exercice	21 440	20 310	8 042	8 221	-5,27%	-60,41%	2,24%
Total Passif	1 751 686	1 785 239	1 883 121	1 948 026	1,92%	5,48%	3,45%

Source : AXA CREDIT

Le total passif affiche une évolution en 2011 et 2012, avec un taux de croissance de 1,9% et 5,5%.

Cette progression est principalement due au renforcement conjoint des dettes envers les établissements de crédit et assimilés en 2012 à 1 302,1 MDH (+22,6), des dépôts de la clientèle (+43,9%), des autres passifs de +74,7%, les provisions pour risques et charges (+100%).

La part des dettes envers les établissements de crédit dans la structure du bilan ressort en hausse au terme de l'exercice 2012 à 69% contre 59% en 2011, et ce suite au renforcement en valeur des dettes envers les établissements de crédits de 22,7%. La proportion des titres de créances émis se réduit dans le total passif à 16% en 2012 contre 27% en 2011.

Les autres passifs s'élèvent à 17,1 MDH en 2012, en hausse de 74,7% par rapport à l'exercice précédent suite à la progression du poste fournisseurs de biens et services qui a atteint 9,7 MDH au terme de l'exercice 2012, contre 6,2 MDH en 2011 et la hausse du poste divers autres créditeurs qui passe de 3,9 MDH à 6,1 MDH en 2012.

Les provisions pour risques et charges s'élèvent à 27 MDH, en hausse de plus de 100% en 2012. Elles sont ventilées comme suit :

- Suite à un contrôle fiscal effectué sur la période 2003-2006, une provision de 6,5 MDH a été constituée dans ce sens. Au titre de l'exercice 2011, une provision complémentaire relative au risque fiscal a été constituée pour un montant de 3,5 MDH et de 14 MDHS au titre de l'exercice 2012. Ainsi à ce titre la provision cumulée est de 24 MDH à fin 2012.

Au titre du 1^{er} semestre 2013, le total passif ressort à 1 948 KDH en appréciation de 3,45% en comparaison à 2012 et ce suite à la croissance constatée au niveau des dettes envers les établissements de crédits de 4,01% à 1 354 KDH (recours plus important au financement bancaire en comparaison au BSF) et des autres passifs qui ressortent à 40 523 KDH contre 17 140 KDH à fin 2012 (tenant compte de la charge fiscale non encore réglée à fin juin 2013 à savoir 16 MDH).

A noter qu'AXA CREDIT a pu conclure définitivement le litige fiscal l'opposant à l'administration fiscale par la signature d'un protocole d'accord portant sur un montant total de 32 347 KDH. Pour rappel le dit contrôle concerne les exercices 2003-2006 et à fait l'objet d'une provision pour risque et charges de 24 MDH à fin 2012.

Les dettes envers les établissements de crédits représentent 69,5% du total bilan contre 69,1% en 2012 en défaveur des titres de créances qui ressortent à 15,9% contre 16,1% en 2012.

Les provisions pour risques et charges s'établissent à 12 926 KDH en retrait de -52,86% et ce suite à la constatation de reprises sur provisions de 12 MDH liées au dénouement du contrôle fiscal. A noter que le reliquat de provisions non encore repris d'un total de 12 MDH sera constaté lors du 2^{ème} semestre 2013.

Il est à noter que l'écart de réévaluation constaté au titre de l'exercice 2011 reconduit en 2012 et juin 2013 représente la réévaluation d'immobilisation approuvée par le CA du 26 mars 2012 et ce afin de donner une image fidèle de la situation de la société et de renforcer ses fonds propres. La réévaluation a couvert l'ensemble des immobilisations d'AXA CREDIT.

→ Capitaux propres

En KDH	2010	2011	2012	juin-13	Var 11/10	Var 12/11	Var juin 13/12
Ecart de Réévaluation	-	16 957	16 957	16 957	>100%	-	-
Réserve légale	6 000	6 000	6 000	6 000	-	-	-
Autres réserves	64 622	72 200	72 200	72 200	11,7%	-	-
Primes d'émission, de fusion et d'apport	5 800	5 800	5 800	5 800	-	-	-
Capital	60 000	60 000	60 000	60 000	-	-	-
Report à nouveau	-	62	10 172	10 414	>100%	>100%	2,4%
Résultat net	21 440	20 310	8 042	8 221	-5,3%	-60,4%	2,2%
Capitaux propres	157 862	181 329	179 170	179 592	14,9%	-1,2%	0,2%

Source : AXA CREDIT

Les capitaux propres d'AXA CREDIT affichent un TCAM de +7,2% entre 2012 et 2010. Au terme de l'exercice 2012, ils s'élèvent à 179,2 MDH contre 181,3 MDH en 2011.

La baisse des capitaux propres est liée à une régression de 60,4% du résultat net conjuguée à une distribution des dividendes de 10,1 MDH.

Au titre du 1^{er} semestre 2013, les capitaux propres ressortent à 179 592 KDH en légère progression de 0,2% et ce suite à l'appréciation du RAN de 2,4% et d'un résultat semestriel de 8 221 KDH. A noter qu'AXA CREDIT a distribué au titre de l'exercice 2012 un dividende de 7,8 MDH soit 13 dirhams par action.

→ Dettes envers les établissements de crédit et assimilés

En KDH	2010	2011	2012	juin-13	Var 11/10	Var 12/11	Var juin 2013/2012
Dettes à vue	361 533	268 294	208 269	221 217	-25,8%	-22,4%	6,2%
Dettes à terme	722 945	793 334	1 093 852	1 133 184	9,7%	37,9%	3,6%
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	1 084 478	1 061 628	1 302 121	1 354 401	-2,1%	22,7%	4,0%
<i>% du bilan</i>	<i>61,9%</i>	<i>59,5%</i>	<i>69,1%</i>	<i>69,5%</i>	<i>-1,9 pts</i>	<i>9,7 pts</i>	<i>0,4 pts</i>

Source : AXA CREDIT

Au terme de l'exercice 2011, la part des dettes envers les établissements de crédit et assimilés dans le bilan total ressort à 60,0% pour un solde de 1 061 MDH. Cette baisse est expliquée par la régression des dettes à vue à 268,3 MDH contre 361,5 en 2010. Les dettes à terme sont, quant à elles, en hausse de 37,9% et représentent 74,7% des dettes envers les établissements de crédit.

Au 31/12/2012, les dettes envers les établissements de crédit se renforcent de 22,7% à 1 302 MDH, constituant 69,8% du total bilan. Cette évolution est expliquée par une hausse des dettes à terme de 37,9% (retrait des comptes ordinaires créditeurs) qui ressortent à 84% du total des dettes envers les établissements de crédits. Les dettes à vue régressent quant à elles de 22,4% contre -25,8% en 2011 et représentent 16% des dettes envers les établissements de crédit.

Au titre du 1^{er} semestre 2013, les dettes envers les établissements de crédit s'établissent à 1 354 401 KDH en progression de 4% en comparaison à l'exercice 2012. Leur évolution se justifie par la croissance aussi bien des dettes à vue de 6,2% et des dettes à terme de 3,6%. La contribution des dettes à vue ressort 16,3% en juin 2013 contre 16% en 2012 et les dettes à terme représentent 83,7% en juin 2013 contre 84% en 2012 du total des dettes envers les établissements de crédit.

En %	2010	2011	2012	juin-13
Dettes à vue	33,3%	25,3%	16,0%	16,3%
Dettes à terme	68,1%	74,7%	84,0%	83,7%
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	101%	100%	100%	104%

Source : AXA CREDIT

Les sources de financement d'AXA CREDIT

En KDH	2010	2011	2012	juin-13	Var 11/10	Var 12/11	Var juin 2013/2012
Fonds propres	157 862	164 372	162 214	162 635	4,1%	-1,3%	0,3%
Endettement global	1 537 609	1 544 388	1 605 148	1 663 953	0,4%	3,9%	3,7%
CMT	722 945	793 334	1 093 852	1 133 184	9,7%	37,9%	3,6%
CCT	361 533	268 294	208 269	221 217	-25,8%	-22,4%	6,2%
Titres de créances	453 131	482 760	303 027	309 552	6,5%	-37,2%	2,2%
Gearing	9,7x	9,4x	9,9x	10,2x			

Source : AXA CREDIT

Au terme de l'exercice 2011, le gearing ressort en baisse à 9,4 fois les fonds propres contre 9,7 fois l'exercice précédent. Ce retrait fait suite à la progression des fonds propres de 4,1% suite à une opération de réévaluation des immobilisations approuvée par le Conseil d'Administration du 26 mars 2012 et dont l'impact est d'environ 16,9 MDH (patrimoine immobilier).

L'endettement global croît légèrement de 0,4%, expliqué en partie par la hausse des dettes à terme de 9,7% (progression des emprunts financiers qui passent de 642 MDH en 2010 à 741 MDH en 2011). Il est à noter que les titres de créances ressortent en hausse de 6,5% suite à l'émission de BSF réalisée en 2011 pour un montant de 150 MDH.

Au titre de l'exercice 2012, les fonds propres régressent de 1,3% suite à la variation du résultat net à la baisse de plus de 60% conjuguée à une distribution de dividende de 10,2 MDH. L'endettement global pour l'exercice 2012 atteint 1 605,1 MDH en progression de 3,96% suite à la hausse des CMT (+37,9%). En ce qui concerne les titres de créances, ilsregistrent un retrait de 37,2% à 303 MDH, alors que l'endettement à vue atteint 208,3 MDH contre 268,3 MDH en 2011. Ainsi le gearing s'élève à 9,9 fois les fonds propres au 31/12/2012.

A fin juin 2013, les fonds propres d'AXA CREDIT ressortent en légère progression de 0,3% et ce suite à la constatation d'un report à nouveau en progression de 2,4% conjuguée une distribution de dividendes de 7,8 MDH au titre de l'exercice 2012. L'endettement global enregistre une croissance de 3,7% soit un solde semestriel de 1 664 MDH et principalement composé de CMT qui affichent une croissance de 3,6%. Les titres de créances et les CCT affichent une hausse respective de 2,2% et 6,2% à fin juin 2013. Le gearing à fin juin 2013 s'établit à 10,2x les fonds propres contre 9,9x à fin 2012 porté par une progression plus soutenue de l'endettement global en comparaison aux fonds propres.

III - Analyse des ratios

RATIO DE SOLVABILITE

En KDH	2010	2011	2012	juin-13	Var 11/10	Var 12/11	Var juin 2013/2012
Fonds propres	157 862	181 329	179 170	179 592	14,9%	-1,2%	0,24%
Créances sur la clientèle	1 464 044	1 597 337	1 723 216	1 746 090	9,1%	7,9%	1,33%
Ratio de solvabilité	10,78%	11,35%	10,40%	10,29%	57 Pbs	-95 Pbs	-11 Pbs

Source : AXA CREDIT

Le ratio de solvabilité se situe à 10,4% en 2012 contre 11,35% en 2011. Cette baisse s'explique par une évolution contrastée des fonds propres et des créances sur la clientèle qui enregistrent des variations respectives de -1,2% et +7,9%. A fin juin 2013, le ratio de solvabilité ressort à 10,29% en léger retrait de 11 pbs en comparaison à 2012 expliqué par une progression plus soutenue des créances sur la clientèle en comparaison aux fonds propres.

RENTABILITE DES FONDS PROPRES : ROE

En KDH	2010	2011	2012	juin-12	juin-13	Var 11/10	Var 12/11	Var juin 2013/2012
Résultat net	21 440	20 310	8 042	13 589	8 221	-5,3%	-60,4%	-39,5%
Fonds propres*	157 862	164 372	162 214	167 761	162 635	4,1%	-1,3%	-3,1%
ROE	13,58%	12,36%	4,96%	8,10%	5,06%	-123 Pbs	-740 Pbs	-304 Pbs

Source : AXA CREDIT

* Hors écart de réévaluation

A fin juin 2013, le ROE ressort à 5,06% contre 8,10% sur la même période de l'exercice précédent. Cette diminution s'explique essentiellement par la baisse du résultat net de 39,5%.

Au terme de l'exercice 2012, le ROE s'inscrit en retrait par rapport à 2011 à 4,96%. Cette baisse est principalement due à la diminution du résultat net de 60,4%. Dans ce sens, la régression a atteint 740 pbs en 2012 contre 123 pbs en 2011.

Au 31/12/2011, le ROE d'AXA CREDIT ressort à 12,4% contre 13,6% en 2011, sous l'effet combiné de la réduction du résultat net de 5,3% et la hausse des fonds propres de 4,1%.

RENTABILITE DES ACTIFS : ROA

En KDH	2010	2011	2012	juin-12	juin-13	Var 11/10	Var 12/11	Var juin 2013/2012
Résultat net	21 440	20 310	8 042	13 589	8 221	-5,3%	-60,4%	-39,5%
Total actif	1 751 686	1 785 239	1 883 121	1 790 018	1 948 026	1,9%	5,5%	8,8%
ROA	1,22%	1,14%	0,43%	0,76%	0,42%	-9 Pbs	-71 Pbs	-34 Pbs

Source : AXA CREDIT

A fin juin 2013, AXA CREDIT affiche une rentabilité des actifs à 0,42% soit un retrait de 34 pbs en comparaison à la même période de l'exercice précédent. Cette évolution s'explique par l'effet conjugué de la baisse du RN à fin juin 2013 ainsi que la croissance du total actif suite aux investissements réalisés.

Au titre de l'exercice 2012, la rentabilité des actifs s'est contractée à 0,4% contre 1,1% en 2011. En effet le résultat net a réalisé une baisse de 60,4% alors que l'actif total s'est apprécié de 5,5%, impacté par la progression des créances sur la clientèle suite au développement de l'activité.

Au 31/12/2011, AXA CREDIT enregistre un niveau de rentabilité des actifs de 1,1% en retrait de 9 pbs suite à l'effet conjugué de la baisse du résultat net (-5,3%) et la légère augmentation du total actif (+1,9%) portée par la croissance des créances sur la clientèle.

RATIO BSF/CRÉDIT CLIENTÈLE

En KDH	2010	2011	2012	juin-13	Var 11/10	Var 12/11	Var juin 2013/2012
Encours BSF	445 000	475 000	300 000	300 000	6,7%	-36,8%	0
Créances sur la clientèle	1 464 044	1 597 337	1 723 216	1 746 090	9,1%	7,9%	1,3%
Encours BSF/Créances clientèle	30,40%	29,74%	17,41%	17,18%	-66 Pbs	-1233 Pbs	-23 Pbs

Source : AXA CREDIT, BAM

L'encours BSF rapporté aux créances clientèle ressort à 17,18% à fin juin 2013 contre 17,41% en 2012 et 29,74% en 2011. Cette décélération s'explique par un recours plus soutenu aux crédits envers les établissements de crédit en comparaison au BSF.

IV - Analyse du risque Client

TAUX DE CONTENTIEUX

En KDH	2010	2011	2012	juin-13	Var 11/10	Var 12/11	Var juin 13/12
Encours bruts (1)	1 690 669	1 793 518	1 930 400	1 940 907	6,1%	7,6%	0,5%
Créances en souffrance (2)*	339 347	333 799	350 684	373 408	-1,6%	5,1%	6,5%
Taux de contentieux: (2)/(1)	20,07%	18,61%	18,17%	19,24%	-1,46 pts	- 0,45 pts	+1,07 pts

*Hors agios réservés

Source : AXA CREDIT

Les créances en souffrance s'affichent en hausse de 5,1% en 2012, passant de 334 MDH à 351 MDH. En effet, l'encours brut global d'AXA CREDIT connaît une progression de 7,6% à 1 930 MDH au terme de l'exercice 2012. Dans cette lignée, la part des créances en souffrance sur l'encours total brut ressort en baisse et représente 18,2% en 2012 contre 18,6% en 2011 (Cf § « Créances en souffrance » page 66).

Au titre du 1^{er} semestre 2013, le taux de contentieux ressort à 19,24% en croissance de 1,07 pts et ce suite à une progression plus soutenue des créances en souffrance (+6,5%) en comparaison à l'encours bruts (+0,5%).

COUT DU RISQUE

En KDH	2010	2011	2012	juin-12	juin-13	Var 11/10	Var 12/11	Var juin 12/13
Dotations aux provisions	17 863	27 022	30 914	5 705	16 571	51,3%	14,4%	>100%
Reprises de provisions	2 775	10 371	106	485	12 031	273,7%	-99,0%	>100%
Dotations nettes des reprises	15 088	16 650	30 808	5 220	4 540	10,4%	85,0%	-13,0%
Encours bruts	1 690 669	1 793 518	1 930 400	1 851 909	1 940 907	6,1%	7,6%	4,8%
Coût du risque	0,89%	0,93%	1,60%	0,28%	0,23%	+4 pbs	+67 pbs	-5 pbs

Source: AXA CREDIT

A fin juin 2013, le coût du risque ressort en retrait de 5 pbs et s'établit à 0,23% porté par une régression de 13,0% des dotations nettes des reprises et une progression de 4,8% de l'encours brut

Au terme de l'exercice 2012, le coût du risque ressort en progression à 1,60%. Ce niveau de résultat s'explique par une progression des dotations nettes des reprises (+85,0%) et de l'encours brut de 7,6%.

Pour l'exercice 2011, le coût du risque poursuit son rythme de croissance et s'établit à 0,93%. Ce niveau de résultat s'explique par une progression des dotations nettes des reprises (+10,4%) et de l'encours brut de 6,1%.

V - Analyse du tableau des flux de trésorerie

Flux de Trésorerie en Kdh	2010	2011	2012	juin-13	Var 11/10	Var 12/11	Var juin 13/12
Flux de trésorerie nets provenant du CPC	27 224	32 221	32 222	12 793	18,4%	0,0%	-60,3%
Soldes des variations des actifs et passifs d'exploitation	8 427	12 355	-10 290	-1 962	46,6%	-183,3%	-80,9%
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation	35 651	44 577	21 933	10 830	25,0%	-50,8%	-50,6%
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'investissement	-7 405	-7 393	-10 749	-10 663	0,2%	-45,4%	-0,8%
Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	-28 200	-13 800	-10 200	-7 800	51,1%	26,1%	-23,5%
Variation nette de la trésorerie	45	23 383	984	-7 633	>100%	-95,8%	<100%
Trésorerie à l'ouverture de l'exercice	600	646	24 029	25 012	7,5%	>100%	4,1%
Trésorerie à la clôture de l'exercice	646	24 029	25 012	17 380	>100%	4,1%	-30,5%

Source : AXA CREDIT

Au titre du 1^{er} semestre 2013, AXA CREDIT affiche une trésorerie de clôture de 17 380 KDH en retrait de 30,5% et ce suite à la baisse constatée au niveau des flux de trésorerie provenant du CPC de 60,3% ainsi que les flux d'exploitation de 50,6% et des flux nets provenant des activités de financement de 23,5%.

A fin 2012, la trésorerie fin d'exercice affiche une hausse de 4,1% à 25 MDH. Cette progression s'impose dans un contexte de baisse du niveau des flux d'exploitation à 21,9 MDH contre 44,6 MDH pour l'exercice précédent en raison d'une part de la stagnation des flux de trésorerie nets provenant du CPC et d'autre part d'un solde des variations des actifs et passifs négatif à -10,3 MDH. Dans ce sens, on note le passage des créances sur les établissements de crédit et assimilés de 137,4 MDH à 33,6 MDM et des titres de créance émis de 29,6 MDM à -179,7 MDH.

Les flux de trésorerie provenant des activités d'investissement et de financement ressortent à -10,7 MDH et -10,2 MDH respectivement. Ceci s'explique d'une part par une acquisition immobilière de 10,8 MDH et d'autre part par une distribution de dividendes de 10,2 MDH en 2012 contre 13,8 MDH en 2011.

Au titre de l'exercice 2011, la trésorerie fin d'exercice affiche une progression dépassant les 100% à 24 MDH. Cette évolution s'explique par la hausse des flux de l'exploitation à 44,6 MDH contre 35,6 MDH pour l'exercice précédent en raison d'une part de la croissance des flux de trésorerie nets provenant du CPC (+18,4%) et d'autre part d'un solde des variations des actifs et passifs en évolution de +46,6%. Les flux de trésorerie provenant des activités de financement ressortent en amélioration à -13,8 MDH en 2011 contre - 28,2 MDH en 2010 expliqués par une distribution de dividendes de 28,2 MDH en 2010 réduite à 13,8 MDH en 2011.

En Kdh	2010	2011	2012	juin-13	Var 11/10	Var 12/11	Var juin 13/12
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	-132 530	137 456	33 603	-14 520	<100%	-75,6%	<100%
Créances sur la clientèle	-99 984	-133 294	-125 879	-37 360	33,3%	-5,6%	-70,3%
Titres de transaction et de placement	-399	0	0	0	-100,0%		
Autres actifs	-2 096	2 207	-2 641	-29 059	-205,3%	-219,7%	1000,3%
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	147 630	-22 850	240 493	52 280	<100%	-1152,5%	-78,3%
Dépôts de la clientèle	8 916	-2 342	16 540	-3 211	<100%	-806,2%	<100%
Titres de créances émis	82 168	29 629	-179 733	6 525	-63,9%	-706,6%	<100%
Autres passifs	3 924	1 550	7 328	23 383	-60,5%	372,7%	219,1%
Solde des variations des actifs et passifs d'exploitation	7 629	12 355	-10 290	-1 962	62,0%	-183,3%	-80,9%

Source : AXA CREDIT

Le solde des variations des actifs et passifs ressort négatif au titre de l'exercice 2012 à -10,3 MDH contre 12,3 MDH en 2011. A fin juin 2013, AXA CREDIT affiche un solde de -1 962 KDH. en amélioration de 80,9% suite à l'évolution des créances sur la clientèle qui passent de -125 MDH à -37 MDH ainsi que les dettes envers les établissements de crédits et assimilés qui s'établissent à 52 MDH à fin juin 2013 contre 240 MDH en 2012.

VI - Analyse du compte des produits et charges estimé 2013

En KDH	2012 Réalisé	2013 Estimé	Var 13e/12r
Produits d'exploitation bancaire	191 561	197 790	3,25%
Charges d'exploitation bancaire	75 218	81 730	8,66%
Produit Net Bancaire	116 343	116 060	-0,24%
Produit net non bancaire	70	-766	<100%
Charges Générales d'Exploitation	62 973	71 616	13,72%
Résultat Brut d'Exploitation	53 440	43 678	-18,26%
Dotations aux provisions et pertes sur créances irrécouvrables	30 914	57 393	85,65%
Reprise de provision et récupération sur créances amorties	106	54 895	>100%
RESULTAT COURANT	22 632	41 180	81,96%
Produits non courants	356	176	-50,45%
Charges non courantes	2 001	26 341	>100%
RESULTAT AVANT IMPOTS	20 987	15 016	-28,45%
Impôts sur les résultats	12 945	989	-92,36%
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	8 042	14 027	74,43%

Les comptes 2013 estimés ont été établis par le management d'AXA CREDIT et n'ont pas fait l'objet d'audit par les commissaires aux comptes.

Les produits d'exploitation bancaires ressortent en progression de 3,25% portés par une croissance des intérêts et produits assimilés sur opération avec la clientèle liés à une appréciation de la production de 5,3%.

Les charges d'exploitation bancaires enregistrent une hausse de 8,66% expliquée à la croissance constatée au niveau des intérêts et charges assimilés sur opérations avec les établissements de crédits suite à un recours plus important aux financements bancaires en comparaison aux titres de créances émis.

AXA CREDIT affiche un PNB en léger retrait de 0,24% pour un solde de 116 MDH suite à une progression plus soutenue des charges d'exploitation bancaire en comparaison au produit d'exploitation bancaire.

Les charges générales d'exploitation présentent une évolution de +13,72% à 71 616 KDH suite à la hausse des charges de personnel (recrutement lié aux ouvertures d'agences) et des dotations aux amortissements (investissements réalisés en 2013 : ouverture de deux nouvelles agences)

Les dotations aux provisions enregistrent une hausse de 85,65% à 57 393 KDH expliquée par la constatation de pertes irrécouvrables liées à la radiation de créances anciennes.

Les reprises d'exploitation ressortent à 54 895 KDH et leur progression se justifie par le dénouement du contrôle fiscal ainsi que par la radiation des créances anciennes passées en perte. Le montant des reprises relatives au contrôle fiscal s'établit à 24 MDH à fin 2013.

Le résultat non courant ressort à -26 MDH et correspond en partie à la charge supportée par AXA CREDIT suite à la signature d'un protocole d'accord avec l'administration fiscale pour la clôture du litige fiscal et portant sur un montant global de 32 MDH. A noter que le reliquat à savoir 6 MDH a été constaté au niveau des autres charges générales d'exploitation.

Le résultat net s'améliore de 74,43% à 14 027 KDH représentant 12,1% du PNB annuel contre 6,9% en 2012.

VII - Analyse du bilan estimé 2013

ACTIF en KDH	31/12/2012 Réalisé	31/12/2013 Estimé	Var
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	25 013	78	-99,7%
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	16 637	32 053	92,7%
Créances sur la clientèle	1 723 216	1 788 158	3,8%
Titres de transaction et de placement	-	-	
Autres actifs	43 562	57 348	31,6%
Titres d'investissement	-	-	
Titres de participation et emplois assimilés	1 786	2 536	42,0%
Créances subordonnées	-	-	
Immobilisations données en crédit-bail et en location	-	-	
Immobilisations incorporelles	15 520	19 538	25,9%
Immobilisations corporelles	57 388	62 657	9,2%
Total de l'Actif	1 883 121	1 962 368	4,2%

Au titre de l'exercice 2013, les créances sur la clientèle ressortent en progression de 3,8% et s'établissent à 1 789 MDH en ligne avec la croissance de la production (+5,3%).

Les créances sur les établissements de crédit correspondent aux soldes créditeurs et leur évolution présente une forte amélioration de 92,7% à 32 053 KDH.

Les titres de participation affichent une hausse de 42% à 2 536 KDH et ce suite à la participation d'AXA CREDIT à hauteur de 30% à l'augmentation de capital de 3Aphone portant sur un montant 2 500 KDH.

Les autres actifs ressortent à 57 348 KDH en progression de 31,6% et leur évolution s'explique par la constatation des acomptes d'IS relatif à l'exercice 2013.

A fin 2013, les immobilisations corporelles et incorporelles enregistrent une appréciation respective de 9,2% et 25,9%. Leur évolution reflète les investissements menés au cours de l'année en matière d'extension et aménagement du réseau.

PASSIF en KDH	31/12/2012 Réalisé	31/12/2013 Estimé	Var
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	-	-	
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	1 302 121	1 531 596	17,6%
Dépôts de la clientèle	54 244	61 912	14,1%
Titres de créance émis	303 027	151 436	-50,0%
Autres passifs	17 140	27 600	61,0%
Provisions pour risques et charges	27 419	4 426	-83,9%
Provisions réglementées	-	-	
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	-	-	
Dettes subordonnées	-	-	
Ecart de réévaluation	16 957	16 957	0,0%
Réserves et primes liées au capital	84 000	84 000	0,0%
Capital	60 000	60 000	0,0%
Actionnaires. Capital non versé (-)	-	-	
Report à nouveau (+/-)	10 172	10 414	2,4%
Résultats nets en instance d'affectation (+/-)	-	-	
Résultat net de l'exercice (+/-)	8 042	14 027	74,4%
Total du Passif	1 883 121	1 962 368	4,2%

A fin 2013, les dettes envers les établissements de crédits et assimilés ressortent en hausse de 17,6% et représentent 78% du total bilan contre 69% en 2012. Leur évolution s'est faite au détriment des titres de créances émis dont l'encours passe de 303 MDH à 151 MDH suite à une tombée de BSF de 150 MDH en octobre 2013.

Les provisions pour risques et charges affichent une contraction de 83,9% à 4 MDH et ce suite à la constatation d'une reprise sur provision de 24 MDH liée à la clôture du litige fiscal avec l'Administration Fiscale.

Les autres passifs ressortent à 27 600 KDH en évolution de 61%, leur progression s'explique principalement par la hausse du poste fournisseurs (réalisation des investissements liés au schéma directeur).

Les capitaux propres ressortent à 168 MDH contre 162 MDH en 2012 portés par l'appréciation du résultat net de 74,4% à 14 027 KDH.

Section VII - STRATEGIES ET PERSPECTIVES

I - Axes de développement stratégique d'AXA CREDIT et Perspectives

Pour l'avenir, dans le cadre de la mise en œuvre de la politique groupe entamée en 2012, AXA Crédit aura à se développer dans la continuité d'une progression régulière et diversifiée.

Ces évolutions s'appuieront sur :

- une stratégie de distribution de proximité à partir d'un réseau en propre renforcé et support du réseau des Agents Généraux d'Assurance Maroc, dont la contribution à l'activité doit monter en puissance de manière significative.
- le renforcement et le déploiement de nouveaux canaux d'acquisition au travers de l'utilisation plus intensive des nouvelles technologies de communication et de la recherche de partenariats commerciaux permettant l'accès à de nouvelles clientèles.
- l'accentuation de l'animation du portefeuille clients tant en termes de défense de l'encours que de nouvelles propositions commerciales
- l'intensification de la distribution de produits de type bancassurance au travers de la filiale Acredassur.
- le développement de la diversification en termes de marché et de produits vers les secteurs de l'automobile et de manière plus marginale de l'immobilier

Ce développement se placera dans la continuité :

- d'une politique de risque de gestion des risques maîtrisée à la fois globalement et adaptée à chacun des marchés et/ou produits issus de cette volonté de diversification, en particulier dans le cadre des synergies groupe.
- d'une stratégie de la gestion des marges qui dans une tendance de marché défavorable, doit permettre par une politique de barème adaptée, souple et opportuniste, de concilier les objectifs de développement et d'attractivité des produits avec niveau de profitabilité maintenu à bon niveau et durable.

Le programme d'investissement sur les 3 années à venir s'inscrit dans le financement des projets conduisant à la création de la valeur, le développement professionnel des ressources et l'ouverture ou l'aménagement du réseau de distribution dont le budget prévisionnel se présente comme suit :

En MDH	2014	2015	2016
Budget d'investissement	11	15	16
dont Réseau	3	4	5
Dont Investissements Schéma Directeur	8	11	11

Source : AXA CREDIT

En termes de volume, la production estimée en 2013 est de l'ordre de 981 MDH contre un encours brut de 1 945 MDH.

Une production brute de 1 080MMAD vs un encours brut de 2 MMDH et une marge nette de 17,4% sont prévues pour l'exercice 2014.

Section VIII - PRINCIPAUX FACTEURS DE RISQUE

I - Risque client

Le portefeuille d'AXA CREDIT est composé de trois catégories de clientèle : les fonctionnaires, les salariés des sociétés conventionnées et les clients directs.

Les trois catégories présentent des risques de fraude. Face aux risques de fraude, la société AXA CREDIT a adhéré à la « centrale anti fraude » qui est un outil instauré par l'APSF et recensant les informations au sujet de demandes de crédit frauduleuses et permettant, grâce au partage de l'information, de détecter et de prévenir la fraude. Toutefois le risque de fraude est résiduel. En effet, en 2005 et 2006, 27 cas de fraudes après financement ont été détectés dont la production représente 0,2% de la production totale de ces 2 années. En 2012, deux cas de fraude ont engendrés une perte nette de 76 KDH. L'exercice 2013 a enregistré un cas de fraude soit une perte nette de 30 KDH.

Néanmoins chaque catégorie présente des risques spécifiques qui sont présentés ci-après :

RISQUE SUR LES FONCTIONNAIRES

Par rapport au secteur privé, le risque de licenciement ou de départ du fonctionnaire reste limité.

Face à cette situation, la société AXA CREDIT a décidé, d'une part, de limiter ses crédits aux fonctionnaires dont l'âge est supérieur à 55 ans. D'autre part, AXA CREDIT a signé une convention avec la CMR pour satisfaire la demande de financement de ses clients retraités.

En outre et afin de limiter les risques de surendettement liés à la clientèle des fonctionnaires, la société AXA CREDIT a décidé de contenir la production de ce type de clientèle en se donnant pour objectif une répartition de l'encours suivante :

- ▶ Sociétés conventionnées : 30%
- ▶ Fonctionnaires : 60%
- ▶ Direct : 10%

RISQUE SUR LES CLIENTS CONVENTIONNES

La société conventionnée s'engage à prélever chaque mois sur le salaire de son employé le montant de la mensualité revenant à AXA CREDIT. Les événements pouvant provoquer une situation d'impayés au niveau de ce segment sont :

- ▶ La faillite de la société : Vu la qualité des sociétés conventionnées de l'établissement de crédit AXA CREDIT, ce risque reste limité.
- ▶ Le licenciement du salarié : De même que pour les fonctionnaires, la perte de l'emploi est un risque difficile à contre carer.
- ▶ Le non versement par l'employeur des mensualités prélevées sur les salaires : Dans ce cas et conformément à la convention signée entre les deux parties, AXA CREDIT est en droit de poursuivre l'employeur en justice.
- ▶ Notons qu'en cas de départ volontaire, l'employeur s'est engagé à prélever du solde de tout compte du salarié, le capital restant dû à AXA CREDIT.
- ▶ La société AXA CREDIT a mis en œuvre des dispositions afin de mieux appréhender le risque inhérent à ce type de clientèle, notamment :
 - Une sélection rigoureuse des clients issus de sociétés conventionnées par la constitution d'un dossier d'analyse juridique ;
 - La mise en place d'outils de suivi des taux d'impayés issus de ces EC
 - La tenue de comité de suivi hebdomadaire des impayés.

RISQUE SUR LES CLIENTS DIRECTS

Le risque lié à cette catégorie est le plus important dans la mesure où les mensualités ne sont pas prélevées à la source et que les crédits ne sont pas garantis (à l'exception du crédit automobile). Toutefois, la mise en place du système SAAR participe à réduire ce risque puisque les clients défaillants sont désormais connus de tous les membres de l'APSF. La mise en place des outils automatisés de score a contribué à apporter une meilleure maîtrise de ce risque.

II - Risque de taux

À l'instar de l'ensemble des établissements de crédit, AXA CREDIT est exposée au risque de variation des taux d'intérêt. En tant que société de financement, sa rentabilité est liée à l'évolution du Taux Maximum des Intérêts Conventionnels (TMIC anciennement TEG), qui correspond au taux d'usure maximal appliqué par la profession.

Le taux maximum qui peut être appliqué en avril 2013 par la profession est de 14,30% contre 14,19% en avril 2012. La baisse continue du TMIC a eu un impact significatif sur la rentabilité du secteur et, plus particulièrement, sur les petites sociétés de crédit à la consommation qui maîtrisent souvent moins bien les risques. Ces dernières ne sont pas toujours en mesure de répercuter sur leurs coûts de refinancement la baisse de leur marge.

Vu sa structure financière et son appartenance à un grand groupe financier de la place, AXA CREDIT a les moyens de s'adapter à la baisse du TMIC. En effet, le management d'AXA CREDIT a réussi à limiter la baisse de sa marge grâce à la diversification de ses sources de financement.

III - Risque de concurrence

Une forte concurrence anime le secteur, ce qui provoque une tendance de baisse des taux clients, mais celle d'un allongement des durées qui peut représenter des risques de surendettement pour certaines catégories de clientèle.

Pour sa part AXA CREDIT, dans ce contexte, a le souci d'assurer son développement sans course à la part de marché, mais en essayant de rechercher en permanence la combinaison optimale entre le volume, la marge et le risque.

IV - Risque opérationnel

AXA CREDIT a initié un dispositif de gestion des risques opérationnels, dans le cadre du dispositif Bâle II, et à cet effet, elle a établi un inventaire des risques dans lequel elle a cartographié les principaux risques auxquels l'entreprise est exposée.

Ces risques ont été ventilés en quatre principaux processus : crédits, refinancement, comptabilité et informatique, lesquels ont été découpés en sous processus.

Plusieurs types de dispositifs sont actuellement en place ou en cours de développement pour suivre les plans d'action destinés à atténuer l'impact des risques opérationnels majeurs inhérents à ces activités :

- ✓ Inscription systématique de ces suivis à l'ordre du jour de chacun des Comités d'Audit.
- ✓ Mise en œuvre d'un dispositif de collecte des incidents et des pertes
- ✓ Mise en place d'un reporting, destinés aux organes de direction, des risques opérationnels et de suivi des plans d'action
- ✓ Procédure anti fraude et de lutte contre le blanchiment
- ✓ Notes régulières de rappel et prévention de certains types de risques opérationnels
- ✓ Au plan de la DSI, nomination d'un Responsable dédié des Risques Informatiques (RRI)
- ✓ Plan de continuité d'activité

V - Risque de liquidité

Pour pallier le risque de taux d'intérêt, AXA CREDIT diversifie ses sources de financement en termes de taux et de maturité. Ces ressources sont souscrites à taux fixe. Quant aux emplois, essentiellement composés de créances sur la clientèle, ils sont également effectués à taux fixe.

AXA CREDIT a donc une stratégie constante et sans aucune dérogation, ni exception, de gestion des ressources et des emplois à taux fixes.

Ces stratégies reposent également sur la recherche permanente de l'adossement des durées des ressources à celle des emplois.

Concernant le risque de liquidité, les enveloppes nécessaires à l'activité et à l'exploitation sont estimées et font l'objet de négociation et de contrats annuels avec les banques partenaires.

Ainsi, les besoins de trésorerie sont en permanence couverts, n'exposant pas AXA CREDIT au risque de liquidité.

Ces stratégies sont conduites par la Direction de la Trésorerie, sous l'autorité de la Direction Financière. Elles font l'objet d'un Comité opérationnel mensuel de refinancement, auquel participe la Direction Générale.

VI - Risque lié au contrôle fiscal

La Société a fait l'objet d'un contrôle fiscal au titre de l'Impôt sur les Sociétés (IS) et de la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA) ainsi que l'Impôt sur les Revenus (IR) pour les exercices 2003 à 2006 et a reçu une première notification au titre de l'exercice 2003 en décembre 2007, au titre de l'exercice 2004 en décembre 2008 et au titre des exercices 2005 et 2006 en décembre 2009.

Contestant la majorité des redressements notifiés, la société a demandé, un pourvoi devant la commission locale de taxation pour les redressements relatifs aux exercices 2003 à 2006.

Une provision de 6,5 millions de dirhams a été constituée dans ce sens. Au titre de l'exercice 2011, une provision complémentaire relative au risque fiscal a été constituée pour un montant de 3,5 MDH et de 14 MDHS au titre de l'exercice 2012. Ainsi à ce titre la provision cumulée est de 24 MDH à fin 2012.

A noter que le contrôle fiscal dont a fait l'objet la société durant les exercices antérieurs et ayant porté sur l'impôt sur les sociétés (IS), la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) et l'impôt sur les revenus (IR) pour les exercices 2003 à 2006, s'est dénoué à l'amiable au cours du 1er semestre 2013 et a porté sur un total de 32 MDH.

VII - Risque Réglementaire

AXA CREDIT doit aussi faire face au risque réglementaire, compte tenu du nombre considérable de réglementations et de la complexité de l'environnement réglementaire ainsi que leur impact sur la rentabilité de l'entreprise.

Afin de s'assurer de la gestion des risques associés à la conformité réglementaire au sein de la société et ce, conformément à la directive n° DN 49/G/2007 de Bank Al Maghrib, AXA CREDIT a mis en place une fonction «conformité» placée sous la responsabilité de l'auditeur interne, dont les principales missions sont les suivantes :

- Le recensement des normes en vigueur
- L'identification et l'évaluation des risques de non-conformité
- La mise en place et la diffusion des procédures, des contrôles internes relatifs à la conformité
- La vérification du respect de la politique de conformité
- La sensibilisation et formation du personnel
- La centralisation des problèmes de conformité et l'élaboration de reporting pour la Direction Générale.
- L'élaboration du rapport sur la conformité visé par la circulaire G40

Par ailleurs, le dispositif de gestion des risques opérationnels prévoit l'intégration du domaine juridique pour pallier aux risques de pertes possibles dues à une inadéquation ou à une défaillance des procédures, personnels, systèmes internes ou à des événements extérieurs.

Section IX - FAITS EXCEPTIONNELS

La Société a fait l'objet d'un contrôle fiscal au titre de l'Impôt sur les Sociétés (IS) et de la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA) ainsi que l'Impôt sur les Revenus (IR) pour les exercices 2003 à 2006 et a reçu une première notification au titre de l'exercice 2003 en décembre 2007, au titre de l'exercice 2004 en décembre 2008 et au titre des exercices 2005 et 2006 en décembre 2009.

Contestant la majorité des redressements notifiés, la société a demandé, un pourvoi devant la commission locale de taxation pour les redressements relatifs aux exercices 2003 à 2006.

Une provision de 6,5 millions de dirhams a été constituée dans ce sens. Au titre de l'exercice 2011, une provision complémentaire relative au risque fiscal a été constituée pour un montant de 3,5 MDH et de 14 MDHS au titre de l'exercice 2012. Ainsi à ce titre la provision cumulée est de 24 MDH à fin 2012.

A noter que le contrôle fiscal dont a fait l'objet la société durant les exercices antérieurs et ayant porté sur l'impôt sur les sociétés (IS), la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) et l'impôt sur les revenus (IR) pour les exercices 2003 à 2006, s'est dénoué à l'amiable au cours du 1er semestre 2013 et a porté sur un total de 32 MDH.

Il est à noter que les résultats d'AXA CREDIT au titre du 1^{er} semestre 2013 ont été impacté par:

- Un résultat non courant de -13,1 MDH relatif à l'apurement partiel du contrôle fiscal. AXA CREDIT a clôturé définitivement le litige fiscal l'opposant à l'Administration fiscale et ce par la signature d'un protocole d'accord portant sur un montant global de 32 347 KDH.

A noter la constatation d'une charge d'exploitation de 3 MDH à fin juin 2013 en ligne avec l'apurement du contrôle fiscal. Le reliquat à savoir 16 MDH fera l'objet d'une charge non courante à constater lors du 2^{ème} semestre 2013 pour un total de 13 MDH et 3 MDH seront logés au niveau du poste autres charges d'exploitation.

Section X - LITIGES ET AFFAIRES CONTENTIEUSES D'AXA CREDIT

A la date d'établissement de la présente note d'information, AXA CREDIT ne connaît pas de litiges ou affaires contentieuses susceptibles d'affecter de façon significative sa situation financière

Section XI - ANNEXES

I - Bulletin de souscription



**BULLETIN DE SOUSCRIPTION A L'EMISSION D'OBLIGATIONS SUBORDONNEES RESERVEE
AXA CREDIT
(A retourner par fax au Crédit du Maroc au 0522 47 72 17)**

SOUSCRIPTEUR

Dénomination ou Raison sociale :	Nom du teneur de compte:
N° de compte:	Dépositaire :
Téléphone:	Fax:
Nom et Prénom du signataire	Nature de documents exigés:
Siège social:	Fonction:
Adresse :	Mode de paiement:

CARACTERISTIQUES DES OBLIGATIONS

	Tranche A Cotée à la Bourse de Casablanca	Tranche B Non Cotée à la Bourse de Casablanca
Montant de l'émission	45 000 000 MAD	15 000 000 MAD
Nombre de titres à émettre	450 obligations subordonnées	150 obligations subordonnées
Valeur Nominale	100 000 MAD	100 000 MAD
Taux	Fixe, en référence à la courbe secondaire des BDT 5 ans au 31/01/2014 soit 4,75% augmenté d'une prime de risque	Fixe, en référence à la courbe secondaire des BDT 5 ans au 31/01/2014 soit 4,75% augmenté d'une prime de risque
Prime de risque	120 pbs	120 pbs
Mode d'Allocation	Tranche réservée à AXA Assurance Maroc	Tranche réservée à CIMR Iddikhar
Mode de remboursement	In fine	In fine
Négociabilité des titres	Négociables à la Bourse de Casablanca	Négociables de gré à gré (hors bourse)
Maturité	5 ans	5 ans
Date de jouissance		31 mars 2014
Date d'échéance		31 mars 2019
Période de souscription	Du 19 mars 2014 au 21 mars 2014 inclus	
Nombre de titres demandés		
Montant Global (en dirhams)		

Nous souscrivons sous forme d'engagement ferme et irrévocable à l'émission d'obligations subordonnées d'AXA CREDIT à hauteur du montant total ci-dessus.

Nous autorisons par la présente notre dépositaire à débiter notre compte du montant correspondant aux obligations AXA CREDIT qui nous seront attribuées.

Nous déclarons avoir pris connaissance que la commission d'admission à la Bourse de Casablanca s'élève à 0,05% HT du montant des souscriptions, plafonné à MAD 10 000 HT. La TVA appliquée est de 10%.

Signature et cachet

Avertissement du CDVM

"L'attention du souscripteur est attirée sur le fait que tout investissement en valeurs mobilières comporte des risques et que la valeur de l'investissement est susceptible d'évoluer à la hausse comme à la baisse, sous l'influence de facteurs internes ou externes à l'émetteur. Une note d'information visée par le CDVM est disponible, sans frais, au siège social de l'émetteur, auprès des établissements chargés de recueillir les demandes de souscription et à la bourse de valeur de Casablanca."

II - Principales règles et méthodes comptables

Les comptes d'AXA CREDIT sont établis conformément au Plan Comptable des Etablissements de Crédit.

Immobilisations corporelles et amortissements

Les immobilisations sont enregistrées à leur valeur d'acquisition. Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire à des taux déterminés en fonction de la durée probable d'utilisation de chacune des immobilisations. Les taux d'amortissements sont comme suit :

- ▶ matériel de transport : 25% ;
- ▶ mobilier et matériel de bureau : 10%, 15% et 20% ; et
- ▶ agencements et aménagements : 10%.

Méthode de classification des créances en souffrance

La méthode de classification des créances en souffrance retenue par AXA CREDIT est conforme aux dispositions de la circulaire n°19/G/2002.

Créances en souffrance

Pré-douteux	90 à 180 jours d'âge
Douteux	181 à 360 jours d'âge
Compromis	plus de 360 jours d'âge

Provisions pour dépréciation des créances en souffrance

Les créances en souffrance sont classées selon les règles fixées par Bank Al Maghrib. Le provisionnement pour dépréciation des créances en souffrance est calculé sur la base des taux suivants :

Nature des créances	Règles BAM
Pré-douteux	20%
Douteux	50%
Compromis	100%

III - Etats Financiers AXA CREDIT

Etats financiers au 30 juin 2013

	30/06/2013	30/06/2012
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	100 030 679,66	94 764 201,33
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit		
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	88 980 419,44	85 272 165,36
Intérêts et produits assimilés sur titres de créance		
Produits sur titres de propriété	994 791,22	-
Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	180 960,00	183 180,00
Commissions sur prestations de service	7 840 445,92	7 155 600,16
Autres produits bancaires	2 034 063,08	2 153 255,81
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	39 636 473,36	36 338 948,85
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établissements de crédit	32 882 328,64	26 062 346,78
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle		
Intérêts et charges assimilées sur titres de créance émis	6 525 000,00	9 914 333,34
Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location		
Autres charges bancaires	229 144,72	362 268,73
PRODUIT NET BANCAIRE	60 394 206,30	58 425 252,48
Produits d'exploitation non bancaire	84 667,50	47 361,82
Charges d'exploitation non bancaire	103 044,30	1 917 284,65
CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	33 943 023,50	29 766 466,68
Charges de personnel	13 212 093,58	11 886 318,65
Impôts et taxes	674 689,55	646 977,35
Charges externes	9 027 670,31	9 756 987,06
Autres charges générales d'exploitation	6 485 659,32	3 086 307,19
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	4 542 910,74	4 389 876,43
COEFFICIENT D EXPLOITATION	56,20%	50,95%
RESULTAT BRUT D EXPLOITATION	26 451 182,80	28 658 785,80
	30/06/2013	30/06/2012
DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CREANCES IRRECOUVRABLES	16 571 034,07	5 704 923,57
Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	14 389 940,32	-
Pertes sur créances irrécouvrables	2 181 093,75	5 604 923,57
Autres dotations aux provisions	-	100 000,00
REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CREANCES AMORTIES	12 030 692,81	485 179,24
Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance		451 094,24
Récupérations sur créances amorties	30 692,81	34 085,00
Autres reprises de provisions	12 000 000,00	
RESULTAT COURANT	21 892 464,74	21 569 118,64
Produits non courants		
Charges non courantes	13 170 263,00	
RESULTAT AVANT IMPOTS	8 722 201,74	21 569 118,64
Impôts sur les résultats	500 726,45	7 980 573,90
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	8 221 475,29	13 588 544,74

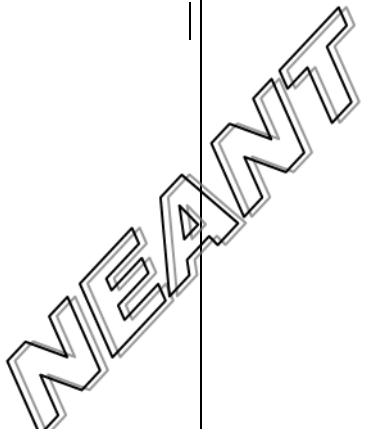
ACTIF	30/06/2013	31/12/2012
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	17 379 783,65	25 012 466,75
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	31 156 899,63	16 637 390,19
. A vue	29 948 223,78	15 522 442,14
. A terme	1 208 675,85	1 114 948,05
Créances sur la clientèle	1 746 089 692,99	1 723 215 665,07
. Crédits de trésorerie et à la consommation	1 654 418 710,88	1 638 089 955,66
. Crédits à l'équipement	2 215 523,69	1 988 802,18
. Crédits immobiliers	6 194 213,22	5 467 893,43
. Autres crédits	83 261 245,20	77 669 013,80
Créances acquises par affacturage		
Titres de transaction et de placement		
. Bons du Trésor et valeurs assimilées		
. Autres titres de créance		
. Titres de propriété		
Autres actifs	72 620 686,91	43 561 961,67
Titres d'investissement		
. Bons du Trésor et valeurs assimilées		
. Autres titres de créance		
Titres de participation et emplois assimilés	1 785 700,00	1 785 700,00
Créances subordonnées		
Immobilisations données en crédit-bail et en location		
Immobilisations incorporelles	17 312 920,86	15 519 769,52
Immobilisations corporelles	61 679 856,83	57 388 489,57
Total de l'Actif	1 948 025 540,87	1 883 121 442,77

PASSIF	30/06/2013	31/12/2012
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux		
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	1 354 400 626,54	1 302 120 925,19
. A vue	221 217 123,77	208 269 088,08
. A terme	1 133 183 502,77	1 093 851 837,11
Dépôts de la clientèle	51 032 657,82	54 243 924,59
. Comptes à vue créditeurs		
. Comptes d'épargne		
. Dépôts à terme		
. Autres comptes créditeurs	51 032 657,82	54 243 924,59
Titres de créance émis	309 551 944,51	303 026 944,51
. Titres de créance négociables		
. Emprunts obligataires		
. Autres titres de créance émis	309 551 944,51	303 026 944,51
Autres passifs	40 522 576,73	17 139 596,35
Provisions pour risques et charges	12 925 867,63	27 419 659,78
Provisions réglementées		
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie		
Dettes subordonnées		
Ecarts de réévaluation	16 956 675,00	16 956 675,00
Réserves et primes liées au capital	84 000 000,00	84 000 000,00
Capital	60 000 000,00	60 000 000,00
Actionnaires. Capital non versé (-)		
Report à nouveau (+/-)	10 413 717,35	10 172 013,28
Résultats nets en instance d'affectation (+/-)		
Résultat net de l'exercice (+/-)	8 221 475,29	8 041 704,07
Total du Passif	1 948 025 540,87	1 883 121 442,77

ESG EN MAD	30/06/2013	30/06/2012
+ Intérêts et produits assimilés	88 980 419,44	85 272 165,36
- Intérêts et charges assimilées	39 407 328,64	35 976 680,12
MARGE D'INTERET	49 573 090,80	49 295 485,24
+ Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	180 960,00	183 180,00
- Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location		
Résultat des opérations de crédit-bail et de location	180 960,00	183 180,00
+ Commissions perçues	7 840 445,92	7 155 600,16
- Commissions servies	21 098,74	3 025,00
Marge sur commissions	7 819 347,18	7 152 575,16
± Résultat des opérations sur titres de transaction		
± Résultat des opérations sur titres de placement		
± Résultat des opérations de change		
± Résultat des opérations sur produits dérivés		
Résultat des opérations de marché		
+ Divers autres produits bancaires	3 028 854,30	2 153 255,81
- Diverses autres charges bancaires	208 045,98	359 243,73
PRODUIT NET BANCAIRE	60 394 206,30	58 425 252,48
± Résultat des opérations sur immobilisations financières		
+ Autres produits d'exploitation non bancaire	84 667,50	47 361,82
- Autres charges d'exploitation non bancaire	103 044,30	1 917 284,65
- Charges générales d'exploitation	33 943 023,50	29 766 466,68
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	26 432 806,00	26 788 862,97
± Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	16 540 341,26	5 119 744,33
± Autres dotations nettes des reprises aux provisions	- 12 000 000,00	100 000,00
RESULTAT COURANT	21 892 464,74	21 569 118,64
RESULTAT NON COURANT	- 13 170 263,00	-
- Impôts sur les résultats	500 726,45	7 980 573,90
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	8 221 475,29	13 588 544,74

	30/06/2013	30/06/2012
+ RESULTAT NET DE L'EXERCICE	8 221 475,29	13 588 544,74
+ Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	4 542 910,74	4 389 876,43
+ Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières		
+ Dotations aux provisions pour risques généraux		100 000,00
+ Dotations aux provisions réglementées		
+ Dotations non courantes		
- Reprises de provisions	12 000 000,00	
- Plus-values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles	37 505,17	33 000,00
+ Moins-values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles		
- Plus-values de cession sur immobilisations financières		
+ Moins-values de cession sur immobilisations financières		
- Reprises de subventions d'investissement reçues		
± CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	726 880,86	18 045 421,17
- Bénéfices distribués	7 800 000,00	10 200 000,00
± AUTOFINANCEMENT	- 7 073 119,14	7 845 421,17

TFT au 30/06/2013	30/06/2013	31/12/2012
Produits d'exploitation bancaire perçus	100 030 679,66	191 561 422,91
Récupérations sur créances amorties	30 692,81	106 097,44
Produits d'exploitation non bancaire perçus	84 667,50	70 100,00
Charges d'exploitation bancaire versées	- 39 636 473,36	- 75 217 966,11
Charges d'exploitation non bancaire versées	- 103 044,30	-
Charges générales d'exploitation versées	- 33 943 023,50	- 71 352 055,31
Autres charges	- 13 170 263,00	-
Impôts sur les résultats versés	- 500 726,45	- 12 945 132,00
Flux de trésorerie nets provenant du compte de produits et charges	12 792 509,36	32 222 466,93
Variation de :		
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	- 14 519 509,44	33 603 257,13
Créances sur la clientèle	- 37 360 328,57	- 125 878 619,76
Titres de transaction et de placement	-	-
Autres actifs	- 29 058 725,24	- 2 641 062,28
Immobilisations données en crédit-bail et en location	-	-
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	52 279 701,35	240 492 729,26
Dépôts de la clientèle	- 3 211 266,77	16 539 515,07
Titres de créance émis	6 525 000,00	- 179 733 166,66
Autres passifs	23 382 980,38	7 327 612,31
Solde des variations des actifs et passifs d'exploitation	- 1 962 148,29	- 10 289 734,93
FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION (I+II)	10 830 361,07	21 932 732,00
Produit des cessions d'immobilisations financières		
Produit des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	-	70 100,00
Acquisition d'immobilisations financières		
Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	- 10 663 044,17	- 10 819 224,70
Intérêts perçus		
Dividendes perçus		
FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT	- 10 663 044,17	- 10 749 124,70
Subventions, fonds publics et fonds spéciaux de garantie reçus		
Emission de dettes subordonnées		
Emission d'actions		
Remboursement des capitaux propres et assimilés		
Intérêts versés		
Dividendes versés	- 7 800 000,00	- 10 200 000,00
FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT	- 7 800 000,00	- 10 200 000,00
VARIATION NETTE DE LA TRESORERIE (III+IV+V)	- 7 632 683,10	983 607,30
TRESORERIE A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	25 012 466,75	24 028 859,45
TRESORERIE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	17 379 783,65	25 012 466,75

HORS BILAN	30/06/2013	30/06/2012
<p><u>ENGAGEMENTS DONNES</u></p> <p>Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédit et assimilés</p> <p>Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle</p> <p>Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés</p> <p>Engagements de garantie d'ordre de la clientèle</p> <p>Titres achetés à réméré</p> <p>Autres titres à livrer</p> <p><u>ENGAGEMENTS RECUS</u></p> <p>Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés</p> <p>Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés</p> <p>Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers</p> <p>Titres vendus à réméré</p> <p>Autres titres à recevoir</p>		

BILAN
AU 31 Décembre 2012

ACTIF	31/12/2012	31/12/2011
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	25 012 466,75	24 028 859,45
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	16 637 390,19	50 240 647,32
. A vue	15 522 442,14	49 523 618,00
. A terme	1 114 948,05	717 029,32
Créances sur la clientèle	1 723 215 665,07	1 597 337 045,31
. Crédits de trésorerie et à la consommation	1 638 089 955,66	1 525 638 346,62
. Crédits à l'équipement	1 988 802,18	2 755 095,63
. Crédits immobiliers	5 467 893,43	5 445 569,47
. Autres crédits	77 669 013,80	63 498 033,59
Créances acquises par affacturage		
Titres de transaction et de placement		
. Bons du Trésor et valeurs assimilées		
. Autres titres de créance		
. Titres de propriété	-	-
Autres actifs	43 561 961,67	40 920 899,39
Titres d'investissement		
. Bons du Trésor et valeurs assimilées		
. Autres titres de créance		
Titres de participation et emplois assimilés	1 785 700,00	1 785 700,00
Créances subordonnées		
Immobilisations données en crédit-bail et en location		
Immobilisations incorporelles	15 519 769,52	17 682 128,19
Immobilisations corporelles	57 388 489,57	53 243 978,06
Total de l'Actif	1 883 121 442,77	1 785 239 257,72

BILAN
AU 31 Décembre 2012

PASSIF	31/12/2012	31/12/2011
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux		
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	1 302 120 925,19	1 061 628 195,93
. A vue	208 269 088,08	268 293 909,56
. A terme	1 093 851 837,11	793 334 286,37
Dépôts de la clientèle	54 243 924,59	37 704 409,52
. Comptes à vue créditeurs		
. Comptes d'épargne		
. Dépôts à terme		
. Autres comptes créditeurs	54 243 924,59	37 704 409,52
Titres de créance émis	303 026 944,51	482 760 111,17
. Titres de créance négociables		
. Emprunts obligataires		
. Autres titres de créance émis	303 026 944,51	482 760 111,17
Autres passifs	17 139 596,35	9 811 984,04
Provisions pour risques et charges	27 419 659,78	12 005 868,78
Provisions réglementées		
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie		
Dettes subordonnées		
Ecarts de réévaluation	16 956 675,00	16 956 675,00
Réserves et primes liées au capital	84 000 000,00	84 000 000,00
Capital	60 000 000,00	60 000 000,00
Actionnaires. Capital non versé (-)		
Report à nouveau (+/-)	10 172 013,28	61 969,82
Résultats nets en instance d'affectation (+/-)		
Résultat net de l'exercice (+/-)	8 041 704,07	20 310 043,46
Total du Passif	1 883 121 442,77	1 785 239 257,72

BILAN

AU 31 Décembre 2012

HORS BILAN	31/12/2012	31/12/2011		
<u>ENGAGEMENTS DONNES</u>				
Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédit et assimilés	NEANT			
Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle				
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés				
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle				
Titres achetés à réméré				
Autres titres à livrer				
<u>ENGAGEMENTS RECUS</u>				
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés				
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés				
Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers				
Titres vendus à réméré				
Autres titres à recevoir				

ETAT DES DEROGATIONS

AU 31/12/2012

INDICATIONS DES DEROGATIONS	JUSTIFICATIONS DES DEROGATIONS	INFLUENCE DES DEROGATIONS SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I. Dérogations aux principes comptables fondamentaux	NEANT	
II. Dérogations aux méthodes d'évaluation		
III. Dérogations aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse		

COMPTE DE PRODUIT ET CHARGES
Du 01/01/2012 au 31/12/2012

en DH

	31/12/2012	31/12/2011
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	191 561 422,91	179 744 210,89
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit		
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	171 352 256,54	159 720 716,61
Intérêts et produits assimilés sur titres de créance		
Produits sur titres de propriété	-	16 859,70
Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	366 660,00	361 200,00
Commissions sur prestations de service	15 358 793,78	13 936 288,19
Autres produits bancaires	4 483 712,59	5 709 146,39
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	75 217 966,11	70 508 588,01
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établissements de crédit	58 161 261,72	49 270 035,64
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle		
Intérêts et charges assimilées sur titres de créance émis	16 439 333,34	20 171 666,67
Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location		
Autres charges bancaires	617 371,05	1 066 885,70
PRODUIT NET BANCAIRE	116 343 456,80	109 235 622,88
Produits d'exploitation non bancaire	70 100,00	156 691,91
Charges d'exploitation non bancaire	-	-
CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	62 973 303,63	58 556 770,75
Charges de personnel	25 152 912,88	20 947 866,19
Impôts et taxes	1 246 818,59	1 238 888,47
Charges externes	20 907 437,36	22 508 219,56
Autres charges générales d'exploitation	6 829 062,94	5 896 959,95
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	8 837 071,86	7 964 836,58

COMPTE DE PRODUIT ET CHARGES

Du 01/01/2012 au 31/12/2012

en DH

	31/12/2012	31/12/2011
DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CREANCES IRRECOUVRABLES	30 914 187,51	27 021 658,61
Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	6 706 424,73	-
Pertes sur créances irrécouvrables	6 793 971,78	21 521 658,61
Autres dotations aux provisions	17 413 791,00	5 500 000,00
REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CREANCES AMORTIES	106 097,44	10 371 471,45
Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	-	10 366 379,10
Récupérations sur créances amorties	106 097,44	5 092,35
Autres reprises de provisions		
RESULTAT COURANT	22 632 163,10	34 185 356,88
Produits non courants	355 667,76	478 965,19
Charges non courantes	2 000 994,79	2 426 154,61
RESULTAT AVANT IMPOTS	20 986 836,07	32 238 167,46
Impôts sur les résultats	12 945 132,00	11 928 124,00
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	8 041 704,07	20 310 043,46

ETAT DES SOLDES DE GESTION

AU 31 Décembre 2012

I - TABLEAU DE FORMATION DES RESULTATS

	31/12/2012	31/12/2011
+ Intérêts et produits assimilés	171 352 256,54	159 720 716,61
- Intérêts et charges assimilées	74 600 595,06	69 441 702,31
MARGE D'INTERET	96 751 661,48	90 279 014,30
+ Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	366 660,00	361 200,00
- Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location		
Résultat des opérations de crédit-bail et de location	366 660,00	361 200,00
+ Commissions perçues	15 358 793,78	13 936 288,19
- Commissions servies	61 807,73	86 691,41
Marge sur commissions	15 296 986,05	13 849 596,78
± Résultat des opérations sur titres de transaction		
± Résultat des opérations sur titres de placement		
± Résultat des opérations de change		
± Résultat des opérations sur produits dérivés		
Résultat des opérations de marché		
+ Divers autres produits bancaires	4 483 712,59	5 726 006,09
- Diverses autres charges bancaires	555 563,32	980 194,29
PRODUIT NET BANCAIRE	116 343 456,80	109 235 622,88
± Résultat des opérations sur immobilisations financières		
+ Autres produits d'exploitation non bancaire	70 100,00	156 691,91
- Autres charges d'exploitation non bancaire	-	-
- Charges générales d'exploitation	62 973 303,63	58 556 770,75
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	53 440 253,17	50 835 544,04
± Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	13 394 299,07	11 150 187,16
± Autres dotations nettes des reprises aux provisions	17 413 791,00	5 500 000,00
RESULTAT COURANT	22 632 163,10	34 185 356,88
RESULTAT NON COURANT	- 1 645 327,03	- 1 947 189,42
- Impôts sur les résultats	12 945 132,00	11 928 124,00
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	8 041 704,07	20 310 043,46

ETAT DES SOLDES DE GESTION
AU 31 DECEMBRE 2012

II - CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT

	31/12/2012	31/12/2011
± RESULTAT NET DE L'EXERCICE	8 041 704,07	20 310 043,46
+ Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	8 837 071,86	7 964 836,58
+ Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières		
+ Dotations aux provisions pour risques généraux	17 413 791,00	5 500 000,00
+ Dotations aux provisions réglementées		
+ Dotations non courantes		
- Reprises de provisions		
- Plus-values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles	70 100,00	153 571,91
+ Moins-values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles		
- Plus-values de cession sur immobilisations financières		
+ Moins-values de cession sur immobilisations financières		
- Reprises de subventions d'investissement reçues		
± CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	34 222 466,93	33 621 308,13
- Bénéfices distribués	10 200 000,00	13 800 000,00
± AUTOFINANCEMENT	24 022 466,93	19 821 308,13

DEPOT DE LA CLIENTELE
AU 31/12/2012

Dépôts	Secteur public	Secteur privé			Total au 31-12-2012	Total au 31-12-2011
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autres clientèle		
Comptes à vue créditeurs						
Comptes d'épargne						
Dépôts à terme						
Autres comptes créditeurs				54 243 924,59	54 243 924,59	37 704 409,52
Intérêts courus à payer						
Total				54 243 924,59	54 243 924,59	37 704 409,52

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE
31/12/2012

	31/12/2012	31/12/2011
Produits d'exploitation bancaire perçus	191 561 422,91	179 744 210,89
Récupérations sur créances amorties	106 097,44	5 092,35
Produits d'exploitation non bancaire perçus	70 100,00	156 691,91
Charges d'exploitation bancaire versées	- 75 217 966,11	- 70 508 588,01
Charges d'exploitation non bancaire versées		
Charges générales d'exploitation versées	- 71 352 055,31	- 65 247 975,02
Impôts sur les résultats versés	- 12 945 132,00	- 11 928 124,00
Flux de trésorerie nets provenant du compte de produits et charges	32 222 466,93	32 221 308,12
Variation de :		
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	33 603 257,13	137 455 524,21
Créances sur la clientèle	- 125 878 619,76	- 133 293 507,91
Titres de transaction et de placement		
Autres actifs	- 2 641 062,28	2 206 562,30
Immobilisations données en crédit-bail et en location		
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	240 492 729,26	- 22 850 199,31
Dépôts de la clientèle	16 539 515,07	- 2 342 110,62
Titres de créance émis	- 179 733 166,66	29 629 166,63
Autres passifs	7 327 612,31	1 550 024,53
Solde des variations des actifs et passifs d'exploitation	- 10 289 734,93	12 355 459,83
FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION (I-II)	21 932 732,00	44 576 767,95
Produit des cessions d'immobilisations financières		
Produit des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	70 100,00	153 571,91
Acquisition d'immobilisations financières		
Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	- 10 819 224,70	- 7 546 999,73
Intérêts perçus		
Dividendes perçus		
FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT	- 10 749 124,70	- 7 393 427,82
Subventions, fonds publics et fonds spéciaux de garantie reçus		
Emission de dettes subordonnées		
Emission d'actions		
Remboursement des capitaux propres et assimilés		
Intérêts versés		
Dividendes versés	- 10 200 000,00	- 13 800 000,00
FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT	- 10 200 000,00	- 13 800 000,00
VARIATION NETTE DE LA TRESORERIE (III+IV+V)	983 607,30	23 383 340,13
TRESORERIE A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	24 028 859,45	645 519,32
TRESORERIE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	25 012 466,75	24 028 859,45

DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET ASSIMILES
AU 31/12/2012

Dettes	Etablissements de crédit et assimilés au Maroc				Total au 31-12-2012	Total au 31-12-2011
	BAM, Trésor Public et Services des chèques	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc	Etablissements de crédit à l'étranger		
Comptes ordinaires Créditeurs Valeurs reçues en pension -au jour le jour -à terme		208 269 088,08			208 269 088,08	266 226 472,57
Emprunts de trésorerie -au jour le jour -à terme		100 000 000,00			100 000 000,00	50 000 000,00
Emprunts financiers		993 341 520,19			993 341 520,19	741 029 413,33
Autres dettes						
Intérêts dur les comptes ordinaires						2 067 436,99
Intérêts dur les emprunts de trésorerie		510 316,92			510 316,92	2 304 873,04
Total		1 302 120 925,19			1 302 120 925,19	1 061 628 195,93

CREANCES SUR LA CLIENTELE
AU 31/12/2012

Créances	Secteur Public	Secteur privé			Total au 31-12-2012	Total au 31-12-2011
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autres clientèle		
Crédit de trésorerie				2 926 309,60	2 926 309,60	4 279 510,59
Comptes à vue débiteurs						
Créances commerciales sur le Maroc						
Crédit à l'exportation						
-Autres crédits de Trésorerie				2 926 309,60	2 926 309,60	4 279 510,59
Crédits à la consommation				1 632 333 327,61	1 632 333 327,61	1 518 613 378,90
Crédit à l'équipement				1 978 910,92	1 978 910,92	2 743 129,96
Crédit immobilier				5 463 564,00	5 463 564,00	5 439 080,93
Autres Crédits				32 619 557,47	32 619 557,47	28 628 381,03
Créances acquises par affacturage						
Intérêts courus à recevoir				2 844 539,14	2 844 539,14	2 763 911,34
Créances en souffrance (nettes de provisions)						34 870 652,56
				45 049 456,33	45 049 456,33	
Total		-		1 723 215 665,07	1 723 215 665,07	1 597 338 045,31

CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET ASSIMILES
AU 31/12/2012

Créances	BAM, Trésor Public et Services des chèques	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc	Etablissement de Crédits à l'étranger	Total au 31-12-2012	Total au 31-12-2011
Comptes ordinaires débiteurs reçues en pension le jour -à terme	Valeurs -au jour -à	15 522 442,14			15 522 442,14	49 523 618,00
Prêts de trésorerie -au jour le jour -à terme						
Prêts financiers		1 079 665,01			1 079 665,01	681 746,28
Autres créances						
Intérêts courus à recevoir		35 283,04			35 283,04	35 283,04
Créances en souffrance						
Total		16 637 390,19			16 637 390,19	50 240 647,32

ETAT DE CHANGEMENT DES METHODES
AU 31/12/2012

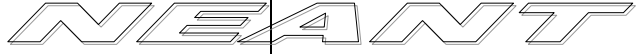

Nature des changements	Justification des changements	Influences sur le patrimoine, la situation financière et les résultats
I- changements affectant les méthodes d'évaluation		
II- changements affectant les règles de présentation		

Tableau n° 11

AXA CREDIT
Article L5 : 35500430

TABLEAU DES TITRES DE PARTICIPATION

Exercice du 01/01/2012 AU 31/12/2012

Raison Sociale de la Société émettrice	Secteur d'activité 1	Capital social 2	Participation au capital 3	Prix d'acquisition global 4	Valeur comptable nette 5	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au CPC de l'exercice 9
						Date de cloture 6	Situation nette 7	Résultat net 8	
ACREDASSUR	ASSURANCE	1 700 000,00	99,76%	1 696 000,00	1 696 000,00				
3A-PHONE	Concessionnaire de Sec Téléphonique	300 000,00	29,90%	89 700,00	89 700,00				
TOTAL				1 785 700,00	1 785 700,00				-

VALEURS ET SURETES RECUES ET DONNEES EN GARANTIE

AU 31/12/2012

Valeurs et sûretés reçues en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques de l'actif ou du hors bilan enregistrant les créances ou les engagements par signature	Montants des créances et des engagements par signature donnés couverts
Bons du Trésor et valeurs assimilées Autres titres Hypothèques Autres valeurs et sûretés réelles	NEANT		
TOTAL			

Valeurs et sûretés données en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques du passif ou du hors bilan enregistrant les dettes ou les engagements par signature reçus	Montants des dettes ou des engagements par signature reçus couverts
Bons du Trésor et valeurs assimilées Autres titres Hypothèques Autres valeurs et sûretés réelles			
TOTAL			

ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE

	31/12/2012	31/12/2011
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE DONNES Engagements de financement en faveur d'établissements de crédit et assimilés Crédits documentaires import Acceptations ou engagements de payer Ouvertures de crédit confirmés Engagements de substitution sur émission de titres Engagements irrévocables de crédit- bail Autres engagements de financement donnés Engagements de financement en faveur de la clientèle Crédits documentaires import Acceptations ou engagements de payer Ouvertures de crédit confirmés Engagements de substitution sur émission de titres Engagements irrévocables de crédit- bail Autres engagements de financement donnés Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés Crédits documentaires export confirmés Acceptations ou engagements de payer Garanties de crédits donnés Autres cautions, avals et garanties donnés Engagements en souffrance Engagements de garantie d'ordre de la clientèle Garanties de crédits donnés Cautions et garanties en faveur de l'administration publique Autres cautions et garanties donnés Engagements en souffrance	NEANT	
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE RECUS Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés Ouvertures de crédit confirmés Engagements de substitution sur émission de titres Autres engagements de financement reçus Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés Garanties de crédits Autres garanties reçues Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers Garanties de crédits Autres garanties reçues		

ETAT B 19: NEANT

Datation et événements postérieurs

31/12/2012

I- Datation

Date de clôture (1)	31/12/2012
Date d'établissement des états de synthèse (2)	
Date de conseil d'administration qui a arrêté les comptes du 21-03-13	
(1) Justification en cas de changement de la date de clôture de l'exercice	
(2) Justification en cas de dépassement du délai dérogatoire de trois mois prévus pour l'élaboration des états de synthèse	

II- EVENEMENTS NES POSTERIEUREMENT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE NOS RATTACHABLES A CET EXERCICE ET CONNUS AVANT LA 1ERE COMMUNICATION EXTERNE DES ETAS DE SYNTHESE

Dates	Indications des événements
	Favorables Néant
	Favorables Néant

Tableau n° 4

AXA CREDIT

Article I.S : 35500430

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS AUTRES QUE FINANCIERES

Exercice du 31/12/2012

NATURE	Montant Brut Début Exercice	AUGMENTATION			DIMINUTION			Montant Brut Fin Exercice
		Acquisition	PPE/PME	VIREMENT	CESSION	RETRAIT	VIREMENT	
IMMOBILISATION EN NON-VALEURS	46 463 406,98	12 503 316,53	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	58 966 723,51
FRAIS PRELIMINAIRES	388 187,46							388 187,46
CHARGES A REPARTIR/PLUSIEURS EXER PRIMES DE REMBOURSEMENT OBLIGATO.	46 075 219,52	12 503 316,53						58 578 536,05
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	36 150 623,02	2 164 173,99	0,00	486 180,00	0,00	0,00	713 755,11	38 087 221,90
IMMOBILIS. EN RECHERCHE ET DEVELOP BREVETS,MARQUES,DROITS & VAL.SIMIL.	3 163 624,89	140 000,00						3 303 624,89
LOGICIEL INFORMATIQUE	30 980 679,38	1 668 642,14		486 180,00				33 135 501,52
FONDS COMMERCIAL AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPOREL EN COUR	2 006 318,75	355 531,85					713 755,11	1 648 095,49
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	84 288 349,22	8 655 050,77	0,00	227 575,05	259 105,00	0,00	0,00	92 911 870,04
TERRAINS	10 418 038,00	1 792 000,00						12 210 038,00
CONSTRUCTIONS	35 684 678,00	2 608 000,00						38 292 678,00
INSTALL.TECH, MATERIEL & OUTILLAGES								
MATERIEL DE TRANSPORT	3 024 343,09	2 243 384,01			259 105,00			5 008 622,10
MOBILIER, MATERIEL,BUREAU & AMENAG. AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES IMMOBILISAT.CORPORELLES EN COURS	35 161 290,13	2 011 666,76		227 575,05				37 400 531,94

PASSAGE DU RESULTAT NET COMPTABLE AU RESULTAT NET FISCAL

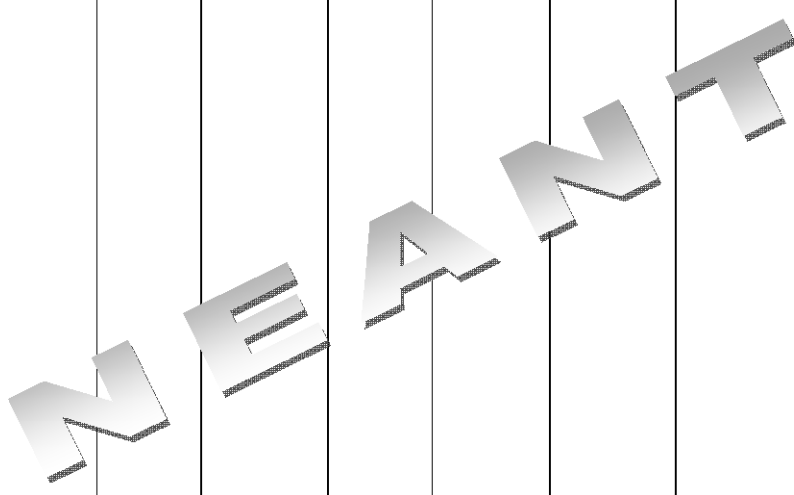
AU 31/12/2012

INTITULES	Montant	Montant
<u>I. RESULTAT NET COMPTABLE</u>	8 041 704,07	
. Bénéfice net	8 041 704,07	
. Perte nette		
<u>II. REINTEGRATIONS FISCALES</u>	26 945 132,00	
1. Courantes	26 945 132,00	
- Impôt sur les sociétés	12 945 132,00	
- provision fiscale	14 000 000,00	
2. Non Courantes		
<u>III. DEDUCTIONS FISCALES</u>		
1. Courantes		
- Dividendes reçus		
2. Non Courantes		
TOTAL	34 986 836,07	T2
<u>IV. RESULTAT BRUT FISCAL</u>	34 986 836,07	Montants
. Bénéfice brut	34 986 836,07	
. xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx xx xx x xxxxxxxx		
<u>V. xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx xxx xxx</u>		
. Déficit Fiscal		
xxxxxxxxxxxxxxxxxxx		
xxxxxxxxxxxxxxxxxxx		
xxxxxxxxxxxxxxxxxxx		
<u>VI. RESULTAT NET FISCAL</u>		
. Bénéfice net fiscal		
. Déficit net fiscal		
<u>VII. CUMUL DES AMORTISSEMENTS FISCALEMENT DIFFERES</u>		Montants
<u>VIII. CUMUL DES DEFICITS FISCAUX RESTANT A REPORTER</u>		
. Exercice n-4		
. Exercice n-3		
. Exercice n-2		
. Exercice n-1		

(1) dans la limite du montant du bénéfices brut fiscal (A).

TABLEAU DES BIENS EN CREDIT-BAIL

DU 01/01/2012 AU 31/12/2012

Rubriques 1	Date de la 1 ^{ère} échéance 2	Durée du contrat en mois 3	Valeur estimée du bien à la date du contrat 4	Durée théorique d'amortiss. 5	Cumul des exercices précédents des redevances 6	Montant de l'exercice des redevances 7	Redevances restant à payer		Prix d'achat résiduel en fin de contrat 10	Observations 11
							A moins d'un an 8	A plus d'un an 9		
										

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES
DU 01/01/2012 AU 31/12/2012

Nature	Montant brut au début de l'exercice	Montant Des acquisitions au cours de l'exercice	Montant Des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements	
					Montant des amortissements et/ou provisions au début de l'exercice	Dotations au titre de l'exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	36 150 623,02	1 936 598,88	-	38 087 221,90	18 468 494,83	4 098 957,55
- droit au bail						
- immobilisations en recherche et développement						
- autres immobilisations incorporelles d'exploitation	36 150 623,02	1 936 598,88		38 087 221,90	18 468 494,83	4 098 957,55
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	84 288 349,22	8 882 625,82	259 105,00	92 911 870,04	31 044 371,17	4 738 114,31
- Immeubles d'exploitation	46 102 716,00	4 400 000,00	-	50 502 716,00	5 682 252,92	1 461 467,12
. Terrain d'exploitation	10 418 038,00	1 792 000,00		12 210 038,00		
. Immeubles d'exploitation. Bureaux	35 684 678,00	2 608 000,00		38 292 678,00	5 682 252,92	1 461 467,12
. Immeubles d'exploitation. logements de fonction						
- Mobilier et matériel d' exploitation	19 986 460,45	2 931 148,17	259 105,00	22 658 503,62	15 824 020,18	1 766 009,57
. Mobilier de bureau d'exploitation	4 081 188,41	219 434,16		4 300 622,57	2 920 774,17	235 866,78
. Matériel de bureau d'exploitation						
. Matériel informatique	12 880 928,95	468 330,00		13 349 258,95	11 163 088,03	885 309,01
. Matériel roulant rattaché à l'exploitation	3 024 343,09	2 243 384,01	259 105,00	5 008 622,10	1 740 157,99	644 833,78
. Autres matériels d'exploitation						
- Autres immobilisations corporelles d'exploitation	18 199 172,77	1 551 477,65		19 750 650,42	9 538 098,07	1 510 637,62
- Immobilisations corporelles hors exploitation						
. Terrains hors exploitation						
. Mobiliers et matériel hors exploitation						
. Autres immobilisations corporelles hors exploitation						
TOTAL	120 438 972,24	10 819 224,70	259 105,00	130 999 091,94	49 512 866,01	8 837 071,86

Tableau n° 9

AXA CREDIT

Article LS : 35500430

TABLEAU DES PROVISIONS

Exercice du 01/01/2012 au 31/12/2012

PROVISIONS	En cours 31/12/N-1	Dotations	Reprises	Autres variations	Encours
					31/12/2012
PROVISIONS, DEDUITES DE L'ACTIF, SUR :	298 915 039,07	6 706 424,73	0,00	0,00	305 621 463,80
Créances sur les établissements de crédit et assimilés					
Créances sur la clientèle	298 915 039,07	6 706 424,73			305 621 463,80
Titres de placement					
Titres de participation et emplois assimilés					
Immobilisations en crédit-bail et en location					
Autres actifs					
PROVISIONS INSCRITES AU PASSIF	12 005 868,78	17 413 791,00	0,00	2 000 000,00	27 419 659,78
Provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature					
Provisions pour risques de change					
Provisions pour risques généraux					
Provisions pour pensions de retraite et obligations similaires					
Provisions pour autres risques et charges	12 005 868,78	17 413 791,00		2 000 000,00	27 419 659,78
Provisions réglementées					
TOTAL GENERAL	310 920 907,85	24 120 215,73	0,00	2 000 000,00	333 041 123,58

TABLEAU DE PLUS OU MOINS VALUES SUR CESSIONS OU RETRAITS
DES IMMOBLISATIONS

Exercice du 01/01/2012 au 31/12/2012

DATE DE CESSION OU DE RETRAIT	COMPTE PRINCIPAL	MONTANT BRUT	AMORTISSEMENTS CUMULES	VALEUR NETTE D'AMORTISSEMENTS	PRODUIT DE CESSION	PLUS VALUES	MOINS VALUES
29/04/2005	MATERIEL TRANSPORT	137 630,00	137 630,00	-	33 000,00	33 000,00	-
05/01/2006	MATERIEL TRANSPORT	7 500,00	7 500,00	-	100,00	100,00	-
24/10/2005	MATERIEL TRANSPORT	113 975,00	113 975,00	-	37 000,00	37 000,00	-
T O T A L		259 105,00	259 105,00	0,00	70 100,00	70 100,00	0,00

DETAIL DE LA TAXE SUR LA VALEUR AJOUTEE

Du 01/01/2012 au 31/12/2012

N A T U R E	Solde Début EXERCICE 1	Opération Cptables de l'exercice 2	Déclarations T.V.A de l'exercice 3	S o l d e Fin Exercice (1 + 2 - 3 = 4)
A. T.V.A facturées	- 14 703 606,11	20 785 978,30	19 115 409,00	-13 033 036,81
B. T.V.A récupérable	2 002 323,27	13 604 307,90	12 813 622,50	2 793 008,67
? sur charges	1 818 594,30	12 655 879,16	11 725 371,72	2 749 101,74
? sur immobilisations	183 728,97	948 428,74	1 088 250,78	43 906,93
C. T.V.A. Dûe ou crédit de T.V.A = (A - B)	- 16 705 929,38	7 181 670,40	6 301 786,50	-15 826 045,48

ETAT DE REPARTITIONS DU CAPITAL
Montant du capital : 60 000 000,00 DH

Du 01/01/2012 Au 31/12/2012

Nom, prénom ou raison sociale des principaux associés (1) 1	Adresse 2	NOMBRE DE TITRES		Valeur nominale de chaque action ou part sociale	MONTANT DU CAPITAL		
		Exercice précédent 3	Exercice actuel 4		Souscrit 6	Appelé 7	Libéré 8
Sté AXA AL AMANE	122, Av HASSAN II Casablanca	522 981	522 981		100	52 298 100	d°
EPARGNE CROISSANCE	122, Av HASSAN II Casablanca	8 598	8 598		100	859 800	d°
Mr Jacques LAGARRIGUE	2, Rue MEHDIA Casablanca	10	10		100	1 000	d°
BMCE CAPITAL	140, Avenue Hassan II Casa	5	0		100	0	d°
Mr Olivier MAYRAS		0	10		100	1 000	d°
DIVERS ACTIONNAIRES		68 406	68 401		100	6 840 100	d°

(1) Quand le nombre des associés est inférieur ou égal à 10, l'entreprise doit déclarer tous les participants au capital. Dans les autres cas il y a lieu de ne mentionner que les 10 principaux associés par ordre d'importance décroissante.

TABLEAU D'AFFECTION DES RESULTATS INTERVENUE AU COURS DE L'EXERCICE

Exercice du 01/01/2012 Au 31/12/2012

	MONTANT		MONTANT
A.ORIGINE DES RESULTATS A AFFECT. (Décision de l'AGO 24 Mai 2012)		B.AFFECTATION DES RESULTATS	
■ Report à nouveau		■ Réserves légale	
■ Résultat nets en inst.d'affectation		■ Autres réserves	
■ Résultat net de l'exercice	20 310 043,46	■ Tantièmes	
■ Prélèvements sur les réserves		■ Dividendes	10 200 000,00
■ Autres prélèvements		■ Autres affectations	
		■ Report à nouveau	10 110 043,46
■ TOTAL A	20 310 043,46	■ TOTAL B	20 310 043,46

TOTAL A = TOTAL B

ETAT POUR LE CALCUL DE L'IMPOT DU PAR LES ENTREPRISES BENEFICIANTS
 DES MESURES D'ENCOURAGEMENT AUX INVESTISSEMENTS

Exercice du 01/01/2012 au 31/12/2012

	RUBRIQUES	Ensemble des produits	Ensemble des produits correspondant à la base imposable	Ensemble des produits correspondant au numérateur taxable
	1	2	3	4
	Ventes	<div style="display: flex; align-items: center; justify-content: center;"> <div style="writing-mode: vertical-rl; transform: rotate(180deg); font-size: 4em; font-weight: bold; margin-right: 10px;">N</div> <div style="writing-mode: vertical-rl; transform: rotate(180deg); font-size: 4em; font-weight: bold; margin-right: 10px;">E</div> <div style="writing-mode: vertical-rl; transform: rotate(180deg); font-size: 4em; font-weight: bold; margin-right: 10px;">A</div> <div style="writing-mode: vertical-rl; transform: rotate(180deg); font-size: 4em; font-weight: bold; margin-right: 10px;">N</div> <div style="writing-mode: vertical-rl; transform: rotate(180deg); font-size: 4em; font-weight: bold;">T</div> </div>		
1	Ventes imposables			
2	Ventes exonérées à 100 %			
3	Ventes exonérées à 50 %			(1)
	Lotissement et promotion immobilière			
4	Ventes et locations imposables			
5	Ventes et locations exclues à 100 %			
6	Ventes et locations exclues à 50 %			(2)
	Prestations de services			
7	Imposables			
8	Exonérées à 100 %			
9	Exonérées à 50 %			(1)
10	Produits accessoires, Produits financiers, dont et libéralités			
11	Subventions d'équipement			
12	Subventions d'équilibre			
12a	Imposables			
12b	Exonérées à 100 %			
12c	Exonérées à 50 %		(1)	
13	Totaux partiels			
14	Profits net global des cessions après abattement pondéré			
15	Autres profils exceptionnels			
16	Total général (lignes 13 + 14 + 15)			

(1) Faire figurer dans ces cases la moitié du montant figurant dans la colonne 3 - même ligne

(2) Faire figurer dans ces cases la moitié du montant figurant dans la colonne 2 - même ligne

Eléments de calcul de l'impôt :

- Base cotisation minimale : montant (ligne 13, col. 3)
 - montant (ligne 13, col. 4)
- Cotisation minimale nette : cotisation brute X _____
 - Base cotisation minimale
 - montant (ligne 16, col. 3)
- Base imposable à l'I.S. : bénéfice fiscal X _____
 - montant (ligne 16, col. 2)
 - montant (ligne 16, col. 4)
- Impôt sur les sociétés dû : impôt brut X _____
 - montant (ligne 16, col. 3)

BILAN
AU 31 Décembre 2011

ACTIF	31/12/2011	31/12/2010
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	24 028 859,45	645 519,32
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	50 240 647,32	187 696 171,53
. A vue	49 523 618,00	186 370 014,02
. A terme	717 029,32	1 326 157,51
Créances sur la clientèle	1 597 337 045,31	1 464 043 537,40
. Crédits de trésorerie et à la consommation	1 525 638 346,62	1 401 871 894,84
. Crédits à l'équipement	2 755 095,63	2 708 718,95
. Crédits immobiliers	5 445 569,47	5 011 122,30
. Autres crédits	63 498 033,59	54 451 801,31
Créances acquises par affacturage		
Titres de transaction et de placement		
. Bons du Trésor et valeurs assimilées		
. Autres titres de créance		
. Titres de propriété	-	-
Autres actifs	40 920 899,39	43 127 461,69
Titres d'investissement		
. Bons du Trésor et valeurs assimilées		
. Autres titres de créance		
Titres de participation et emplois assimilés	1 785 700,00	1 785 700,00
Créances subordonnées		
Immobilisations données en crédit-bail et en location		
Immobilisations incorporelles	17 682 128,19	19 597 836,88
Immobilisations corporelles	53 243 978,06	34 789 431,21
Total de l'Actif	1 785 239 257,72	1 751 685 658,03

BILAN
AU 31 Décembre 2011

PASSIF	31/12/2011	31/12/2010
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux		
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	1 061 628 195,93	1 084 478 395,24
. A vue	268 293 909,56	361 533 157,44
. A terme	793 334 286,37	722 945 237,80
Dépôts de la clientèle	37 704 409,52	40 046 520,14
. Comptes à vue créditeurs		
. Comptes d'épargne		
. Dépôts à terme		
. Autres comptes créditeurs	37 704 409,52	40 046 520,14
Titres de créance émis	482 760 111,17	453 130 944,54
. Titres de créance négociables		
. Emprunts obligataires		
. Autres titres de créance émis	482 760 111,17	453 130 944,54
Autres passifs	9 811 984,04	8 261 959,51
Provisions pour risques et charges	12 005 868,78	7 905 868,78
Provisions réglementées		
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie		
Dettes subordonnées		
Ecart de réévaluation	16 956 675,00	
Réserves et primes liées au capital	84 000 000,00	76 422 030,03
Capital	60 000 000,00	60 000 000,00
Actionnaires. Capital non versé (-)		
Report à nouveau (+/-)	61 969,82	
Résultats nets en instance d'affectation (+/-)		
Résultat net de l'exercice (+/-)	20 310 043,46	21 439 939,79
Total du Passif	1 785 239 257,72	1 751 685 658,03

BILAN

AU 31 Décembre 2011

HORS BILAN	31/12/2011	31/12/2010
<u>ENGAGEMENTS DONNES</u>		
Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédit et assimilés		
Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle		
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés		
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle		
Titres achetés à réméré		
Autres titres à livrer		
<u>ENGAGEMENTS RECUS</u>		
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés		
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés		
Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers		
Titres vendus à réméré		
Autres titres à recevoir		

COMPTE DE PRODUIT ET CHARGES
Du 01/01/2011 au 31/12/2011

en DH

	31/12/2011	31/12/2010
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	179 744 210,89	168 765 310,12
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit		
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	159 720 716,61	154 671 244,94
Intérêts et produits assimilés sur titres de créance		
Produits sur titres de propriété	16 859,70	26 206,86
Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	361 200,00	61 200,00
Commissions sur prestations de service	13 936 288,19	10 198 281,60
Autres produits bancaires	5 709 146,39	3 808 376,72
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	70 508 588,01	65 773 062,58
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établissements de crédit	49 270 035,64	45 995 713,05
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle		
Intérêts et charges assimilées sur titres de créance émis	20 171 666,67	19 100 666,73
Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location		
Autres charges bancaires	1 066 885,70	676 682,80
PRODUIT NET BANCAIRE	109 235 622,88	102 992 247,54
Produits d'exploitation non bancaire	156 691,91	1 235 387,17
Charges d'exploitation non bancaire	-	-
CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	58 556 770,75	54 687 791,29
Charges de personnel	20 947 866,19	20 449 465,87
Impôts et taxes	1 238 888,47	1 197 901,61
Charges externes	22 508 219,56	19 721 956,10
Autres charges générales d'exploitation	5 896 959,95	5 935 166,58
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	7 964 836,58	7 383 301,13

COMPTE DE PRODUIT ET CHARGES

Du 01/01/2011 au 31/12/2011

en DH

	31/12/2011	31/12/2010
DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CREANCES IRRECOUVRABLES	27 021 658,61	17 863 345,28
Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	-	-
Pertes sur créances irrécouvrables	21 521 658,61	16 463 345,28
Autres dotations aux provisions	5 500 000,00	1 400 000,00
REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CREANCES AMORTIES	10 371 471,45	2 775 055,97
Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	10 366 379,10	2 737 922,14
Récupérations sur créances amorties	5 092,35	37 133,83
Autres reprises de provisions		
RESULTAT COURANT	34 185 356,88	34 451 554,11
Produits non courants	478 965,19	574 929,48
Charges non courantes	2 426 154,61	1 008 623,80
RESULTAT AVANT IMPOTS	32 238 167,46	34 017 859,79
Impôts sur les résultats	11 928 124,00	12 577 920,00
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	20 310 043,46	21 439 939,79

ETAT DES SOLDES DE GESTION

AU 31 DECEMBRE 2011

II - CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT

	31/12/2011	31/12/2010
± RESULTAT NET DE L'EXERCICE	20 310 043,46	21 439 939,79
+ Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	7 964 836,58	7 383 301,13
+ Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières		
+ Dotations aux provisions pour risques généraux	5 500 000,00	1 400 000,00
+ Dotations aux provisions réglementées		
+ Dotations non courantes		
- Reprises de provisions		
- Plus-values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles		
+ Moins-values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles	153 571,91	
- Plus-values de cession sur immobilisations financières		
+ Moins-values de cession sur immobilisations financières		
- Reprises de subventions d'investissement reçues		
± CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	33 928 451,95	30 223 240,92
- Bénéfices distribués	13 800 000,00	28 200 000,00
± AUTOFINANCEMENT	20 128 451,95	2 023 240,92

PASSAGE DU RESULTAT NET COMPTABLE AU RESULTAT NET FISCAL

AU 31/12/2011

INTITULES	Montant	Montant
<u>I. RESULTAT NET COMPTABLE</u>	20 310 043,46	
. Bénéfice net	20 310 043,46	
. Perte nette		
<u>II. REINTEGRATIONS FISCALES</u>	11 928 124,00	
1. Courantes	11 928 124,00	
- Impôt sur les sociétés	11 928 124,00	
2. Non Courantes		
<u>III. DEDUCTIONS FISCALES</u>		16 859,70
1. Courantes		16 859,70
- Dividendes reçus		16 859,70
2. Non Courantes		
TOTAL	32 238 167,46	16 859,70
<u>IV. RESULTAT BRUT FISCAL</u>		Montants
. Bénéfice brut	32 221 307,76	
. xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx xx xx x xxxxxxxx		
<u>V. xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx xxx xxx</u>		
. Déficit Fiscal		
xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx		
xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx		
xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx		
<u>VI. RESULTAT NET FISCAL</u>		
. Bénéfice net fiscal		
. Déficit net fiscal		
<u>VII. CUMUL DES AMORTISSEMENTS FISCALEMENT DIFFERES</u>		Montants
<u>VIII. CUMUL DES DEFICITS FISCAUX RESTANT A REPORTER</u>		
. Exercice n-4		
. Exercice n-3		
. Exercice n-2		
. Exercice n-1		

(1) dans la limite du montant du bénéfices brut fiscal (A).

**TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE
DU 01/01/2011 AU 31/12/2011**

	31/12/2011	31/12/2010
Produits d'exploitation bancaire perçus	179 744 210,89	168 765 310,12
Récupérations sur créances amorties	5 092,35	37 133,83
Produits d'exploitation non bancaire perçus	156 691,91	1 235 387,17
Charges d'exploitation bancaire versées	- 70 508 588,01	- 65 773 062,58
Charges d'exploitation non bancaire versées	-	-
Charges générales d'exploitation versées	- 65 247 975,02	- 64 462 827,62
Impôts sur les résultats versés	- 11 928 124,00	- 12 577 920,00
Flux de trésorerie nets provenant du compte de produits et charges	32 221 308,12	27 224 020,92
Variation de :		
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	137 455 524,21	- 132 530 408,90
Créances sur la clientèle	- 133 293 507,91	- 99 984 301,85
Titres de transaction et de placement	-	398 780,89
Autres actifs	2 206 562,30	- 2 096 402,77
Immobilisations données en crédit-bail et en location	-	-
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	- 22 850 199,31	147 630 249,46
Dépôts de la clientèle	- 2 342 110,62	8 916 233,63
Titres de créance émis	29 629 166,63	82 168 166,73
Autres passifs	1 550 024,53	3 924 393,76
Solde des variations des actifs et passifs d'exploitation	12 355 459,83	8 426 710,95
FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION (I-II)	44 576 767,95	35 650 731,87
Produit des cessions d'immobilisations financières	153 571,91	-
Produit des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	-	-
Acquisition d'immobilisations financières	-	-
Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	- 7 546 999,73	- 7 405 416,71
Intérêts perçus	-	-
Dividendes perçus	-	-
FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT	- 7 393 427,82	- 7 405 416,71
Subventions, fonds publics et fonds spéciaux de garantie reçus	-	-
Emission de dettes subordonnées	-	-
Emission d'actions	-	-
Remboursement des capitaux propres et assimilés	-	-
Intérêts versés	-	-
Dividendes versés	- 13 800 000,00	- 28 200 000,00
FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT	- 13 800 000,00	- 28 200 000,00
VARIATION NETTE DE LA TRESORERIE (III+IV+V)	23 383 340,13	45 315,16
TRESORERIE A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	645 519,32	600 204,16
TRESORERIE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	24 028 859,45	645 519,32

A.1.1 Présentation des états de synthèse

Les états de synthèse de l'exercice clos le 31 décembre 2011 ont été établis conformément aux dispositions du plan comptable des établissements de crédit.

A.1.2 Immobilisations Corporelles

Les immobilisations sont comptabilisées à leur valeur d'acquisition diminuée des amortissements cumulés. Les amortissements sont calculés à des taux déterminés en fonction de la durée de vie estimée pour chaque catégorie d'immobilisations selon le mode linéaire pour les acquisitions réalisées jusqu'au 31 décembre 1993.

Les constructions sont amorties sur une durée de 25 ans.

Le matériel de transport, matériel de bureau, le matériel informatique et les agencements et installations sont amortis sur des durées comprises entre 4 et 10 ans.

A.1.3 Immobilisations financières

Les immobilisations financières et titres de participation sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition.

A.1.4 Créances sur la clientèle et provision pour dépréciation

Présentation générale

Les créances sur la clientèle sont présentées pour le montant en principal de la créance (agios à échoir exclus)

Déclassement

Les créances sur la clientèle sont déclassées, selon leur degré de risque, en créances pré-douteuses, douteuses et compromises et ce, conformément aux dispositions de la circulaire n°19/G/2002 de Bank Al Maghrib.

Dès leur déclassement en créances en souffrance, les intérêts correspondant aux échéances impayées sont enregistrés en agios réservés.

Base de provision


La base de provision est constituée des échéances impayées hors TVA et du capital restant dû, déduction faite des agios réservés et des quotités de garanties admises par la réglementation.

Provisionnement

Les céances en souffrance sont provisionnées à hauteur de:

- 20% pour les céances pré-douteuses,
 - 50% pour les céances douteuses,
 - 100% pour les céances compromises
-

ETAT DES CHANGEMENTS DES METHODES

NATURE DES CHANGEMENTS	JUSTIFICATION DES CHANGEMENTS	INFLUENCE SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I. Changements affectant les méthodes d'évaluation		
		
II. changements affectant les règles de présentation		

CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDITS ET ASSIMILES

AU 31/12/2011

CREANCES	Bank AL-Maghrib, Trésor Public et Service des Chèques	Banques au Maroc	Autres établissements de crédits et assimilés au Maroc	Etablissements de crédits à l'étranger	Total 31/12/2011	Total 31/12/2010
COMPTES ORDINAIRES DEBITEURS		49 523 618,00			49 523 618,00	186 370 014,02
VALEURS RECUES EN PENSION - au jour le jour - à terme						
PRETS DE TRESORERIE - au jour le jour - à terme						
PRETS FINANCIERS						
AUTRES CREANCES		681 746,28			681 746,28	1 282 330,01
INTERETS COURUS A RECEVOIR		35 283,04			35 283,04	43 827,50
CREANCES EN SOUFFRANCE						
TOTAL		50 240 647,32			50 240 647,32	187 696 171,53

CREANCE SUR LA CLIENTELE
AU01/01/2011 AU 31/12/2011

CREANCES	Secteur public	Secteur privé			Total 31/12/2011	Total 31/12/2010
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
CREDITS DE TRESORERIE - Comptes à vue débiteurs - Créances commerciales sur le Maroc - Crédits à l'exportation - Autres crédits de trésorerie				4 279 510,59	4 279 510,59	5 491 175,60
				4 279 510,59	4 279 510,59	5 491 175,60
CREDITS A LA CONSOMMATION				1 518 613 378,90	1 518 613 378,90	1 393 931 605,32
CREDITS A L'EQUIPEMENT				2 743 129,96	2 743 129,96	2 697 781,60
CREDITS IMMOBILIER				5 439 080,93	5 439 080,93	5 006 324,51
AUTRES CREDITS				28 627 381,03	28 627 381,03	24 398 997,58
CREANCES ACQUISES PAR AFFACTURAGE						
INTERETS COURUS A RECEVOIR				2 763 911,34	2 763 911,34	2 464 849,06
CREANCES EN SOUFFRANCE (Nettes de provisions)				34 870 652,56	34 870 652,56	30 052 803,73
TOTAL				1 597 337 045,31	1 597 337 045,31	1 464 043 537,40

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES
DU 01/01/2011 AU 31/12/2011

Nature	Montant brut au début de l'exercice	Montant Des acquisitions au cours de l'exercice	Montant Des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements et/ou provisions				Montant net à la fin de l'exercice
					Montant des amortissements et/ou provisions au début de l'exercice	Dotation au titre de l'exercice	Montant des amortissements sur immobilisations sorties	Cumul	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	33 913 549,11	2 773 927,68	536 853,77	36 150 623,02	14 315 712,23	4 194 516,60	41 734,00	18 468 494,83	17 682 128,19
- droit au bail									
- immobilisations en recherche et développement									
- autres immobilisations incorporelles d'exploitation	33 913 549,11	2 773 927,68	536 853,77	36 150 623,02	14 315 712,23	4 194 516,60	41 734,00	18 468 494,83	17 682 128,19
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	62 224 510,98	22 317 729,24	253 891,00	84 288 349,22	27 435 079,77	3 770 319,98	161 028,58	31 044 371,17	53 243 978,05
- Immeubles d'exploitation	27 046 041,00	19 056 675,00	-	46 102 716,00	4 972 404,75	709 848,17	-	5 682 252,92	40 420 463,08
. Terrain d'exploitation	8 761 805,00	1 656 233,00		10 418 038,00					10 418 038,00
. Immeubles d'exploitation. Bureaux	18 284 236,00	17 400 442,00		35 684 678,00	4 972 404,75	709 848,17		5 682 252,92	30 002 425,08
. Immeubles d'exploitation. logements de fonction									
- Mobilier et matériel d' exploitation	18 516 822,95	1 645 137,50	175 500,00	19 986 460,45	14 263 435,77	1 701 792,74	141 208,33	15 824 020,18	4 162 440,27
. Mobilier de bureau d' exploitation	3 986 710,41	164 978,00	70 500,00	4 081 188,41	2 728 044,49	228 938,00	36 208,33	2 920 774,17	1 160 414,24
. Matériel de bureau d' exploitation									
. Matériel informatique	12 253 788,95	732 140,00	105 000,00	12 880 928,95	10 175 728,04	1 092 359,99	105 000,00	11 163 088,03	1 717 840,92
. Matériel roulant rattaché à l'exploitation	2 276 323,59	748 019,50		3 024 343,09	1 359 663,24	380 494,75		1 740 157,99	1 284 185,11
. Autres matériels d' exploitation									
- Autres immobilisations corporelles d'exploitation	16 661 647,03	1 615 916,74	78 391,00	18 199 172,77	8 199 239,25	1 358 679,07	19 820,25	9 538 098,07	8 661 074,70
- Immobilisations corporelles hors exploitation									
. Terrains hors exploitation									
. Mobiliers et matériel hors exploitation									
. Autres immobilisations corporelles hors exploitation									
TOTAL	96 138 060,09	25 091 656,92	790 744,77	120 438 972,24	41 750 792,00	7 964 836,58	202 762,58	49 512 866,01	70 926 106,23

DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET ASSIMILES

AU 31 DECEMBRE 2011

DETTES	Etablissements de crédit et assimilés au Maroc			Etablissements de crédit à l'étranger	Total 31/12/2011	Total 31/12/2010
	Bank Al-Maghrib, Trésor Public et Service des Chèques postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc			
COMPTES ORDINAIRES CREDITEURS		266 226 472,57			266 226 472,57	358 613 233,28
VALEURS DONNEES EN PENSION						
- au jour le jour						
- à terme						
EMPRUNTS DE TRESORERIE						
- au jour le jour						
- à terme		50 000 000,00			50 000 000,00	80 000 000,00
EMPRUNTS FINANCIERS		741 029 413,33			741 029 413,33	641 804 210,67
AUTRES DETTES						
INTERETS SUR LES COMPTES ORDINA		2 067 436,99			2 067 436,99	2 919 924,16
INTERETS SUR LES EMPRUNTS DE TRES		2 304 873,04			2 304 873,04	1 141 027,13
TOTAL		1 061 628 195,93	-	-	1 061 628 195,93	1 084 478 395,24

DEPOTS DE LA CLIENTELE

AU 31/12/2011

DEPOTS	Secteur public	Secteur privé			Total 31/12/2011	Total 31/12/2010
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
COMPTES A VUE CREDITEURS						
COMPTES D'EPARGNE						
DEPOTS A TERME						
AUTRES COMPTES CREDITEURS				37 704 409,52	37 704 409,52	40 046 520,14
INTERETS COURUS A PAYER						
TOTAL				37 704 409,52	37 704 409,52	40 046 520,14

VALEURS ET SURETES RECUES ET DONNEES EN GARANTIE

AU 31/12/2011

Valeurs et sûretés reçues en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques de l'actif ou du hors bilan enregistrant les créances ou les engagements par signature	Montants des créances et des engagements par signature donnés couverts
Bons du Trésor et valeurs assimilés Autres titres Hypothèques Autres valeurs et sûretés réelles	NEANT		
TOTAL			

Valeurs et sûretés données en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques du passif ou du hors bilan enregistrant les dettes ou les engagements par signature reçus	Montants des dettes ou des engagements par signature reçus couverts
Bons du Trésor et valeurs assimilées Autres titres Hypothèques Autres valeurs et sûretés réelles	NEANT		
TOTAL			

DATATION ET EVENEMENTS POSTERIEURS

I. DATATION

. Date de clôture (1)	31 DECEMBRE 2011
. Date d'établissement des états de synthèse (2) date du conseil d'administration qui a arrêté les comptes	du 26/03/2012
(1) Justification en cas de changement de la date de clôture de l'exercice	
(2) Justification en cas de dépassement du délai réglementaire de trois mois prévu pour l'élaboration des états de synthèse.	

TABLEAU DES BIENS EN CREDIT-BAIL

DU 01/01/2011 AU 31/12/2011

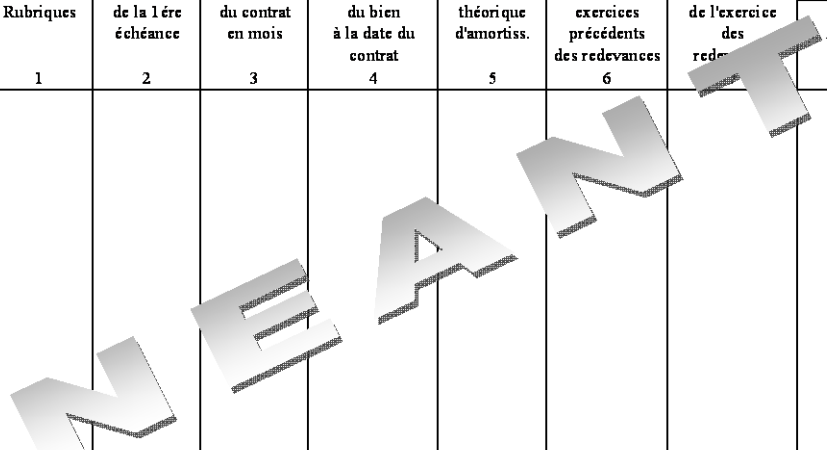
Rubriques 1	Date de la 1 ^{ère} échéance 2	Durée du contrat en mois 3	Valeur estimée du bien à la date du contrat 4	Durée théorique d'amortiss. 5	Cumul des exercices précédents des redevances 6	Montant de l'exercice des redevances 7	Redevances restant à payer		Prix d'achat résiduel en fin de contrat 10	Observations 11
							A moins d'un an 8	A plus d'un an 9		
										

TABLEAU DES PROVISIONS

Exercice du 01/01/2011 au 31/12/2011

PROVISIONS	En cours 31/12/N-1	Dotations	Reprises	Autres variations	Encours
					31/12/2011
<u>PROVISIONS, DEDUITES DE L'ACTIF, SUR :</u>	289 752 832,81	0,00	10 366 379,10	0,00	279 386 453,71
Créances sur les établissements de crédit et assimilés Créances sur la clientèle Titres de placement Titres de participation et emplois assimilés Immobilisations en crédit-bail et en location Autres actifs	289 752 832,81		10 366 379,10		279 386 453,71
<u>PROVISIONS INSCRITES AU PASSIF</u>	7 905 868,78	5 500 000,00	1 400 000,00	0,00	12 005 868,78
Provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature Provisions pour risques de change Provisions pour risques généraux Provisions pour pensions de retraite et obligations similaires Provisions pour autres risques et charges Provisions réglementées	7 905 868,78	5 500 000,00	1 400 000,00		12 005 868,78
<u>TOTAL GENERAL</u>	297 658 701,59	5 500 000,00	11 766 379,10	0,00	291 392 322,49

TABLEAU DE PLUS OU MOINS VALUES SUR CESSIONS OU RETRAITS
DES IMMOBILISATIONS

Exercice du 01/01/2011 au 31/12/2011

DATE DE CESSION OU DE RETRAIT	COMPTE PRINCIPAL	MONTANT BRUT	AMORTISSEMENTS CUMULES	VALEUR NETTE D'AMORTISSEMENTS	PRODUIT DE CESSION	PLUS VALUES	MOINS VALUES
05/12/2011	LOGICIEL INFORMATIQUE	47 696,00	38 753,00	8 943,00	13 712,60	4 769,60	-
05/12/2011	MOBILIER DE BUREAU	70 500,00	31 102,50	39 397,50	52 382,83	12 985,33	-
05/12/2011	MATERIEL INFORMATIQUE	105 000,00	105 000,00	-	20 000,00	20 000,00	-
05/12/2011	AMENAGEMENT	78 391,00	14 594,18	63 796,82	81 782,25	17 985,43	-
05/12/2011	IMMOBILISATIONS EN COURS	489 157,77	0	489 157,77	586 989,32	97 831,55	-
TOTAL		790 744,77	189 449,68	601 295,09	754 867,00	153 571,91	0,00

TABLEAU DES TITRES DE PARTICIPATION

Exercice du 01/01/2011 AU 31/12/2011

Raison Sociale de la Société émettrice	Secteur d'activité 1	Capital social 2	Participation au capital 3	Prix d'acquisition global 4	Valeur comptable nette 5	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au CPC de l'exercic 9
						Date de cloture 6	Situation nette 7	Resultat net 8	
ACREDASSUR	ASSURANCE	1 700 000,00	99,76%	1 696 000,00	1 696 000,00				
3A-PHONE	Concessionnaire de Sce Téléphonique	300 000,00	29,90%	89 700,00	89 700,00				
TOTAL				1 785 700,00	1 785 700,00				-

DETAIL DE LA TAXE SUR LA VALEUR AJOUTEE

Du 01/01/2011 au 31/12/2011

NATURE	Solde Début EXERCICE 1	Opération Cptables de l'exercice 2	Déclarations T.V.A de l'exercice 3	S o l d e Fin Exercice (1 + 2 - 3 = 4)
A. T.V.A facturées	- 14 218 306,86	17 533 860,75	18 019 160,00	-14 703 606,11
B. T.V.A récupérable	1 599 488,73	12 223 619,07	11 820 784,53	2 002 323,27
? sur charges	1 379 684,81	11 243 863,05	10 804 953,56	1 818 594,30
? sur immobilisations	219 803,92	979 756,02	1 015 830,97	183 728,97
C. T.V.A. Dûe ou crédit de T.V.A = (A - B)	- 15 817 795,59	5 310 241,68	6 198 375,47	-16 705 929,38

ETAT DE REPARTITIONS DU CAPITAL

Montant du capital : 60 000 000,00 DH

Du 01/01/2011 Au 31/12/2011

Nom, prénom ou raison sociale des principaux associés (1) 1	A d r e s s e 2	NOMBRE DE TITRES		Valeur nomina- le de chaque action ou part sociale sociale	MONTANT DU CAPITAL		
		Exercice précédent 3	Exercice actuel 4		Souscrit 6	Appelé 7	Libéré 8
Sté AXA ASSURANCE MAROC	122, Av Hassan II CASA	522 981	522 981		100	52 298 100	d°
Epargne Croissance	122, Av Hassan II CASA	8 598	8 598		100	859 800	d°
Mr Jacques LAGARRIGUE	2, Rue Mahdia Lot Manar Casa	10	10		100	1 000	d°
BMCE CAPITAL	140, Avenue Hassan II Casa		5		100	500	d°
Divers actionnaires		68 411	68 406		100	6 840 600	d°
		600 000					
		87,164%					
		1,433%					
		0,002%					
		0,001%					

(1) Quand le nombre des associés est inférieur ou égal à 10, l'entreprise doit déclarer tous les participants au capital.
Dans les autres cas il y a lieu de ne mentionner que les 10 principaux associés par ordre d'importance décroissante.

TABLEAU D'AFFECTATION DES RESULTATS INTERVENUE AU COURS DE L'EXERCICE

Exercice du 01/01/2011 Au 31/12/2011

	MONTANT		MONTANT
A.ORIGINE DES RESULTATS A AFFECT. (Décision de l'AGO 25 Mai 2011)		B.AFFECTATION DES RESULTATS	
? Repport à nouveau		? Réserves légale	
? Résultat nets en inst.d'affectation		? Autres réserves	7 577 969,97
? Résultat net de l'exercice	21 439 939,79	? Tantièmes	
? Prélèvements sur les réserves		? Dividendes	13 800 000,00
? Autres prélèvements		? Autres affectations	
		? Report à nouveau	61 969,82
? T O T A L A	21 439 939,79	? T O T A L B	21 439 939,79

TOTAL A = TOTAL B

**ETAT POUR LE CALCUL DE L'IMPOT DU PAR LES ENTREPRISES BENEFICIANTS
DES MESURES D'ENCOURAGEMENT AUX INVESTISSEMENTS**

Exercice du 01/01/2011 au 31/12/2011

	RUBRIQUES 1	Ensemble des produits 2	Ensemble des produits correspondant à la base imposable 3	Ensemble des produits correspondant au numérateur taxable 4
	Ventes			
	1 Ventes imposables			
	2 Ventes exonérées à 100 %			
	3 Ventes exonérées à 50 %			(1)
	Lotissement et promotion immobilière			
	4 Ventes et locations imposables			
	5 Ventes et locations exclues à 100 %			
	6 Ventes et locations exclues à 50 %			(2)
	Prestations de services			
	7 Imposables			
	8 Exonérées à 100 %			
	9 Exonérées à 50 %			(1)
	10 Produits accessoires, Produits financiers, dont et libéralités			
	11 Subventions d'équipement			
	Subventions d'équilibre			
	12a Imposables			
	12b Exonérées à 100 %			
	12c Exonérées à 50 %			(1)
	13 Totaux partiels			
	14 Profits net global des cessions après abattement pondéré			
	15 Autres profils exceptionnels			
	16 Total général (lignes 13 + 14 + 15)			

Etats financiers 2010

BILAN		
AU 31 Décembre 2010		
ACTIF	31/12/2010	31/12/2009
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	645 519,32	600 204,16
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	187 696 171,53	55 165 762,63
. A vue	186 370 014,02	53 812 750,85
. A terme	1 326 157,51	1 353 011,78
Créances sur la clientèle	1 464 043 537,40	1 364 059 235,55
. Crédits de trésorerie et à la consommation	1 401 871 894,84	1 303 322 502,42
. Crédits à l'équipement	2 708 718,95	4 359 719,91
. Crédits immobiliers	5 011 122,30	4 697 441,50
. Autres crédits	54 451 801,31	51 679 571,72
Créances acquises par affacturage		
Titres de transaction et de placement		398 780,89
. Bons du Trésor et valeurs assimilées		
. Autres titres de créance		
. Titres de propriété		398 780,89
Autres actifs	43 127 461,69	41 031 058,92
Titres d'investissement		
. Bons du Trésor et valeurs assimilées		
. Autres titres de créance		
Titres de participation et emplois assimilés	1 785 700,00	296 000,00
Créances subordonnées		
Immobilisations données en crédit-bail et en location		
Immobilisations incorporelles	19 597 836,88	19 784 616,48
Immobilisations corporelles	34 789 431,21	34 580 536,03
Total de l'Actif	1 751 685 658,03	1 515 916 194,66

BILAN
AU 31 Décembre 2010

PASSIF	31/12/2010	31/12/2009
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux		
Dettes envers les établissements de crédit et assim.	1 084 478 395,24	936 848 145,78
. A vue	361 533 157,44	167 286 740,73
. A terme	722 945 237,80	769 561 405,05
Dépôts de la clientèle	40 046 520,14	31 130 286,51
. Comptes à vue créditeurs		
. Comptes d'épargne		
. Dépôts à terme		
. Autres comptes créditeurs	40 046 520,14	31 130 286,51
Titres de créance émis	453 130 944,54	370 962 777,81
. Titres de créance négociables		
. Emprunts obligataires		
. Autres titres de créance émis	453 130 944,54	370 962 777,81
Autres passifs	8 261 959,51	4 337 565,75
Provisions pour risques et charges	7 905 868,78	8 015 388,78
Provisions réglementées		
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie		
Dettes subordonnées		
Ecart de réévaluation		
Réserves et primes liées au capital	76 422 030,03	77 481 050,02
Capital	60 000 000,00	60 000 000,00
Actionnaires. Capital non versé (-)		
Report à nouveau (+/-)		39 191,51
Résultats nets en instance d'affectation (+/-)		
Résultat net de l'exercice (+/-)	21 439 939,79	27 101 788,50
Total du Passif	1 751 685 658,03	1 515 916 194,66

BILAN
AU 31 Décembre 2010

HORS BILAN	31/12/2010	31/12/2009
ENGAGEMENTS DONNES		
Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédit et assimilés		
Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle		
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés		
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle		
Titres achetés à réméré		
Autres titres à livrer		
ENGAGEMENTS RECUS		
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés		
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés		
Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers		
Titres vendus à réméré		
Autres titres à recevoir		

NEANT

COMPTE DE PRODUIT ET CHARGES
Du 01/01/2010 au 31/12/2010

en DH

	31/12/2010	31/12/2009
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	168 765 310,12	162 028 714,00
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit		
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	154 671 244,94	148 838 216,14
Intérêts et produits assimilés sur titres de créance		
Produits sur titres de propriété	26 206,86	23 487,75
Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	61 200,00	7 200,00
Commissions sur prestations de service	10 198 281,60	9 958 587,66
Autres produits bancaires	3 808 376,72	3 201 222,45
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	65 773 062,58	57 544 550,59
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établissements de crédit	45 995 713,05	45 825 048,53
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle		
Intérêts et charges assimilées sur titres de créance émis	19 100 666,73	11 271 944,48
Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location		
Autres charges bancaires	676 682,80	447 557,58
PRODUIT NET BANCAIRE	102 992 247,54	104 484 163,41
Produits d'exploitation non bancaire	1 235 387,17	1 008 699,45
Charges d'exploitation non bancaire	-	1 625,00
CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	54 687 791,29	53 273 318,36
Charges de personnel	20 449 465,87	19 595 207,09
Impôts et taxes	1 197 901,61	1 151 849,72
Charges externes	19 721 956,10	20 476 587,52
Autres charges générales d'exploitation	5 935 166,58	5 778 832,00
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	7 383 301,13	6 270 842,03

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES

Du 01/01/2010 au 31/12/2010

en DH

	31/12/2010	31/12/2009
DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CREANCES IRRECOUVRABLES	17 863 345,28	18 444 477,47
Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	-	-
Pertes sur créances irrécouvrables	16 463 345,28	16 944 477,47
Autres dotations aux provisions	1 400 000,00	1 500 000,00
REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CREANCES AMORTIES	2 775 055,97	9 310 077,61
Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	2 737 922,14	9 263 588,45
Récupérations sur créances amorties	37 133,83	46 489,16
Autres reprises de provisions		
RESULTAT COURANT	34 451 554,11	43 083 519,64
Produits non courants	574 929,48	794 254,88
Charges non courantes	1 008 623,80	550 286,02
RESULTAT AVANT IMPOTS	34 017 859,79	43 327 488,50
Impôts sur les résultats	12 577 920,00	16 225 700,00
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	21 439 939,79	27 101 788,50

ETAT DES SOLDES DE GESTION

AU 31 Décembre 2010

I - TABLEAU DE FORMATION DES RESULTATS

	31/12/2010	31/12/2009
+ Intérêts et produits assimilés	154 671 244,94	148 838 216,14
- Intérêts et charges assimilées	65 096 379,78	57 096 993,01
MARGE D'INTERET	89 574 865,16	91 741 223,13
+ Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	61 200,00	7 200,00
- Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location		
Résultat des opérations de crédit-bail et de location	61 200,00	7 200,00
- Commissions perçues	10 198 281,60	9 958 587,66
- Commissions servies	143 435,96	179 743,25
Marge sur commissions	10 054 845,64	9 778 844,41
+ Résultat des opérations sur titres de transaction		
+ Résultat des opérations sur titres de placement		
+ Résultat des opérations de change		
+ Résultat des opérations sur produits dérivés		
Résultat des opérations de marché		
+ Divers autres produits bancaires	3 834 583,58	3 224 710,20
- Diverses autres charges bancaires	533 246,84	267 814,33
PRODUIT NET BANCAIRE	102 992 247,54	104 484 163,41
+ Résultat des opérations sur immobilisations financières		
+ Autres produits d'exploitation non bancaire	1 235 387,17	1 008 699,45
- Autres charges d'exploitation non bancaire		1 625,00
- Charges générales d'exploitation	54 687 791,29	53 273 318,36
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	49 539 843,42	52 217 919,50
+ Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	13 688 289,31	7 634 399,86
+ Autres dotations nettes des reprises aux provisions	1 400 000,00	1 500 000,00
RESULTAT COURANT	34 451 554,11	43 083 519,64
RESULTAT NON COURANT	- 433 694,32	243 968,86
- Impôts sur les résultats	12 577 920,00	16 225 700,00
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	21 439 939,79	27 101 788,50

ETAT DES SOLDES DE GESTION

AU 31 DECEMBRE 2010

II - CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT

	31/12/2010	31/12/2009
± RESULTAT NET DE L'EXERCICE	21 439 939,79	27 101 788,50
+ Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	7 383 301,13	6 270 842,03
+ Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières		
+ Dotations aux provisions pour risques généraux	1 400 000,00	1 500 000,00
+ Dotations aux provisions réglementées		
+ Dotations non courantes		
- Reprises de provisions		
- Plus-values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles		80 000,00
+ Moins-values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles		1 625,00
- Plus-values de cession sur immobilisations financières		
+ Moins-values de cession sur immobilisations financières		
- Reprises de subventions d'investissement reçues		
± CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	30 223 240,92	34 794 255,53
- Bénéfices distribués	28 200 000,00	28 200 000,00
± AUTOFINANCEMENT	2 023 240,92	6 594 255,53

**TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE
DU 01/01/2010 AU 31/12/2010**

	31/12/2010	31/12/2009
Produits d'exploitation bancaire perçus	168 765 310,12	162 028 714,00
Récupérations sur créances amorties	37 133,83	46 489,16
Produits d'exploitation non bancaire perçus	1 235 387,17	1 008 699,45
Charges d'exploitation bancaire versées	- 65 773 062,58	- 57 544 550,59
Charges d'exploitation non bancaire versées	-	- 1 625,00
Charges générales d'exploitation versées	- 64 462 827,62	- 56 309 876,49
Impôts sur les résultats versés	- 12 577 920,00	- 16 225 700,00
Flux de trésorerie nets provenant du compte de produits et charges	27 224 020,92	33 002 150,53
Variation de :		
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	- 132 530 408,90	- 38 222 431,04
Créances sur la clientèle	- 99 984 301,85	- 154 023 902,67
Titres de transaction et de placement	398 780,89	-
Autres actifs	- 2 096 402,77	- 3 406 656,17
Immobilisations données en crédit-bail et en location	-	-
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	147 630 249,46	- 52 015 578,34
Dépôts de la clientèle	8 916 233,63	22 950 179,89
Titres de créance émis	82 168 166,73	219 371 944,48
Autres passifs	3 924 393,76	- 7 874 456,58
Solde des variations des actifs et passifs d'exploitation	8 426 710,95	- 13 220 900,43
FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION (I+II)	35 650 731,87	19 781 250,10
Produit des cessions d'immobilisations financières		
Produit des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	-	80 000,00
Acquisition d'immobilisations financières		
Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	- 7 405 416,71	- 10 881 466,59
Intérêts perçus		
Dividendes perçus		
FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT	- 7 405 416,71	- 10 801 466,59
Subventions, fonds publics et fonds spéciaux de garantie reçus		
Emission de dettes subordonnées		
Emission d'actions		
Remboursement des capitaux propres et assimilés		
Intérêts versés		
Dividendes versés	- 28 200 000,00	- 28 200 000,00
FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT	- 28 200 000,00	- 28 200 000,00
VARIATION NETTE DE LA TRESORERIE (III+IV+V)	45 315,16	- 19 220 216,49
TRESORERIE A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	600 204,16	19 820 420,65
TRESORERIE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	645 519,32	600 204,16

ETAT DES DEROGATIONS
AU 31/12/2010

INDICATIONS DES DEROGATIONS	JUSTIFICATIONS DES DEROGATIONS	INFLUENCE DES DEROGATIONS SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I. Dérogations aux principes comptables fondamentaux		
II. Dérogations aux méthodes d'évaluation		
III. Dérogations aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse		

ZEBANIT

CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDITS ET ASSIMILES
AU 31/12/2010

CREANCES	Bank AL-Maghrîb, Trésor Public et Service des Chèques	Banques au Maroc	Autres établissements de crédits et assimilés au	Etablissements de crédits à l'étranger	Total 31/12/2010	Total 31/12/2009
COMPTES ORDINAIRES DEBITEURS		186 370 014,02			186 370 014,02	53 812 750,85
VALEURS RECUES EN PENSION						
- au jour le jour						
- à terme						
PRETS DE TRESORERIE						
- au jour le jour						
- à terme						
PRETS FINANCIERS						
AUTRES CREANCES		1 282 330,01			1 282 330,01	1 353 011,78
INTERETS COURUS A RECEVOIR		43 827,50			43 827,50	
CREANCES EN SOUFFRANCE						
TOTAL		187 696 171,53			187 696 171,53	55 165 762,63

CREANCE SUR LA CLIENTELE
AU 01/01/2010 AU 31/12/2010

CREANCES	Secteur public	Secteur privé			Total 31/12/2010	Total 31/12/2009
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
CREDITS DE TRESORERIE				5 491 175,60	5 491 175,60	5 947 634,50
- Comptes à vue débiteurs						
- Créances commerciales sur le Maroc						
- Crédits à l'exportation						
- Autres crédits de trésorerie				5 491 175,60	5 491 175,60	5 947 634,50
CREDITS A LA CONSOMMATION				1 393 931 605,32	1 393 931 605,32	1 295 448 351,01
CREDITS A L'EQUIPEMENT				2 697 781,60	2 697 781,60	4 346 497,93
CREDITS IMMOBILIER				5 006 324,51	5 006 324,51	4 692 542,55
AUTRES CREDITS				24 398 997,58	24 398 997,58	26 506 242,44
CREANCES ACQUISES PAR AFFACTURAGE						
INTERETS COURUS A RECEVOIR				2 464 849,06	2 464 849,06	1 944 637,84
CREANCES EN SOUFFRANCE (Nettes de provisions)				30 052 803,73	30 052 803,73	25 173 329,28
TOTAL				1 464 043 537,40	1 464 043 537,40	1 364 059 235,55

DETAIL DES AUTRES ACTIF

AU 31/12/2010

	31/12/2010	31/12/2009
<u>DEBITEURS DIVERS</u>	28 780 942,69	24 771 132,15
<u>VALEURS ET EMPLOIS DIVERS</u>	-	-
Avoirs en or et métaux précieux		
Stocks de fournitures de bureaux et imprimés		
Immobilisations acquises par voie d'adjudication		
Immobilisations détendues dans le cadre de la promotion immobilière		
Timbres		
Autres valeurs et emplois divers		
<u>Autres comptes de régularisation</u>	14 346 519,00	16 259 926,77
TOTAL	43 127 461,69	41 031 058,92

IMMOBILISATIONS DONNEES EN CREDIT-BAIL EN LOCATION AVEC OPTION D'ACHAT ET EN LOCATION SIMPLE

DU 01/01/2010 AU 31/12/2010

Nature	Montant Ecut au début de l'exercice	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Montant des Cessions ou retraits au cours de l'exercice	Montant Ecut à la fin de l'exercice	Amortissements		Provisions		Montant Net à la fin de l'exercice
					Dotations au titre de l'exercice	Cumul des amortissements	Dotations au titre de l'exercice	Reprises de provisions	
IMMOBILISATIONS DONNEES EN CREDITS-BAIL ET EN LOCATION AVEC OPERATION D'ACHAT									
CREDIT-BAIL SUR IMMOBILISATIONS INCORPORELES									
CREDIT-BAIL MOBILIER									
- Crédit bail mobilier en cours									
- Crédit bail mobilier loué									
- Crédit bail mobilier non créé après résiliation									
CREDIT-BAIL IMMOBILIER									
- Crédit bail immobilier en cours									
- Crédit bail immobilier loué									
- Crédit bail immobilier non loué après résiliation									
LOYER: COLRUS A RECEVOIR									
LOYER: RESTRUCTURES									
LOYER: IMPAYES									
CREANCES EN SOUFFRANCE									
IMMOBILISATIONS DONNEES EN LOCATION SIMPLE									
BENS MOBILIERS EN LOCATION SIMPLE									
BENS IMMOBILIERS EN LOCATION SIMPLE									
LOYER: COLRUS A RECEVOIR									
LOYER: RESTRUCTURES									
LOYER: IMPAYES									
LOYER: EN SOUFFRANCE									
TOTAL									

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES
DU 01/01/2010 AU 31/12/2010

Nature	Montant brut au début de l'exercice	Montant Des acquisitions au cours de l'exercice	Montant Des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements et/ou provisions				Montant net à la fin de l'exercice
					Montant des amortissements et/ou provisions au début de	Dotations au titre de l'exercice	Montant des amortissements sur immobilisations	Cumul	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	30 528 524,64	3 385 024,47	-	33 913 549,11	10 743 908,16	3 571 804,07	-	14 315 712,23	19 597 836,88
- droit au bail									
- immobilisations en recherche et développement									
- autres immobilisations incorporelles d'exploitation	30 528 524,64	3 385 024,47		33 913 549,11	10 743 908,16	3 571 804,07		14 315 712,23	19 597 836,88
- immobilisations incorporelles hors exploitation									
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	58 204 118,74	4 020 392,24	-	62 224 510,98	23 623 582,71	3 811 497,06	-	27 435 079,77	34 789 431,21
- Immeubles d'exploitation	24 466 041,00	2 580 000,00	-	27 046 041,00	4 311 199,91	661 204,84	-	4 972 404,75	22 073 636,25
. Terrain d'exploitation	7 598 805,00	1 163 000,00		8 761 805,00					8 761 805,00
. Immeubles d'exploitation. Bureaux	16 867 236,00	1 417 000,00		18 284 236,00	4 311 199,91	661 204,84		4 972 404,75	13 311 831,25
. Immeubles d'exploitation. logements de fonction									
- Mobilier et matériel d' exploitation	18 028 319,70	488 503,25	-	18 516 822,95	12 353 232,61	1 910 203,16	-	14 263 435,77	4 253 387,18
. Mobilier de bureau d'exploitation	3 883 540,16	103 170,25		3 986 710,41	2 514 003,27	214 041,22		2 728 044,49	1 258 665,92
. Matériel de bureau d'exploitation									
. Matériel informatique	11 868 455,95	385 333,00		12 253 788,95	8 855 926,80	1 319 801,24		10 175 728,04	2 078 060,91
. Matériel roulant rattaché à l'exploitation	2 276 323,59			2 276 323,59	983 302,54	376 360,70		1 359 663,24	916 660,36
. Autres matériels d'exploitation									
- Autres immobilisations corporelles d'exploitation	15 709 758,04	951 888,99		16 661 647,03	6 959 150,19	1 240 089,06		8 199 239,25	8 462 407,78
- Immobilisations corporelles hors exploitation									
. Terrains hors exploitation									
. Mobiliers et matériel hors exploitation									
. Autres immobilisations corporelles hors exploitation									
TOTAL	88 732 643,38	7 405 416,71	-	96 138 060,09	34 367 490,87	7 383 301,13	-	41 750 792,00	54 387 268,09

PLUS OU MOINS VALUES SUR CESSIONS OU RETRAITS D'IMMOBILISATIONS**DU 01/01/2010 AU 31/12/2010**

Date de cession ou de retrait	Nature	Montant brut	Amortissements cumulés	Valeur comptable nette	Produits de cession	Plus - values de cession	Moins - values de cession
NEANT							

DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET ASSIMILES
AU 31 DECEMBRE 2010

DETTES	Etablissements de crédit et assimilés au Maroc			Etablissements de crédit à l'étranger	Total 31/12/2010	Total 31/12/2009
	Bank Al-Maghrib, Trésor Public et Service des chèques postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc			
COMPTES ORDINAIRES CREDITEURS		358 613 233,28			358 613 233,28	163 295 122,60
VALEURS DONNEES EN PENSION						
- au jour le jour						
- à terme						
EMPRUNTS DE TRESORERIE						
- au jour le jour						
- à terme		80 000 000,00			80 000 000,00	100 000 000,00
EMPRUNTS FINANCIERS		641 804 210,67			641 804 210,67	668 803 464,49
AUTRES DETTES						
INTERETS SUR LES COMPTES ORDINAI		2 919 924,16			2 919 924,16	3 991 618,13
INTERETS SUR LES EMPRUNTS DE TRES		1 141 027,13			1 141 027,13	757 940,56
TOTAL		1 084 478 395,24	-	-	1 084 478 395,24	936 848 145,78

DEPOTS DE LA CLIENTELE

AU 31/12/2010

DEPOTS	Secteur public	Secteur privé			Total 31/12/2010	Total 31/12/2009
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
COMPTES A VUE CREDITEURS						
COMPTES D'EPARGNE						
DEPOTS A TERME						
AUTRES COMPTES CREDITEURS				40 046 520,14	40 046 520,14	31 130 286,51
INTERETS COURUS A PAYER						
TOTAL				40 046 520,14	40 046 520,14	31 130 286,51

TITRE DE CREANCES EMIS
AU 31/12/2010

NATURE	MONTANT	ECHEANCE	TAUX
Titres de créances négociable émis (BSF)	150 000 000,00	07/10/2013	4,60
Intérêts courus échus	1 590 833,36		
Titres de créances négociable émis (BSF)	5 000 000,00	14/05/2012	4,75
Intérêts courus échus	149 097,22		
Titres de créances négociable émis (BSF)	25 000 000,00	12/05/2012	4,75
Intérêts courus échus	752 083,33		
Titres de créances négociable émis (BSF)	15 000 000,00	20/05/2012	4,75
Intérêts courus échus	435 416,67		
Titres de créances négociable émis (BSF)	50 000 000,00	23/06/2012	4,75
Intérêts courus échus	1 233 680,60		
Titres de créances négociable émis (BSF)	100 000 000,00	03/09/2011	4,60
Intérêts courus échus	1 494 999,96		
Titres de créances négociable émis (BSF)	20 000 000,00	01/09/2011	4,60
Intérêts courus échus	306 666,71		
Titres de créances négociable émis (BSF)	30 000 000,00	16/04/2012	4,70
Intérêts courus échus	994 833,38		
Titres de créances négociable émis (BSF)	50 000 000,00	18/06/2012	4,40
Intérêts courus échus	1 173 333,31		
TOTAL	453 130 944,54		

DETAIL DES AUTRES PASSIFS
AU 31/12/2010

	31/12/2010	31/12/2009
<u>Sommes dues à l'État</u>	365 814,93	3 309 602,41
<u>Sommes dues aux organismes de prévoyance</u>	622 591,12	847 685,85
<u>Sommes diverses dues au personnel</u>		300,00
<u>Sommes diverses dues aux actionnaires et associés</u>	7 191,00	-
Dividendes à payer	7 191,00	
Versements reçus sur augmentation de capital		
Comptes courants d'associés créditeurs		
Autres sommes dues aux actionnaires et associés		
<u>Fournisseurs de biens et services</u>	5 931 423,74	33 531,05
<u>Divers autres créditeurs</u>	1 909 017,44	189 508,54
Dépôts de garantie reçus sur opérations de marché		
Coupons sur titres de créance émis à payer		
Titres émis amortis et non encore remboursés		
Divers autres créditeurs	1 909 017,44	189 508,54
<u>Comptes de liaison entre siège succursales et agences au Maroc</u>		
<u>Charges à payer et produits constatés d'avance</u>	89 296,23	24 000,00
Charges à payer	89 296,23	24 000,00
Produits constatés d'avance		
<u>Autres comptes de régularisation</u>	68 254,91	
TOTAL	8 261 959,51	4 337 565,75

TABLEAU DES PROVISIONS

DU 01/01/2010 AU 31/12/2010

PROVISIONS	En cours 31/12/N-1	Dotations	Reprises	Autres variations	Encours
					31/12/2010
<u>PROVISIONS, DEDUTES DE L'ACTIF, SUR :</u>	292 490 043,95	0,00	2 737 211,14	0,00	289 752 832,81
Créances sur les établissements de crédit et assimilés					
Créances sur la clientèle	292 490 043,95		2 737 211,14		289 752 832,81
Titres de placement					
Titres de participation et emplois assimilés					
Immobilisations en crédit-bail et en location					
Autres actifs					
<u>PROVISIONS INSCRITES AU PASSIF</u>	8 015 388,78	1 400 000,00	1 509 520,00	0,00	7 905 868,78
Provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature					
Provisions pour risques de change					
Provisions pour risques généraux					
Provisions pour pensions de retraite et obligations similaires					
Provisions pour autres risques et charges	8 015 388,78	1 400 000,00	1 509 520,00		7 905 868,78
Provisions réglementées					-
<u>TOTAL GENERAL</u>	300 505 432,73	1 400 000,00	4 246 731,14	0,00	297 658 701,59

ETAT B15 Subventions fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie : NEANT

ETAT B16 Dettes subordonnées : NEANT

ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE

	31/12/2010	31/12/2009
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE DONNES		
<p>Engagements de financement en faveur d'établissements de crédit et assimilés</p> <p>Crédits documentaires import Acceptations ou engagements de payer Ouvertures de crédit confirmés Engagements de substitution sur émission de titres Engagements irrévocables de crédit- bail Autres engagements de financement donnés</p> <p>Engagements de financement en faveur de la clientèle</p> <p>Crédits documentaires import Acceptations ou engagements de payer Ouvertures de crédit confirmés Engagements de substitution sur émission de titres Engagements irrévocables de crédit- bail Autres engagements de financement donnés</p> <p>Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés</p> <p>Crédits documentaires export confirmés Acceptations ou engagements de payer Garanties de crédits données Autres cautions, avals et garanties donnés Engagements en souffrance</p> <p>Engagements de garantie d'ordre de la clientèle</p> <p>Garanties de crédits données Cautions et garanties en faveur de l'administration publique Autres cautions et garanties données Engagements en souffrance</p>	NEANT	
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE RECUS		
<p>Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés</p> <p>Ouvertures de crédit confirmés Engagements de substitution sur émission de titres Autres engagements de financement reçus</p> <p>Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés</p> <p>Garanties de crédits Autres garanties reçues</p> <p>Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers</p> <p>Garanties de crédits Autres garanties reçues</p>	NEANT	

ETAT B 19: NEANT

ETAT B20

OPERATIONS DE CHANGE A TERME ET ENGAGEMENTS SUR PRODUITS DERIVES

AU 31/12/2010

	Opérations de couverture		Autres opérations	
	31/12 /N	31/12/N-1	31/12/N	31/12/N-1
<u>Opérations de change à terme</u>				
Devises à recevoir				
Dirhams à livrer				
Devises à livrer				
Dirhams à recevoir				
Dont swaps financiers de devises				
<u>Engagements sur produits dérivés</u>				
Engagements sur marchés réglementés de taux d'intérêt				
Engagements sur marchés de gré à gré de taux d'intérêt				
Engagements sur marchés réglementés de cours de change				
Engagements sur marchés de gré à gré de cours de change				
Engagements sur marchés réglementés d'autres instruments				
Engagements sur marchés de gré à gré d'autres instruments				

N
E
A
N
T

VALEURS ET SURETES RECUES ET DONNEES EN GARANTIE
AU 31/12/2010

Valeurs et sûretés reçues en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques de l'actif ou du hors bilan enregistrant les créances ou les engagements par	Montants des créances et des engagements par signature donnés couverts
Bons du Trésor et valeurs Autres titres Hypothèques Autres valeurs et sûretés réelles	NEANT		
TOTAL			
Valeurs et sûretés données en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques du passif ou du hors bilan enregistrant les dettes ou les engagements par signature reçus	Montants des dettes ou des engagements par signature reçus couverts
Bons du Trésor et valeurs Autres titres Hypothèques Autres valeurs et sûretés réelles	NEANT		
TOTAL			

ETAT B22

VENTILATION DES EMPLOIS ET DES RESSOURCES SUIVANT LA DUREE RESIDUELLE

AU 31/12/2010

	D<= 1 mois	1 mois< D<=3 mois	3 mois < D<=1 an	1 an < D<=5 ans	D>5 ans	TOTAL
<u>ACTIF</u>						
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	201 738 503,71	35 859 375,94	25 429 207,70	533 519 507,32	667 496 942,73	1 464 043 537,40
Créances sur la clientèle						
Titres de créance						
Créances subordonnées						
Crédit - bail et assimilé						
TOTAL	201 738 503,71	35 859 375,94	25 429 207,70	533 519 507,32	667 496 942,73	1 464 043 537,40
<u>PASSIF</u>						
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	81 078 021,58		434 490 774,51	568 909 599,14		1 084 478 395,23
Dettes envers la clientèle						
Titres de créance émis			121 801 666,67	331 329 277,87		453 130 944,54
Emprunts subordonnés						
TOTAL	81 078 021,58	0,00	556 292 441,18	900 238 877,01	0,00	1 537 609 339,77

ETAT B23 Concentration des risques sur un même bénéficiaire : NEANT

ETAT B24 Ventilation du total de l'actif, du passif et de l'hors bilan en monnaie étrangère : NEANT

CAPITAUX MOYENS	MONTANT	INTERETS PERCUS	INTERETS SERVIS	TAUX MOYEN
ENCOURS MOYEN CREDIT OBTENU SUR LE CALCUL MENSUEL	1 330 550 988,00	144 797 907,70		10,88%
ENCOURS MOYEN DES RESSOURCES OBTENU SUR LE CALCUL MENSUEL	1 316 786 247,39		65 773 062,58	4,99%

NATURE	31/12/2010	31/12/2009
Commissions sur prestations de service sur crédit Frais dossiers (Automobile et Consommation) Commissions sur activité de conseil et d'assistance autres commissions sur prestations de services	10 198 281,60	9 958 587,66
TOTAL	10 198 281,60	9 958 587,66

ETAT B28 Résultat des opérations de marché : NEANT

	31/12/2010	31/12/2009
Charges de personnel	20 449 465,87	19 595 207,09
Salaires et appointements	11 446 267,00	11 074 279,71
Charges d'assurances sociales	2 835 238,42	2 894 851,27
Charges de retraite	986 721,93	988 144,43
Charges de formation	204 267,00	164 200,00
Autres Charges de personnel	4 976 971,52	4 473 731,68
- Impôts et taxes	1 197 901,61	1 151 849,72
- Charges externes	19 721 956,10	20 476 587,52
Loyers de crédit-bail et de location	2 904 940,23	2 711 969,68
- Frais d'entretien et de réparation	3 418 817,69	3 019 503,07
- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	3 205 798,62	3 154 255,87
- Transports et déplacements	1 303 097,79	1 387 389,07
- Publicité, publications et relations publiques	2 689 374,00	3 589 248,55
- Autres Charges externes	6 199 927,77	6 614 221,28
- Autres charges générales d'exploitation	5 935 166,58	5 778 832,00
- Frais préliminaires		
- Frais d'acquisitions des immobilisations	341 708,29	299 048,29
Autres CHARGES réparties sur plusieurs exercices	5 580 436,95	5 452 175,71
- Dons, libéralités et lots		
- Diverses autres charges générales d'exploitation	13 021,34	27 608,00
- Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	7 383 301,13	6 270 842,03
- Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles	3 571 804,07	2 486 856,64
- Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	3 811 497,06	3 783 985,39
- Dotations aux provisions pour dépréciations des immobilisations incorporelles		
- Dotations aux provisions pour dépréciations des immobilisations corporelles		
TOTAL	54 687 791,29	53 273 318,36

PASSAGE DU RESULTAT COMPTABLE AU RESULTAT NET FISCAL
AU 31/12/2010

INTITULES	MONTANTS	MONTANTS
I- RESULTAT NET COMPTABLE	21 439 939,79	
. Bénéfice	21 439 939,79	
. Perte		
II- REINTEGRATIONS FISCALES	12 577 920,00	
1. Courantes	12 577 920,00	
- Impôt sur les sociétés	12 577 920,00	
2. Non Courantes		
- autres charges non courantes		
- Pénalité		
-		
III- DEDUCTIONS FISCALES		23 487,75
1- Courantes		23 487,75
- Dividendes reçus		23 487,75
3- Non courantes		
- Plus value de cessions		
- Reprise provisions		
TOTAL	34 017 859,79	23 487,75
IV- RESULTAT BRUT FISCAL		
. Bénéfice brut	33 994 372,04	
. Déficit fiscal		
V- REPORTS DEFICITAIRES IMPUTES (C)		
. Exercice n-4		
. Exercice n-3		
. Exercice n-2		
. Exercice n-1		
VI- RESULTAT NET FISCAL		
. Bénéfice net fiscal		
ou		
. Déficit net fiscal		
VII- Cumul des amortissements fiscalement		
VIII- Cumul des déficits fiscaux restant à reporter		
. Exercice n-4		
. Exercice n-3		
. Exercice n-2		
. Exercice n-1		

(1) Dans la limite du montant du bénéfice brut fiscal (A)

ETAT B33

DETERMINATION DU RESULTAT COURANT APRES IMPOTS
AU 31/12/2010

L DETERMINATION DU RESULTAT	31/12/2010	31/12/2009
. Résultat courant d'après le compte de produits et charges	34 451 554,11	43 083 519,64
. Réintégrations fiscales sur opérations courantes (+)		525 742,68
. Déductions fiscales sur opérations courantes (-)	26 206,86	23 487,75
. Résultat courant théorique imposable (=)	34 425 347,25	43 585 774,57
. Impôt théorique sur résultat courant (-)	12 737 378,48	16 126 736,59
. Résultat courant après impôts (=)	21 687 968,77	27 459 037,98

ETAT B34

DETAIL DE LA TAXE SUR LA VALEUR AJOUTEE

DU 01/01/2010 AU 31/12/2010

NATURE	Solde au début de l'exercice 1	Opérations comptables de l'exercice 2	Déclarations TVA de l'exercice 3	Solde fin d'exercice (1 + 2 - 3 = 4)
A. TVA collectée	- 14 163 647,69	16 697 387,83	16 752 047,00	-14 218 306,86
B. TVA à récupérer	1 592 984,09	10 349 496,96	10 342 992,32	1 599 488,73
. Sur charges	1409 923,78	9 415 902,42	9 446 141,39	1 379 684,81
. Sur immobilisations	183 060,31	933 594,54	896 850,93	219 803,92
C. TVA due ou crédit de TVA = (A-B)	- 15 756 631,78	6 347 890,87	6 409 054,68	-15 817 795,59

REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL					
ETAT C1					
AU 31/12/2010					
Montant du capital 60.000.000,00					
Montant du capital social souscrit et non appelé :					
Valeur nominal de titres 100,00 dh					
Nom des principaux actionnaires ou associés	Adresse	Nombre de titres détenus		Part du capital détenue %	
		Exercice précédent	Exercice		
Sté AXA AL AMANE	122, Av Hassan II CASA	521 989	522 981	87,16	
EPARGNE CROISSANCE	122, Av Hassan II CASA	8 598	8 598	1,43	
Mr Jacques LAGARRIGUE		10	10	0,00	
Mr Jacques Muadire		10			
Mme WAHIBA TAKHIM		10			
Divers actionnaires		69 383	68 411	11,40	
		600 000	600 000	100	

AFFECTATION DES RESULTATS INTERVENUE AU COURS DE L'EXERCICE			
ETAT C2			
AU 31/12/2010			
	Montants		Montants
A- Origine des résultats affectés (Décision de l'AGO 20 Mai 2010)		B- Affectation des résultats	
Report à nouveau	39 191,51	Autres réserves	
Résultats nets en instance d'affectation		Dividendes	28 200 000,00
Résultat net de l'exercice	27 101 788,50	Autres affectations	
Prélèvement sur les bénéfices	1 059 019,99		
Autres prélèvements			
TOTAL A	28 200 000,00	TOTAL B	28 200 000,00

ETAT C3
RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS DES TROIS DERNIERS EXERCICES
AU 31/12/2010

	Exercice N	Exercice N-1	Exercice n-2
CAPITAUX PROPRES	157 861 969,82	164 622 030,03	165 720 241,53
OPERATIONS ET RESULTATS DE L'EXERCICE			
1- Produit net bancaire	102 992 247,54	104 484 163,41	101 693 174,82
2- Résultat avant impôts	34 017 859,79	43 327 488,50	48 731 707,65
3- Impôts sur les résultats	12 577 920,00	16 225 700,00	18 232 456,00
4- Bénéfices distribués	28 200 000,00	28 200 000,00	28 200 000,00
5- Résultats non distribués (mis en réserve ou en instance d'affectation)	21 439 939,79	27 101 788,50	30 499 251,65
RESULTAT PAR TITRE (en dirhams)			
Résultat net par action ou part sociale	35,73	45,17	50,84
Bénéfice distribué par action ou part sociale	47,00	47,00	47,00
PERSONNEL			
Montants de rémunérations brutes de l'exercice	15 472 494,35	15 121 475,40	14 271 999,27
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice			

ETAT C6

EFFECTIFS	31/12/2010	31/12/2009
Effectifs rémunérés	126	129
Effectifs utilisés	126	129
Effectifs équivalent plein temps	126	129
Effectifs administratifs et techniques (équivalent plein temps)		
Effectifs affectés à des tâches bancaires (équivalent plein temps)		
Cadres (équivalent plein temps)	15	9
Employés (équivalent plein temps)	111	120
dont effectifs employés à l'étranger		
TOTAL	126	129

ETAT C7

TITRES ET AUTRES ACTIFS GERES OU EN DEPOTS

AU 31/12/2010

TITRES	Nombre de comptes		Montants en milliers de DH	
	31/12/N	31/12/N-1	31/12/N	31/12/N-1
Titres dont l'établissement est dépositaire Titres gérés en vertu d'un mandat de gestion Titres d'OPCVM dont l'établissement est dépositaire Titres d'OPCVM gérés en vertu d'un mandats de gestion Autres actifs dont l'établissement est dépositaire Autres actifs gérés en vertu d'un mandat de gestion	NEANT			

ETAT C8

RESEAU
AU 31/12/2010

(en nombre)

RESEAU	31/12/N	31/12/N-1
Guichets permanents Guichets périodiques Distributeurs automatiques de banque et guichets automatiques de banque Succursales et agences à l'étranger Bureaux de représentation à l'étranger	NEANT	

ETAT C9

COMPTES DE LA CLIENTELE

AU 31/12/2010

(en nombre)

COMPTES DE LA CLIENTELE		
	31/12/2010	31/12/2009
Comptes courants	NEANT	
Comptes chèques, des marocains résidant à l'étranger		
Autres comptes chèques		
Comptes d'affacturage		
Comptes d'épargne		
Comptes à terme		
Bons de caisse		
Autres comptes de dépôts		

Au 31/12/2010

Saison sociale de la société émettrice	Secteur d'activité	Capital social	Participation au capital en %	Prix d'acquisition global	Valeur comptable nette	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au C.P.C de l'exercice
						Date de clôture	Situation nette	résultat net	
	1	2	3	4	5	6	7	8	9
NEANT									
TOTAL			0,00	0,00					0,00